

ABBE ELIE - J. AUCLAIR

# FIGURES CANADIENNES

— Deuxième série —



---

ÉDITIONS ALBERT LÉVESQUE  
MONTRÉAL, 1933

# FIGURES CANADIENNES

**ABBE ELIE - J. AUCLAIR**

*docteur en théologie et en droit canonique  
de la Société Royale du Canada  
et de la Société Historique de Montréal*

# **FIGURES CANADIENNES**

— Deuxième série —

**Quelques figures marquantes  
de nos hommes de la politique  
de l'éloquence et des lettres**



**ÉDITIONS ALBERT LÉVESQUE**

**MONTRÉAL, 1933**

NIHIL OBSTAT,

Louis C de Lery, S. J.  
cur. dioc.

24 juin 1933,

IMPRIMATUR,

J. M. A. Deschamps  
~~cur. dioc.~~  
cur. dioc. Montreuil

26 juin 1933.

## UN MOT AU LECTEUR

---

*Ce recueil est le deuxième d'une série de portraits que j'intitule "Figures Canadiennes". Publié en même temps, il fait pendant au premier qui évoque, en racontant brièvement la vie et la carrière de chacun, le souvenir de quelques-uns de nos évêques et de nos prêtres qui ont bien mérité de l'Eglise et de la patrie. De Mgr Bourget au cardinal Rouleau, j'en ai groupé vingt-quatre.*

*Dans ce deuxième volume, j'ai voulu rendre également hommage à certains hommes éminents de l'élément laïque qui ont fait honneur à notre pays et à notre race. En puisant dans les rangs de la politique, de l'éloquence et des lettres, j'ai réuni vingt-quatre de ces nobles figures, depuis sir Louis-Hippolyte Lafontaine jusqu'à sir Lomer Gouin.*

*C'est un nombre fort limité, je l'admets. Mais dans le cadre restreint dont je dispose, il ne m'était guère possible de faire autrement.*

*C'est le destin inévitable de ces sortes de compilations de rester toujours, et quasi nécessairement, incomplètes.*

*Et pourtant, si modeste soit-elle, j'aurai apporté, j'en ai la confiance, ma contribution à la "petite histoire" si riche et si inexplorée du Canada français. Cette contribution, les circonstances me permettront peut-être un jour, qui sait, de la continuer et de l'améliorer ?*

*Je n'apprendrai sans doute pas grand'chose aux hommes de ma génération, ni à ceux qui nous suivent immédiatement. C'est pour les jeunes surtout que je publie ces notes, pour ceux qui viendront après nous, afin qu'ils connaissent mieux quelques-uns au moins de nos grands hommes du passé et marchent sur leurs traces.*

*J'ai connu personnellement la plupart de ceux dont il est question, et je dis en toute franchise ce que je pense d'eux. Je n'ai pas voulu cependant accentuer les ombres du tableau. À peine les ai-je dessinées légèrement parce qu'il n'y avait place, m'a-t-il semblé, que pour la lumière dans ce recueil que j'ai voulu édifiant autant qu'instructif.*

L'AUTEUR.

Juin 1933



Sir LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE  
(1807-1864)

---

**L** OUIS-Hippolyte Lafontaine naquit à Boucherville, presque en face de Montréal, le 4 octobre 1807, et mourut à Montréal même, le 26 février 1864, à 56 ans. C'est à lui que nous devons, au Canada, l'établissement du gouvernement responsable au peuple. Il fut à la tête des affaires du pays une dizaine d'années, de 1841 à 1851. Son alliance avec Baldwin est restée mémorable. Retiré de la vie politique active en 1851, il devint en 1853 juge en chef pour le Bas-Canada et le fut jusqu'à sa mort. A ses funérailles, le 2 mars 1864, Mgr Bourget prononça son éloge funèbre. C'est l'un de nos plus grands hommes d'Etat et peut-être le plus fier de tous.

Par les deux familles dont il était issu, les Lafontaine et les Ménard, Louis-Hippolyte; le futur parlementaire et le futur baronnet, d'où son titre de sir Louis-Hippolyte, était de bonne et franche lignée française et rurale, et il avait, comme on dit, du bon sang dans les veines. Son père, Antoine Lafontaine, et le père de son père, Louis Lafontaine, avaient été capitaines de milice, ce qui, en ce temps-là, constituait une situation sociale importante. Le père de sa mère, Antoine Ménard, siégea à l'Assemblée législative de Québec. C'étaient, ces anciens des lendemains de la cession de 1763, de braves gens, qui, tout en étant loyaux aux pouvoirs établis, parce que soumis aux nécessités que commandaient les événements, n'abdiquaient rien pourtant des légitimes revendications de leur foi et de leur religion, de leur race et de leur sang. Noblesse humblement paysanne sans doute, mais noblesse quand même et qui obligeait tout comme l'autre.

Louis-Hippolyte suivit son cours d'études secondaires au collège de Montréal, sous la direction des sulpiciens. En 1829, il était admis au barreau. Deux ans plus tard, en 1831, il épousait Adèle-Amable, fille du docteur Berthelot, de Saint-Eustache, dont il

n'eut pas d'enfants. Devenu veuf en 1859, il épousa en secondes noces, en 1861, Jane-Mary Morrisson, veuve du capitaine Thomas Kinton, dont il eut deux fils, morts tous les deux en bas âge. Il n'a donc pas laissé de postérité.

Avocat en 1829, à 22 ans, Lafontaine s'occupa aussitôt de politique, et, dès octobre 1830, les électeurs de Terrebonne en faisaient leur député à la Chambre de Québec. A cette époque, la chose s'explique. Les chefs étaient rares et les jeunes bien doués se sentaient vite tenus de servir l'intérêt public. Mais il semble bien que le cas de Lafontaine, et ceux de Morin, de Cartier et de quelques autres, légitimés par les circonstances ou les besoins de leur temps, doivent être considérés comme exceptionnels. En des circonstances toutes différentes, ces exemples aujourd'hui ne sont plus à suivre. Il vaut mieux, assurément, se préparer à la carrière politique de longue main, par des études sérieuses et prolongées.

Lafontaine suivit d'abord Papineau et fut, avant 1837, l'un des plus ardents lieutenants du fameux tribun. A cela, rien d'étonnant. L'on sait, en effet, que Papineau, par le prestige de son talent et surtout par l'éloquence de sa parole, attirait alors invincible-

ment dans son sillage tout ce que le petit peuple canadien-français comptait de sujets brillants. L'une des conséquences de son attitude fut de valoir à Lafontaine l'honneur d'aller en prison, en 1838, pour délit politique. Mais il fut bientôt libéré et demanda en vain qu'on lui fît son procès. Les événements cependant, en tournant au tragique, l'avaient assagi et rendu plus prudent. "La fusillade qui ensanglanta les bords du Richelieu, a écrit DeCelles, produisit sur Louis-Hippolyte l'effet d'un jet d'eau froide sur la vapeur." Il se classa désormais, contre Papineau, parmi les modérés, dont il ne tarda pas à devenir le chef et le guide.

Mais, tout en se tenant dans les limites de la légalité, Lafontaine ne cessa pas de se montrer tenace autant que dévoué en combattant pour le droit à la liberté de ses compatriotes. Sa modération même, par le jeu des intérêts, fit de l'homme de l'opposition qu'il était d'abord, mieux qu'un homme de gouvernement, un véritable chef. Il s'allia avec Baldwin, chef des patriotes du Haut-Canada. Le gouverneur Sydenham, qui reconnaissait sa force, l'ayant combattu dans Terrebonne, personnellement, sous le prête-nom du docteur McCulloch, en 1841, l'obligea en quelque

sorte à renoncer à briguer les suffrages de ses électeurs pour éviter des effusions de sang. Baldwin le fit aussitôt élire dans York, un comté du Haut-Canada. Peu de temps après, il faisait lui-même élire Baldwin dans Rimouski. En 1843, le gouverneur Bagot les appelait tous les deux à former un premier ministère qui fut renversé en 1844. Les deux amis revinrent au pouvoir et formèrent un nouveau ministère, sous lord Elgin, en 1848. Ce gouverneur à l'esprit large et tolérant, qui comprit heureusement les exigences de la situation, s'inclinait par le fait devant la volonté populaire. Soutenus par l'opinion publique, chacun dans sa province, les deux hommes d'Etat, clairvoyants et habiles autant que résolus et énergiques, qui se complétaient l'un et l'autre et surent s'entendre, nous obtenaient ainsi, paisiblement et sans violence, nos libertés politiques, ou, si l'on veut, le gouvernement responsable au peuple. L'histoire l'a proclamé plus d'une fois et elle ne saurait l'oublier. L'administration Lafontaine-Baldwin se maintint, au milieu de bien des difficultés, jusqu'en 1851.

La politique est ingrate, on le sait depuis longtemps. Elle ne ménage pas les hommes, même les meilleurs et les mieux intentionnés.

Lafontaine, comme tant d'autres avant et après lui, l'éprouva douloureusement. Combattu par des adversaires qui se montraient vigoureux et sans scrupules, discuté par ses propres amis, il finit par voir la division s'introduire dans son propre parti. Peut-être prit-il les choses trop à coeur. Toujours est-il que, après l'échec de 1851, il abandonna, à 45 ans, les luttes actives de la vie publique et se retira sous sa tente. Nommé juge en chef du Bas-Canada, il rendit cependant encore de précieux services au pays jusqu'à sa mort, qui fut soudaine et inattendue, en février 1864. En 1854, il avait été créé baronnet de Sa Majesté Britannique, ce qui lui donnait droit au titre de *sir*. Il fut le premier Canadien français à porter ce titre. On l'appelait sir Louis-Hippolyte.

Dans *Lafontaine et son temps*, volume publié en 1907, DeCelles nous a laissé du grand homme le portrait que voici : "Son aspect physique était imposant. D'une taille au-dessous de la moyenne, large d'épaules, avec une tête carrée, il avait le vaste front des méditatifs et on lisait sur les traits de sa figure les caractéristiques de l'énergie et de la fermeté. Il eut été difficile de dire que sa physionomie était de tout point attrayante. Elle paraissait,

pour cela, trop solennelle et trop au-dessus de l'humanité commune. On eut dit, en effet, une statue sur un piédestal ! . . .”

D'autre part, les contemporains de Lafontaine affirmaient volontiers qu'il ressemblait beaucoup au grand Napoléon, et les portraits qu'on a de lui ne démentent pas cette affirmation. On a raconté, à ce propos, des anecdotes savoureuses. Dans une visite de notre grand homme aux Invalides à Paris, en 1853, de vieux grognards, survivants des guerres de l'Empire, auraient dit en le voyant : “Tiens, mais c'est l'empereur !” . . . Lady Bagot, la femme du gouverneur de ce nom, qui avait connu Napoléon, se serait exclamée, en voyant dans ses salons pour la première fois l'homme d'Etat canadien : “Vraiment, si je ne savais pas que Bonaparte est bien mort à Sainte-Hélène, je croirais que c'est lui-même qui vient d'entrer ici.” En tout cas, s'il en avait plus ou moins la stature et la carrure — plutôt plus que moins — Lafontaine avait certainement, au moral, du célèbre Corse, l'énergie et l'assurance. Comme lui, il l'a prouvé, il voyait clair et il savait agir.

Les esprits spéculatifs, a-t-on remarqué souvent, ne font pas d'ordinaire les meilleurs hommes de gouvernement. Ils s'attardent trop

à délibérer quand il faudrait passer à l'action. Tel n'était pas Lafontaine. Jamais il ne s'égara dans la forêt des théories et des chimères. Les plus beaux plans de réforme le laissaient toujours froid, s'il ne leur voyait une portée pratique. Sachant distinguer entre l'utopie et le possible, il comptait avec le passé du peuple, avec les moeurs qui font échec aux meilleures lois, du moment que ces lois les contrarient. C'est pourquoi son prestige et son influence furent si considérables sur ses contemporains. Qu'il fût au pouvoir ou qu'il fût dans l'opposition, son autorité s'imposa, toute une décade, dominatrice et inéluctable. Mais, comme tous les autoritaires, à la fin il fut brisé.

Il est à remarquer que, ce prestige et cette influence, Lafontaine ne les dut pas surtout à ses talents d'orateur. Sa parole, en effet, était brève et sobre. Il se contentait d'ordinaire d'exprimer clairement et nettement sa pensée. Sa manière n'avait rien de cette éloquence colorée, empoignante et entraînante d'un Papineau, ou, plus tard, d'un Chapleau, d'un Mercier et d'un Laurier. Ses discours, c'était une suite de syllogismes. Rarement, il s'adressait au coeur ou aux sentiments. Il visait à convaincre et à persuader, ce qui vaut mieux

sans doute pour l'effet de durée. Parfois, il faut cependant l'ajouter, l'occasion donnée, parce qu'il sut tirer parti des circonstances, alors que les circonstances étaient émouvantes, il atteignit sans le chercher à la plus haute éloquence. Je n'en veux rappeler qu'un exemple d'ailleurs connu de tous. C'est quand, après l'Union, parlant pour la première fois à la Chambre, il prononça ce discours fameux, où, si fièrement, au milieu des protestations des fanatiques jingos, il revendiqua en français les droits de la langue française, la langue de sa mère, disait-il, et celle aussi de tous ses frères canadiens-français. Mais, ce n'était pas là sa manière de dire accoutumée. Ce fut plutôt comme un éclair dans un ciel le plus souvent calme et serein.

Au début de leur alliance, vers 1842, Baldwin rendait à Lafontaine ce témoignage qui explique bien des choses et que l'histoire se doit de conserver : "J'ai remarqué en M. Lafontaine un sens si vif du droit, une détermination si prompte à l'affirmer, un éloignement si profond des intrigues et des petits artifices, que j'ai été heureux de lui donner mon amitié et ma confiance. Je suis fier de l'avoir pour guide et pour chef. Je le dis au peuple du Haut-Canada, nous ne saurions

trouver, à mon avis, comme chef du parti uni de la réforme, un homme plus attentif à nos intérêts et plus décidé à donner à notre peuple tout entier une administration qui puisse le satisfaire . . .”

“Lafontaine, écrivit DeCelles, en terminant sa forte étude sur l’homme d’Etat de 1841-1851, fut la plus grande figure de la plus belle période de notre histoire.” Et c’est bien là, je pense, le souvenir qu’en garde et qu’en gardera à jamais la postérité.

L’un de nos parcs publics à Montréal, l’un des plus beaux que nous ayons, et qui est situé dans l’est de la ville, porte depuis trente ans le nom de Lafontaine. A l’été de 1930 — il y avait cent ans cette année-là que Lafontaine avait été élu pour la première fois député à l’Assemblée de Québec — on a élevé dans ce parc, à sa mémoire, un monument public, qui le représente, dans le bronze, sur base de granit, esquissant son geste sauveur de défenseur de sa langue et de sa race. C’était justice! Chez nos anciens, au pays de ma jeunesse, dans Terrebonne et Laval, mon propre grand-père qui était un de ses électeurs le rappelait souvent, le nom de Monsieur Lafontaine ou de sir Louis-Hippolyte était resté populaire et vénéré. Mais, avec le temps, les souvenirs

s'effacent. Il convenait absolument que le grand homme, à qui nous devons en somme nos libertés politiques, revive statufié devant les générations de l'avenir. En le glorifiant ainsi dans le bronze, la ville de Montréal s'est honorée tout autant, sinon plus encore, qu'elle ne lui a fait honneur à lui-même.

---

L'Honorable  
AUGUSTIN-NORBERT MORIN  
(1803-1865)

---

**N**OUS avons eu deux Morin dans la vie publique au Canada : Augustin-Norbert, qui fut premier ministre sous l'Union, et Louis-Siméon, de vingt ans plus jeune, qui fut aussi ministre avant la Confédération. Ils étaient de familles différentes et sans proche parenté entre eux. Il s'agit ici du premier des deux.

Augustin-Norbert Morin naquit, le 13 octobre 1803, à Saint-Michel de Bellechasse, d'une brave famille de cultivateurs, qui compta onze enfants dont il était l'aîné. Son ancêtre à la septième génération, Pierre Morin, est signalé à Port-Royal, en Acadie, dans le recensement de 1671. Son père, Augustin

Morin, marié en 1802 à Marie Colin-Dugal, continuait à Saint-Michel la tradition terrienne de ses anciens et il jouissait d'une certaine aisance. Distingué, à cause de ses talents brillants, par son curé l'abbé McGuire, Augustin-Norbert, comme aussi François l'un de ses frères cadets, qui devint prêtre, fut envoyé au séminaire de Québec pour y faire ses études. Condisciple d'Etienne Parent, il lui disputa les premiers prix de leur classe. C'est à Québec également que le jeune Morin commença en 1824 son cours de droit. Il vint le terminer à Montréal, au bureau de Denis-Benjamin Viger, où il passa deux ans, et, en 1828, il était admis au barreau.

Comme Lafontaine, Morin débuta jeune sur la scène publique. Sa lettre au juge Bowen, de novembre 1825, qu'il signait *Un étudiant en droit*, et dans laquelle il revendiquait vigoureusement les droits de la langue française, est restée fameuse. Elle le fit connaître et attira sur lui l'attention, car l'anonymat en fut vite percé. En 1826, alors qu'il était encore étudiant, Duvernay et Viger, en fondant *La Minerve*, le choisirent pour en être l'un des principaux rédacteurs. Le 26 octobre 1830, à 27 ans, la même année que Lafontaine, il était élu député à la Chambre

de Québec. Tandis que Lafontaine représentait Terrebonne, Morin, lui, était l'élu de Bellechasse.

C'est Morin qui rédigea, en 1831, à la demande de Papineau et de ses amis et adhérents, le célèbre document dit des 92 résolutions. Ce document, qui condensait les griefs des Canadiens, ayant été approuvé par tous les députés nationaux du temps, Morin fut chargé en 1834 d'aller les présenter aux autorités de Londres, où, avec Viger, délégué du Bas-Canada, il soutint les droits de ses compatriotes, sans grand succès pour le moment. Revenu au pays, il fut activement mêlé, comme lieutenant de Papineau à Québec, au mouvement qui devait aboutir, contre son gré, car il ne fut jamais partisan de la violence, aux "troubles" de 1837. Désigné comme suspect en 1838, il dut se cacher dans les bois pour éviter la prison. Il reparut à Québec au départ de Colborne en octobre 1839. Comme Lafontaine, il demanda en vain qu'on lui fît son procès.

Sous l'Union, Morin fut député de Nicolet d'avril 1841 à janvier 1842. Nommé juge à Kamouraska, ce 1er janvier 1842, il démissionna pour entrer dans le premier ministère Lafontaine-Baldwin en 1843. Il se fit d'abord

élire député de Saguenay. Aux élections de novembre 1844, ce sont ses anciens électeurs de Bellechasse qui le choisirent comme député. Lafontaine et Baldwin ayant repris le pouvoir en 1848, après quelques années dans l'opposition, Morin fut élu président de la Chambre. C'était sous lord Elgin (1847-1854). Morin présidait la séance du Parlement à Montréal, en 1849, quand, pour protester contre le "bill" des indemnités, les torys mirent le feu aux édifices parlementaires. Stoïque à la façon d'un sénateur romain, il attendit pour lever la séance qu'on proposât une motion d'ajournement. Il aurait brûlé sur place, a écrit L.-O. David, plutôt que de manquer à l'ordre.

Lafontaine ayant démissionné en 1851, pour être nommé juge deux ans plus tard, Morin le remplaça à la tête du parti pour le Bas-Canada, et, aux élections de décembre, il fut élu, à son tour, député de Terrebonne. C'est alors qu'il forma avec M. Hincks, du Haut-Canada, le ministère qui porte leur nom devant l'histoire. En juin 1854, ce ministère Hincks-Morin était renversé, et, aux élections qui suivirent, Morin fut défait dans Terrebonne. Elu peu après dans Chicoutimi, il forma avec M. McNab, chef des conservateurs

du Haut-Canada, un gouvernement de coalition. C'est ce ministère McNab-Morin qui marque dans l'histoire la naissance du parti libéral-conservateur. À la fin de la session de 1855, Morin fut nommé juge de la cour supérieure. Quatre ans plus tard, en 1859, il était chargé, avec les juges Day et Caron, de la codification des lois du Bas-Canada, mesure rendue nécessaire surtout par l'abrogation des droits seigneuriaux et l'abolition de l'ancien système féodal. Ses dernières années, il les occupa dans ce labeur ardu et délicat de la codification de nos lois. Entre temps, et depuis 1842 environ, il s'intéressait à l'oeuvre de la colonisation, et c'est lui qui fonda Sainte-Adèle, au nord de Montréal. Il venait à peine de terminer son travail de codification et de le voir sanctionné par une mesure du gouvernement quand il mourut subitement, à Sainte-Adèle, le 27 juillet 1865, à 62 ans. Ses restes mortels furent inhumés à Saint-Hyacinthe.

En 1843, Morin, alors juge, avait épousé, à Saint-Hyacinthe, Adèle Raymond, la soeur de Mgr Raymond, supérieur du séminaire de cette ville. Il n'eut pas d'enfants de ce mariage, et, par conséquent, comme Lafontaine, il n'a pas laissé de postérité.

“M. Morin, écrivait L.-O. David en 1870, avait la taille haute et courbée. Tout dans son extérieur, ses manières et sa physionomie, respirait la modestie, la bonté et la douceur. Dans ses campagnes politiques, il avait plutôt l’air d’un évêque en visite pastorale que d’un candidat en quête d’un comté. Il parlait avec la simplicité du bon curé de village qui fait le prône à ses paroissiens depuis vingt-cinq ans. La vie a été pour lui comme une mission, un sacrifice continu et un enchaînement de bonnes actions. Servir Dieu, son pays et ses concitoyens, fut l’unique objet de ses aspirations, de ses efforts et de ses travaux . . .”

Appréciant son oeuvre de colonisateur dans le nord de Montréal, M. l’abbé Edmond Langevin-Lacroix, dans son *Histoire de Sainte-Adèle* (1927), écrit de même : “Sans doute, M. Morin ne demeura pas habituellement dans nos montagnes. Mais il y revenait aussi souvent que ses fonctions d’homme public le lui permettaient . . . Le passage du grand homme, colon enthousiaste, était un encouragement pour tous. De fait, très au courant de la vie pénible de nos braves gens, il aidait tout le monde. Bien qu’il fût pauvre lui-même, sa charité l’empêchant de devenir riche, chacun avait des redevances à lui solder.

En venant vers le nord, il disait parfois qu'il allait percevoir ses dus. Mais, le plus souvent, désarmé devant la misère, il vidait ses poches et empruntait pour s'en retourner . . ."

On cite de nombreux traits qui le peignent sur le vif, homme de bon coeur, toujours généreux et charitable. En voici quelques-uns. Un jour qu'il était très occupé, un mendiant se présente qui venait très souvent à son bureau. "Dites donc, mon ami, échappa M. Morin, vous n'êtes pas raisonnable . . ." Mais, l'autre n'était pas sorti du bureau que le grave ministre courait après lui pour s'excuser. — Une autre fois, un colon, qui lui devait une somme assez rondelette et avait reçu une lettre sévère de son agent d'avoir à régler, se présente à M. Morin, s'excuse de ses retards, parle de ses misères, de sa pauvreté, de sa nombreuse famille . . . "Oui, oui, mon ami, je comprends, dit aussitôt M. Morin, vous avez beaucoup à souffrir. Tenez, prenez ces cinq piastres, ça vous aidera." — Chauveau, à qui M. Morin avait promis de placer quelqu'un, le rencontre sur la rue. Aussitôt, Morin s'excuse de n'avoir pas encore rempli sa promesse. "Je vais m'en occuper, dit-il, comme de moi-même." — "Gardez-vous en bien, reprend Chauveau, traitez-le plutôt

comme s'il était votre ennemi juré, je suis sûr qu'il sera bien placé." Jolie boutade qui montre fort justement ce qu'était Morin. — Quand Morin fut nommé juge à Kamouraska, le 1er janvier 1842, il se rendit tout de suite, le dimanche suivant, faire visite aux siens à Saint-Michel de Bellechasse. Il arriva devant l'église de la paroisse, à l'heure de la grand'messe, au moment où les gens allaient y entrer. Il avait alors 39 ans et il était déjà un personnage, ancien ministre et nouveau juge. Mais, il avait le culte des bonnes vieilles traditions. Apercevant son père, au milieu de la foule, il va vers lui, se découvre, se met à genoux dans la neige et lui demande tout simplement sa bénédiction du jour de l'an. Ce détail est typique.

Quand Morin mourut en juillet 1865, Chauveau qui l'avait beaucoup pratiqué et bien connu, écrivit cette note de louange, que je me plais à rappeler pour finir ma modeste notice : "Il y a eu peu d'hommes en ce pays plus curieux de s'instruire et plus instruits sur toutes sortes de sujets que M. Morin, et, certainement, il n'y a jamais eu d'hommes publics aussi remplis de désintéressement et d'abnégation, de bienveillance et d'urbanité, de modestie et d'humilité. Il poussait même

la modestie et l'humilité jusqu'à l'excès, et ces qualités l'emportaient, chez lui, quand il s'agissait de se juger lui-même, sur son jugement par ailleurs si juste et si fin. Il s'est occupé activement et avec succès toujours d'une immense variété de sujets. Droit romain et droit moderne, théologie et droit ecclésiastique, sciences, agriculture, instruction publique, littérature, langues anciennes et langues modernes, finances et statistiques, rien ne semblait être au-dessus, ni au-dessous, de ses recherches, de son ambition de savoir et d'agir, et, en somme, de faire le bien, ce qui a été l'unique but de toutes ses pensées."

---

SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER  
(1814-1873)

---

**G**EORGES-Etienne Cartier est né, à Saint-Antoine sur Richelieu, le 6 septembre 1814, et il est mort à Londres, en Angleterre, le 20 mai 1873, à 58 ans. Il fut, avec John-A. MacDonald, le principal organisateur de la Confédération canadienne, et, comme Lafontaine et Morin, l'un de nos grands hommes d'Etat.

Le Père Le Jeune, dans son *Dictionnaire général du Canada*, parle ainsi de l'ascendance de Cartier : "La famille est originaire de l'Anjou. Jacques Cartier, dit Langevin, fils de Pierre Cartier et de Marie Beaunier, natif de Pruillé en Maine-et-Loire, épousa à Beauport, où il était charpentier, le 6 juillet 1744, Marguerite Mongeau, et il devint

marchand à Québec en 1750. De leur union naquirent quinze enfants, entre autres Jacques, né le 11 avril 1750, marié le 27 septembre 1772 à Saint-Antoine de Chambly (sur Richelieu), à Cécile Gervaise, et décédé en 1813. Ce Jacques Cartier représenta à la Chambre le comté de Surrey ou de Verchères. Il avait acquis dans le commerce des grains à Saint-Antoine une belle fortune. Son fils, un autre Jacques, né le 29 août 1774, marié à Marguerite Paradis, à Saint-Antoine, le 4 septembre 1798, dissipa en grande partie la fortune de son père. Leur fils, Georges-Etienne, né en septembre 1814, reçut tout jeune les leçons de deux frères ambulants (des Récollets) et il vint faire ensuite son cours d'étude au collège de Montréal, sous la direction des sulpiciens. M. Edouard Rodier dirigea son cours de droit et le fit admettre au barreau en 1835."

Le futur grand homme était donc issu d'une famille de marchands, et il devint avocat à 21 ans. La maison natale à Saint-Antoine, la fameuse maison aux sept cheminées qu'on a malheureusement détruite en 1906, était l'une des plus considérables et l'une des plus belles, sinon la plus belle, de la rivière Chambly ainsi qu'on dénomme

aussi le Richelieu. Si le père était un peu dissipé et dissipateur, la mère était une sainte, Georges-Etienne eut quatre frères et trois soeurs qui vécurent jusqu'à l'âge adulte et plusieurs autres qui moururent en bas âge.

Dans sa jeunesse, Cartier, à l'exemple de Morin, fut l'un des fervents de Papineau. Il fit même le coup de feu à la bataille historique de Saint-Denis en 1837 (24 novembre). Il fut obligé, par suite, de se cacher et de s'enfuir aux Etats-Unis. En 1846, à 32 ans, il épousait à Montréal, Hortense, fille d'Edouard-Raymond Fabre, marchand-libraire, qui a été maire de la ville, et soeur de Mgr Edouard-Charles Fabre et de l'honorable Hector Fabre. Deux filles seulement, Joséphine et Hortense, sont nées de ce mariage qui elles-mêmes ne se sont pas mariées. Cartier n'a donc pas laissé de fils pour continuer sa lignée et il n'a pas non plus de descendants directs.

Au lendemain des événements tragiques de 1837-1838, Cartier, lui aussi, modéra sa fougue et tempéra son ardeur. Il s'éloigna de Papineau et fut du groupe de Lafontaine. En 1848, deux ans après son mariage, il se faisait élire député de Verchères. Il marqua tout de suite parmi les hommes importants de son parti. Il avait 41 ans quand Taché l'appela

en 1855 à faire partie de son ministère, en lui confiant le portefeuille de secrétaire provincial. Deux ans plus tard, en 1857, il devenait le chef du parti libéral-conservateur dans Québec, et il le fut jusqu'à sa défaite en 1872. Comme celle de Lafontaine et de Baldwin, son alliance avec MacDonald, est restée célèbre et fut profitable au pays. En 1868, il fut créé baronnet, comme l'avait été Lafontaine, ce qui lui donnait droit au titre de *sir*. Ce fut désormais *sir* Georges. Battu aux urnes, dans Montréal-Est, en 1872, par Louis-Amable Jetté, le futur juge et lieutenant-gouverneur, *sir* Georges connut à son tour l'inconstance de la politique et l'ingratitude de beaucoup de ses amis. L'année suivante, il s'en allait, malade, chercher en Europe un regain de santé. Il mourut à Londres, en Angleterre, muni des secours de la religion et dans des sentiments chrétiens, le 20 mai 1873, à 58 ans.

Dans la vie publique pendant vingt-cinq ans et premier-ministre quinze ans, *sir* Georges-Etienne Cartier a été, au Canada, un organisateur et on peut même dire un créateur tenace et vigoureux. Par son énergie et son talent d'administrateur, il a fait beaucoup pour sa race et pour son pays. Sa carrière est

l'une des plus mouvementées et des plus fécondes que nous comptons dans notre histoire politique. Notre province lui doit, par exemple, le règlement de l'épineuse question de la tenure seigneuriale, la codification de nos lois françaises, la décentralisation judiciaire et la loi bienfaisante qui assure l'existence civile aux paroisses canoniques. Ce sont là autant de mesures qui ont largement favorisé l'expansion dans la liberté de notre organisation sociale. Pour l'ensemble du pays, nous devons à Cartier, en même temps qu'à MacDonald, à Tupper et à quelques autres, l'établissement de la Confédération en 1867, et, plus tard, l'idée de la construction de nos principaux chemins de fer. Parmi ceux qu'on appelle les Pères de la Confédération, Cartier est celui qui a le mieux soutenu et défendu, en autant qu'il était possible, car un pacte de cette nature ne pouvait se conclure sans des concessions réciproques, les droits et les libertés de ses compatriotes d'origine française et de foi catholique.

J'emprunte à Benjamin Sulte et à L.-O. David ces deux notes sur Cartier qui donnent, l'une son portrait physique joliment esquissé, l'autre sa physionomie morale, si l'on peut dire ainsi. "Sir Georges, écrit Sulte, était de

taille moyenne, un peu petite même, ce qui ne l'empêchait pas de donner à première vue l'idée d'une vigueur peu commune. Sans être gros, il était rondlet, potelé, de façon à ce que chez lui les nerfs et les muscles semblaient comme enfouis sous l'enveloppe de chair. La main et le pied étaient plutôt petits, d'un modèle superbe. La tête, plantée aplomb sur le cou, était d'une mobilité extrême. En parlant, il la remuait sans cesse de mille manières qui, chacune, signifiaient quelque chose. La pétulance toute française qu'on remarquait en lui n'avait rien d'importun ni de frivole. Il avait, dans ses agissements, des allures de lion . . ." — "Cartier, dit David, était essentiellement un chef de parti, un organisateur et un administrateur. Ses traits de caractère dominants, c'étaient l'énergie, l'impétuosité, l'esprit de domination, la confiance en lui-même, l'amour du travail et le désintéressement. De l'énergie, il en avait de quoi transporter les montagnes et escalader les cieux ! Il se ruait sur ses adversaires avec la fougue des zouaves montant à l'assaut de Malakoff ! . . . Le même homme cependant ouvrait toutes les semaines, à Ottawa ou à Montréal, sa maison et ses salons à ses amis, dont plusieurs étaient de ses adversaires politiques.

Nul ne trouvait mieux que lui le moyen de plaire à tout le monde et de mettre la joie et la gaieté dans tous les coeurs . . .”

On a célébré avec éclat en septembre 1919 — on était en retard de cinq ans à cause de la grande guerre — à Montréal, à Ottawa, à Québec, à Saint-Antoine et ailleurs, le centenaire de la naissance de Cartier en 1814. Au pied du monument, qu'on lui a érigé, à Montréal, au parc Jeanne-Mance, le 6 septembre 1919, Mgr Georges Gauthier, alors évêque auxiliaire et aujourd'hui coadjuteur et administrateur du diocèse, a prononcé, entre autres, ces fort nettes et significatives paroles : “Le recul de l'histoire commence pour Cartier et nous permet d'apprécier plus justement les causes de son emprise sur notre peuple. La puissance de sa personnalité faisait sans doute qu'on était fier d'être de son sang. Mais, en plus, le peuple du Bas-Canada avait conscience de voir en Cartier une expression complète de ce qu'il était lui-même. Il s'est donné à lui parce qu'il trouvait dans la noblesse de son caractère et dans la fermeté de ses croyances sa propre sécurité. On lui sut gré chez nous de s'être fait le défenseur des minorités... L'on a parlé de l'oeuvre grandiose de la Confédération, au service de laquelle Cartier

a mis la ténacité de ses efforts et la clairvoyance de son grand esprit. Sans vouloir devancer le jugement de l'histoire, et malgré que je pense à part moi que son effort n'aura pas été stérile, il est un jugement que nous, Canadiens français, nous pouvons attendre sans crainte au pied de ce monument. Ce jugement, c'est celui qui dira que, dans l'ensemble de la Confédération, nous avons été les premiers, même que nous sommes les seuls, à avoir compris la pensée de Cartier, et que, en fait, nous avons loyalement tenu les engagements qu'il a pris en notre nom."

Vingt jours après ces célébrations de Montréal, le 28 septembre 1919, à Saint-Antoine sur Richelieu, son village natal, on érigeait un autre monument à sir Georges-Etienne Cartier. Appelé, après plusieurs autres, à l'honneur de porter la parole en cette circonstance, parce que la famille de ma mère, née Leclerc, est originaire de Saint-Antoine et apparentée à celle de Cartier, je terminai mon discours par ces considérations que je m'excuse de répéter ici : "Cartier est un grand homme, surtout et par-dessus tout, parce qu'il a su vouloir. Les énergiques sont le plus souvent les maîtres du destin. Leur fallût-il se sacrifier et marcher sur leur propre

coeur, pourvu que, plus haut qu'eux-mêmes, l'idée et l'intérêt de la patrie ou de la race passent et triomphent, cela leur suffit et c'est leur grande force. Ils tombent parfois brusquement. La politique comme la guerre a de ces coups. Mais le bruit même de leur chute prolonge l'éclat de leur renommée et les grandit encore. Cartier est de ceux-là. Dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité, ce fut un énergique au coeur haut placé et à la volonté ferme. Ce grand Canadien a aimé son pays et sa race avec intelligence en même temps qu'avec ardeur. Autant sinon mieux que personne, il a compris notre situation et notre vocation nationale. Pour lui, le groupe ethnique de descendance française que nous formons au Canada ne doit pas s'isoler. Tout en défendant et en maintenant ses droits naturels, il convient au Canadien français de se "fédérer" avec ceux qui l'entourent sans s'assimiler avec personne. Voilà pourquoi Cartier a fait la Confédération. Il n'a jamais séparé le progrès et la prospérité de sa race d'avec ceux du pays tout entier. L'histoire a commencé de lui donner raison et elle continuera."

## LE SURINTENDANT MEILLEUR

(1796-1878)

---

**J**EAN-Baptiste Meilleur né, à Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, le 9 mai 1796, mourut à Montréal même, le 6 décembre 1878, à 82 ans. L'un des fondateurs du collège de l'Assomption en 1833 et le premier en date des surintendants de l'Instruction publique dans la province de Québec, alors le Bas-Canada, de 1842 à 1855, il a tenu un rôle considérable, chez nous, dans les choses de l'enseignement. Ce fut, assurément, l'un de nos hommes marquants et un bienfaiteur de sa race.

La famille Meilleur était originaire de Rouen, en Normandie, et le premier ancêtre venu au Canada, Jacques Le Meilleur, s'était

établi à Québec vers 1675. Les parents de Meilleur, à Saint-Laurent, étaient de modeste condition et sans fortune. Ils ne pouvaient guère songer à pousser leur fils Jean-Baptiste dans les études. Mais, lui-même, il s'y sentit porté par un attrait irrésistible. Il dut, cependant, après quelques années d'école élémentaire, se livrer à d'humbles travaux manuels. Il en profita pour se pourvoir de quelques économies. Ayant en plus, par bonheur, fait un petit héritage sur lequel il ne comptait pas, il se trouva en moyen d'entrer au collège de Montréal, où il suivit son cours d'étude régulier, sous la direction des sulpiciens. Comme il était déjà assez âgé, 15 ou 16 ans je pense, et parce qu'il avait vécu plusieurs années loin des livres, ses succès en classe furent d'abord plutôt médiocres. Mais il mit tant d'ardeur et d'application au travail, et de méthode aussi, qu'il ne tarda pas à triompher de toutes les difficultés, à l'emporter même sur ses condisciples et à briller au premier rang. Il se lia d'amitié avec un jeune Américain converti, le futur et célèbre abbé Holmes, en ce temps élève de philosophie, qui exerça sur lui une heureuse influence. Sa rhétorique terminée, il entreprit d'étudier la médecine, et, sur le conseil de son ami Holmes, il alla

s'inscrire à une école de médecine de Castletown, dans le Vermont. Il suivit, vers le même temps, des cours de philosophie à Middlebury, sous la direction du professeur Hall, un élève de l'abbé Haüy. Le 14 décembre 1825, à 29 ans, il obtenait son titre de docteur en médecine. Très estimé de ses maîtres, Meilleur fut élu membre de la Société médicale et philosophique de l'Etat du Vermont. C'est à cette époque qu'il publia, en anglais, son premier opuscule, un traité de prononciation française.

Dans son *Histoire du Collège de l'Assomption*, qui vient de paraître en 1933, à l'occasion du centenaire, l'actuel supérieur, M. l'abbé Anastase Forget, qui consacre à Meilleur, le principal fondateur de sa maison, au début de son volume, une dizaine de pages très substantielles, fait cette observation : "De son séjour aux Etats-Unis, le docteur Meilleur reviendra avec une maîtrise parfaite de l'anglais. Mais il en rapportera aussi une admiration quelque peu béate de la civilisation américaine. De là, chez lui, des idées et des expressions d'opinion qui causeront de l'émoi parmi ses compatriotes."

Rentré au pays, Meilleur se fixe quelque temps à Saint-Laurent, son village natal.

Puis, il réside à l'Assomption. Il est, en effet, inscrit, comme étant de l'Assomption, au registre de Repentigny, lors de son mariage, dans cette paroisse, avec Joséphine Eno dit Deschamps, le 27 juin 1827. Il habite aussi, au moins quelques mois, peut-être en passant seulement, le village de Saint-Eustache. Car il écrit, dans son *Mémorial*, que c'est de Saint-Eustache, en décembre 1828, qu'il lança, sous la signature de *un passant*, dans un article de journal, l'idée d'établir un collège à l'Assomption. Il est certain toutefois qu'il était revenu à l'Assomption en décembre 1829, puisqu'il y fait baptiser, à cette date, l'un de ses enfants. Il y demeura jusqu'en 1840, alors qu'il alla habiter Montréal.

«Pauvre et bientôt chargé d'une famille nombreuse — pas moins de onze enfants virent le jour à son foyer — le docteur Meilleur, écrit l'abbé Forget, se donna pendant toute cette période (de 1829 à 1840), à l'Assomption, avec zèle et conscience, à l'exercice de la médecine. Il avait un vaste territoire à parcourir et ses devoirs professionnels étaient très absorbants. Cependant, il ne se cantonna pas uniquement dans le travail de sa profession. Son tempérament impulsif de nerveux le poussa à encore plus d'activité. Il

s'intéressa ardemment aux questions religieuses et éducationnelles, politiques et municipales. Tout à la fois médecin pratiquant, marguillier, syndic des écoles, nommé en 1830 et renommé en 1833 au bureau officiel des examinateurs "du ressort médical de Montréal", député de l'Assomption à l'Assemblée législative de 1834 à 1838, il trouvait encore le temps de penser et d'écrire sur les sujets les plus divers."

La fondation du collège de l'Assomption ne se fit pas sans difficultés. Mgr Lartigue ne prisait guère le projet, et les deux curés qui précédèrent M. Labelle, M. Rémi Gaulin (1824-1828) et M. Magloire Blanchet (1828-1830) — tous les deux évêques plus tard, le premier à Kingston, le second dans l'Ouest — s'y étaient nettement opposés. Les Messieurs du collège de Montréal et ceux du séminaire de Sainte-Thérèse ne voyaient non plus la chose d'un oeil favorable. Enfin, les gens de l'Assomption eux-mêmes ne se montraient pas très enthousiastes. C'est que, explique M. Forget, "à cette époque, les collèges naissaient nombreux, comme des plantes en serre chaude, pour une existence souvent trop éphémère". Les événements, en d'autres termes, commendaient la prudence. Mais, le

docteur Meilleur était tenace dans ses vues et ses desseins. Le curé François Labelle (1830-1845) s'étant montré mieux disposé, Meilleur, avec lui et le docteur Cazeneuve, put enfin mettre sur pied, en 1833, l'établissement qu'il rêvait, et le collège de l'Assomption fut fondé. La belle oeuvre accomplie là depuis cent ans prouve que, en somme, Meilleur avait le coup d'oeil juste. Il est à remarquer que, pendant sept ans, soit jusqu'en 1840, la maison n'eut jamais que des laïcs comme professeurs. Meilleur, dans la suite, même quand il eut quitté l'Assomption pour aller résider à Montréal, resta membre de la "corporation" du collège jusqu'à sa mort, soit, en tout, quarante-six ans, de 1833 à 1878.

Durant son séjour à l'Assomption, Meilleur rédigea quelques mois un petit journal, *L'Echo du pays*, pour faire connaître ses vues, et il publia plusieurs brochures et livres intéressants : une étude, par exemple, sur le recensement du comté en 1832, où il expose des projets d'avenir fort suggestifs, une traduction anglaise de *l'Histoire du Collège de Montréal* de M. Roux, supérieur de Saint-Sulpice, une *grammaire anglaise*, un *art épistolaire*, un *traité de chimie*, un *manuel de géographie* et de nombreuses *statistiques*. En

1838, à la demande de Buller, le secrétaire de Durham, il écrivit ses *lettres sur l'éducation populaire*, dont il est question, avec éloge, dans le fameux *rapport* de ce gouverneur, et qui ont préparé au moins en partie les voies aux réformes adoptées dans la suite par la Chambre des députés. Bref, si ses idées n'étaient pas toujours inspirées de principes sûrs, ni suffisamment justes, Meilleur était en vérité un travailleur infatigable et d'ailleurs un homme d'une absolue sincérité.

En 1842, le gouverneur Bagot nomma le docteur Meilleur surintendant de l'Instruction publique pour le Bas-Canada, cependant que Robert Murray se voyait attribuer les mêmes fonctions pour le Haut-Canada. Meilleur occupa cette importante situation pendant treize ans, de 1842 à 1855. Tout le temps, il se dévoua corps et âme au progrès de l'instruction tel qu'il l'entendait. Deux fois il parcourut toutes les paroisses du Bas-Canada, pour faire l'inventaire des écoles existantes et en créer de nouvelles, les établissant toutes, en autant que les circonstances le permettaient, dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques. Quand il publia son *Mémorial de l'éducation* en 1860 (réédité en 1876) un volume de faits qui, au dire du Père LeJeune

(*Dictionnaire général du Canada*), a passé dans le temps pour un chef-d'oeuvre, il a pu affirmer, avec vérité, qu'il avait contribué à la fondation de 2000 écoles élémentaires, de 45 écoles supérieures, et qu'il avait effectivement préparé l'établissement de nos premières écoles normales.

Tout cela exigeait bien des sacrifices personnels. Meilleur était chichement rétribué par le gouvernement et il vivait à Montréal, en occupant sa haute situation de surintendant, dans un état de gêne voisin de la misère. D'autre part, ainsi qu'il arrive souvent pour ceux qui "font quelque chose", les critiques ne le ménageaient pas. C'est ce qui l'amena, épuisé par la tâche et fatigué par les malveillances, à démissionner de ses fonctions en 1855.

L'ancien surintendant vécut encore un peu plus de vingt ans, puisqu'il est mort en 1878. Il devint maître des postes à Montréal, inspecteur des bureaux de district, conservateur des hypothèques. Mais il semble bien qu'après 1855 sa carrière se soit prolongée sans beaucoup d'éclat. "Il était comme hors de sa voie", écrit l'abbé Forget.

En 1854, l'Université du Vermont l'avait honoré du titre de maître ès-arts, et, en 1855,

l'Université de Saint-Jean (New-York) le créait docteur ès-lettres. En 1857, ses concitoyens de Montréal le choisissaient comme président de la Société nationale de la Saint-Jean-Baptiste. Peu avant sa mort, il reçut aussi la décoration d'officier de l'Instruction publique du gouvernement de la France.

En dépit de sa sincérité et de ses bonnes intentions, il faut convenir que Meilleur avait sur les choses de l'éducation quelques idées plus ou moins justes. "Le docteur Meilleur, écrit M. l'abbé Groulx, dans *l'Enseignement français au Canada* (tome I, page 217), n'admet guère le séparatisme scolaire fondé sur la croyance. Son opposition est bien connue à une double législation, comme à l'existence de deux surintendances, l'une pour les catholiques, l'autre pour les protestants." C'est pourtant ce système, heureusement, qui a prévalu dans la suite et nous a assuré, dans la province de Québec, une bonne entente et une paix, qu'on est loin de trouver toujours dans nos autres provinces canadiennes.

Il n'empêche, doctrine beaucoup plus saine, que Meilleur redoutait à bon droit l'intervention et l'arbitraire des pouvoirs politiques dans les choses de l'éducation. "Notre origine, notre foi, notre langue et notre nationalité,

écrit-il à ce propos — *Le Mémorial*, édition de 1860, page 259, cité par M. l'abbé Forget, — sont trop intéressées à cet égard pour nous permettre d'être un instant indifférents à ce qui peut y avoir trait. La Législature et le Gouvernement représentent nécessairement des intérêts divers et répulsifs, des intérêts d'Églises opposées et des intérêts de partis politiques mobiles qui se combattent et se déplacent mutuellement. En conséquence, nous n'avons pas, avec eux, cette garantie d'inviolabilité et de permanence qui est nécessaire à la sécurité et à la tranquillité de conscience. La concentration du patronage entre les mains du gouvernement, pour le fonctionnement d'un système général d'instruction publique, serait rien moins que dangereuse et alarmante."

Pareillement, en matière de pédagogie, Meilleur s'en tenait au concept catholique traditionnel. "Les instituteurs ne doivent jamais oublier, disait-il — je cite encore l'abbé Forget — que l'éducation qu'ils ont surtout à donner à l'enfance et à la jeunesse est une éducation morale et religieuse et que c'est bien plus dans l'exemple que dans les paroles de leurs précepteurs que les élèves puiseront cette éducation. Il vaudrait mieux souvent qu'un enfant demeurât dans l'igno-

rance plutôt que de recevoir l'instruction des lèvres d'un homme vicieux. L'enfant, en effet, peut conserver un coeur pur dans l'ignorance, au lieu qu'il lui est presque impossible, à l'âge où l'on est si propre à prendre toutes sortes d'impressions, de demeurer vertueux, s'il a journellement devant les yeux l'exemple du vice."

Voilà qui est excellent ! Restons sur cette bonne impression. Elle fait certainement honneur à Meilleur, l'un des fondateurs de l'Assomption et le premier en date, dans notre province, des surintendants de l'Instruction publique.

---

## LE DOCTEUR JACQUES LABRIE

(1784-1831)

---

**J**ACQUES Labrie est né, le 4 janvier 1784, à Saint-Charles de Bellechasse, et il est mort à Saint-Eustache, le 26 octobre 1831, à 47 ans. Médecin, éducateur, député, plus vieux que Meilleur de quelques années, il fut, à une époque difficile, un pionnier de l'instruction populaire et comme une sorte de précurseur.

La famille, originaire de Saintes (Charente-Inférieure) en France, était d'humble condition. Le premier ancêtre venu au Canada vers 1685 était simple soldat. Son fils ou petit-fils, Jacques Nau dit Labry, avait été, en 1749, l'un des premiers colons de Saint-Charles. Il y vivait encore avec l'un de ses fils,

du même nom que lui et qui le continuait, quand notre Jacques vint au monde en 1784, et c'est lui, le grand-père, qui fut son parrain. La maison où l'on habitait, sur le chemin de Beaumont, était une simple et modeste ferme. Mais, l'on y trouvait, en grandissant, comme dans tant d'autres maisons d'*habitants* de l'époque, les meilleures leçons — celles de l'exemple — pour nourrir et sustenter en son âme l'amour de la religion et celui de la patrie. Dans ces maisons-là, les pères étaient des courageux et des vaillants et les mères des saintes tout simplement.

Grâce à la bienveillance de deux dignes prêtres, successivement curés de Saint-Charles, Louis-Pascal Sarault (1789-1794) et Jean-Joseph Roy, neveu du précédent (1795-1799), le jeune Jacques Labrie fut mis au séminaire de Québec. Il eut là, comme confrères ou condisciples, des hommes qui ont marqué dans l'histoire : Louis-Joseph Papi-neau, le célèbre tribun et homme politique, Antoine Parent, plus tard directeur du séminaire et l'un des fondateurs de l'Université Laval, Flavien Lajus, qui serait vicaire à Saint-Eustache de 1808 à 1810 et y amènerait Labrie devenu médecin, André Doucet, futur curé de Québec, Philippe-Aubert de Gaspé,

l'auteur des *Anciens Canadiens*, Flavien Turgeon, dans la suite archevêque de Québec, Louis Plamondon, plus tard juge éminent, Louis Moquin, bientôt une gloire lui aussi du barreau canadien . . . Les directeurs du temps, au séminaire, s'appelaient Gravé, Robert, Lahaille, Antoine Bédard et Jérôme Demers, tous des prêtres distingués et des éducateurs de haute valeur. Doué de belles aptitudes et très appliqué, Jacques Labrie obtint dans ses classes de brillants succès. Il avait 20 ans quand il termina son cours en 1804.

Il étudia la médecine à Québec, sous la direction du docteur Blanchet, un maître de l'époque, aussi ardent patriote qu'excellent médecin. Son bureau, par suite, se trouvait être, en même temps qu'une haute école de science, un foyer de patriotisme, peut-être un peu outrancier, mais sincère et vrai. Labrie se montra bon disciple du savant docteur et tout ensemble du fervent de la patrie. En s'initiant à l'art de guérir les malades, ou tout au moins de soulager les souffrants, il se préparait à sa noble tâche de défenseur des droits trop méconnus de ses compatriotes. Sur ce dernier point, il entra même en lice d'une façon qu'on jugerait volontiers hâtive de nos jours. Mais,

en ce temps-là, comme les chefs étaient rares, ceux qui avaient du talent se produisaient vite. En 1806, Labrie, qui n'avait encore que 22 ans, fonda, avec Bédard et Taschereau, deux étudiants qui n'étaient guère plus âgés que lui, un journal politique, *Le Canadien*, en opposition au *Mercury*, l'organe des Anglais. Cette feuille, qui se montra tout de suite très violente contre l'administration, ne vécut que quelques semaines. Le gouverneur Craig la tua en mettant Bédard et Taschereau en prison sans aucune forme de procès. On se souvient que *Le Canadien* devait reprendre vie en 1831 avec Etienne Parent comme directeur. Labrie, plus modéré que ses deux amis et moins compromis, n'alla pas en prison avec eux en 1806. Mais, il n'abandonna pas la cause. Le 3 janvier 1807, associé à Louis Plamondon, qui venait de finir son droit, il publiait un nouveau journal, *Le Courrier de Québec*, en opposition toujours au *Mercury*, mais moins violent de ton que le premier *Canadien*. *Le Courrier* parut, deux fois par semaine, jusqu'à la fin de juin. Labrie partant alors pour l'Europe, son journal dut suspendre sa publication. Notons qu'il fallait bien du travail et de la vaillance, à la vérité, pour mener de front les deux besognes d'étudiant

en médecine et de journaliste. Mais, il paraît certain que Labrie ne négligea pas plus l'une que l'autre. On connaît nombre d'étudiants qui n'en feraient pas autant à l'heure actuelle.

En 1807-1808, Labrie alla compléter ses études classiques médicales à Edimbourg, en Ecosse, avantage qu'il dut, selon l'abbé Auguste Gosselin, à la considération et à l'affection que lui portait le docteur Blanchet. De retour au pays en août 1808, il s'établit, comme médecin, d'abord à Montréal, rue Saint-Paul, puis, peu après, à Saint-Eustache, le village bientôt célèbre des "troubles" de 1837, où son condisciple, l'abbé Lajus, venait d'être nommé vicaire du curé Maillou. Le 12 juin 1809, le docteur Labrie épousait, à Saint-Eustache, Marie-Marguerite Gagnier, fille du notaire de l'endroit, dont il eut neuf enfants, la plupart morts en bas âge. L'aînée de ses filles, Marie-Zéphirine, devint en 1831 la femme du fameux docteur Chénier, mort sous les balles anglaises, dans l'église de Saint-Eustache, lors des "troubles" de 1837. Labrie n'a pas laissé de fils qui aient fait souche ou fondé des familles. Il mourut, un mois après le mariage de sa fille avec Chénier, le 26 octobre 1831, à 47 ans.

De 1808 à 1831, tout en exerçant sa pro-

fession de médecin à Saint-Eustache, Labrie a en plus consacré ses talents et ses forces, on pourrait dire a donné son coeur et sa vie, aux grandes et nobles tâches de l'heure. En lisant le petit livre, édité en 1907, où l'abbé Auguste Gosselin raconte sa vie et sa carrière, on se demande comment un médecin très occupé, un homme politique mêlé à tout, un éducateur si actif, et de même un historien remarquable, a pu suffire à tant de besognes à la fois. Cela paraît vraiment étonnant. C'est que, sans doute, il avait à un haut degré le goût du travail, qu'il savait mettre de l'ordre et de la méthode dans son labeur et que, surtout, il aimait profondément sa race et son pays.

Le docteur Labrie nous est mieux connu comme homme politique, comme éducateur et comme historien, que par ses activités professionnelles. Cela s'explique aisément. Ce sont toujours les actes de l'homme mêlé à la vie publique qui ont du retentissement et gardent son nom et son souvenir à la postérité. Or, bien qu'il soit mort jeune, Labrie, à ce triple point de vue du politique, de l'éducateur et du travailleur d'histoire, a été l'un des citoyens canadiens les plus marquants de sa génération.

Ce n'est qu'en 1827, quatre ans avant sa mort, que le docteur Labrie se fit élire, avec

Jean-Baptiste Lefebvre, pour représenter à l'Assemblée législative le comté des Deux-Montagnes, alors le comté de York. En ce temps-là, chaque comté envoyait deux députés à la Chambre. Labrie et Lefebvre, candidats du peuple furent élus contre les sieurs Dumont et Simpson, qui étaient ceux-ci les candidats du gouverneur Dalhousie (1820-1828). Mais, il y avait déjà quinze ans que, par ses activités diverses et par ses écrits, le docteur exerçait, dans tout le pays, une influence considérable. On n'a qu'à lire, dans le petit livre de l'abbé Gosselin, les chapitres qui en parlent pour être édifié et convaincu. Labrie était un modéré, qui répugnait aux mesures de violence, mais c'était un ferme aussi et un énergique, qui ne cédait rien sur le terrain des principes et des protestations légales légitimes. Son étude sur la constitution britannique et sur celle du Bas-Canada, publiée en brochure, sous sa signature, en 1827, l'année même de son entrée au Parlement, prouve à elle seule qu'il était l'un des patriotes canadiens d'alors les mieux au courant de la situation. Une fois député, Labrie, avec Papineau, Nelson et Cuvillier, fut l'un des principaux champions des droits méconnus du peuple, et cela jusqu'à sa mort.

Son action publique dans les choses de l'éducation ne fut pas moins importante. L'abbé Gosselin en témoigne abondamment. Il cite, en particulier, ce qu'en a dit Meilleur dans son *Mémorial de l'éducation* : "Le docteur Jacques Labrie, de Saint-Eustache, district de Montréal, l'auteur d'une *Histoire du Canada* restée à l'état de manuscrit et d'un *Essai sur la constitution britannique et sur celle du Bas-Canada*, avait établi deux écoles supérieures en cette paroisse (Saint-Eustache), dont l'une pour les garçons, tenue par M. Paul Rochon, et l'autre pour les filles, tenue par plusieurs personnes du sexe. Il les dirigeait toutes les deux et prenait part à l'enseignement avec autant de talent et de zèle que de succès. Son école de filles constituait une véritable école normale. Les examens publics de ces deux écoles étaient regardés comme autant de fêtes littéraires et scientifiques, auxquelles les amis de l'éducation de l'endroit, de tout le voisinage et surtout de la ville de Montréal se rendaient en foule." Cela, c'était déjà fort bien. Mais Labrie ne s'en tenait pas aux seules écoles de sa paroisse. Il visitait en plus, autant qu'il le pouvait, toutes celles de son comté. Aucune question d'ailleurs, par toute la province, ne l'intéressait davantage

que celle des écoles et de l'éducation de la jeunesse. C'est même à l'occasion d'une visite générale des écoles de sa région, pour se rendre compte du fonctionnement des lois qu'il avait lui-même contribué à faire adopter en 1829, qu'il contracta, à l'automne de 1831, la maladie qui devait l'emporter.

Labrie fut enfin un ami de l'histoire, cette assise des destinées de la patrie, qui en constitue la plus solide base. Sa correspondance avec Jacques Viger, le premier maire de Montréal en 1833, qui a laissé tant de précieux mémoires, et dont l'abbé Gosselin reproduit plusieurs lettres, montre bien que le docteur Labrie était lui aussi, comme Viger, un fervent du passé et de ses annales. Dans ses écoles de Saint-Eustache, il avait mis à la disposition des élèves un précis de l'histoire du Canada et un petit traité de géographie canadienne dont il était lui-même l'auteur. Les trop rares écrits qui nous restent de lui prouvent qu'il s'inspirait constamment, pour toutes sortes de considérations, des meilleures traditions de la vie du pays. L'on sait également, la citation du *Mémorial* de Meilleur que j'ai rappelée en témoigne, que le docteur avait composé et se proposait de publier une *Histoire du Canada*. Elle embrassait, à ce

qu'on a rapporté, toute la période de la domination française depuis les origines de la colonie, avec, en plus, celle de la domination anglaise de la cession de 1760 à la guerre de 1812. Le curé Jacques Paquin, qui fut à Saint-Eustache de 1821 à 1847, était, comme Jacques Labrie, un passionné de l'histoire. On imagine aisément que ces deux bons Canadiens, le curé et le docteur, avaient de fréquentes relations. "Rapprochés par le même zèle pour l'instruction du peuple, écrit l'abbé Gosselin, ils étaient aussi liés par le même goût pour les travaux littéraires et les recherches historiques. Le premier, d'après M. Meilleur, écrivit une histoire de l'Eglise en notre pays. Le deuxième composa une histoire complète du Canada. Malheureusement, tous les deux moururent avant d'avoir publié leurs travaux. Coïncidence encore plus fâcheuse, les manuscrits de l'un et de l'autre sont devenus la proie des flammes : celui du docteur Labrie, en 1838, dans l'incendie de Saint-Benoît, chez le notaire Girouard, qui l'avait en dépôt, et dont l'habitation brûla de fond en comble ; celui du curé Paquin, en 1852, dans l'incendie de l'évêché de Montréal, où on le conservait..." Au témoignage de tous ceux qui avaient pris connaissance de cette

*Histoire du Canada* de Labrie, entre autres de Papineau et de Morin, elle était d'une exceptionnelle valeur. Nulle part Labrie ne s'était révélé plus intelligemment et supérieurement patriote.

En résumé, le docteur Jacques Labrie a été, au cours de l'une des périodes les plus tourmentées de notre vie nationale, l'une de nos grandes figures canadiennes, l'un de nos patriotes les plus éclairés, les plus laborieux et les plus zélés.

---

## L'HONORABLE PIERRE CHAUVEAU

(1820-1890)

---

**P**IERRE-Joseph-Olivier Chauveau, ancien premier ministre à Québec et ancien président du sénat, qui fut longtemps surintendant de l'Instruction publique de notre province, puis shérif à Montréal, naquit à Québec, le 30 mai 1820. Il mourut à Montréal, le 4 avril 1890, à 70 ans.

La famille Chauveau était d'origine bordelaise en France. Le premier ancêtre venu au Canada s'était établi à Charlesbourg en 1707. Pierre-Charles Chauveau et Marie-Louise Roy, les père et mère de Pierre-Joseph-Olivier, demeuraient à Québec, et ils moururent jeunes. L'enfant, orphelin dès son bas âge, fut adopté par son oncle maternel, le juge Hamel. Il fit ses études classiques au séminaire de Québec

avec de grands succès. Il les termina très jeune, à l'âge de 16 ans. A 21 ans, il était admis au barreau de l'ancienne capitale. N'étant encore qu'étudiant, dès 1837, il collaborait déjà au *Canadien* de Québec et au *Courrier* des Etats-Unis. En novembre 1844, il brigua les suffrages des électeurs de Québec et l'emporta sur John Neilson à une forte majorité. Il devait être réélu jusqu'en 1855.

Chauveau fit partie du ministère Hincks-Morin en 1851, puis du ministère McNab-Morin en 1854. On lui confia, en 1855, la charge de surintendant de l'Instruction publique, où il succédait à Meilleur, et qu'il occupa jusqu'en 1867. En 1866, il fit le voyage d'Europe, pour étudier les divers systèmes d'éducation en vigueur en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne et en Italie. A la Confédération de 1867, Chauveau quitta la surintendance de l'Instruction publique et devint premier ministre à Québec. Il dirigea le premier gouvernement de la province, pendant six ans, de 1867 à 1873. Nommé sénateur à Ottawa en 1873 et porté tout de suite à la présidence de la Chambre haute, il s'y distingua par sa pondération et son impartialité. En janvier 1874, il démissionnait comme sénateur pour se présenter, candidat à

la Chambre des Communes, dans le comté de Charlevoix. Mais il fut défait par le tribun Pierre Tremblay. Il fut alors nommé à la Commission du hâvre de Québec, dont il devint en même temps le président. En 1877, le cabinet de M. de Boucherville lui offrait les fonctions de shérif à Montréal. Il accepta et occupa cette situation jusqu'à sa mort en 1890.

Quand, en 1878, l'Université Laval établit sa succursale à Montréal, Chauveau fut choisi comme titulaire de la chaire de droit romain, et, 1885, il succédait à Cherrier en qualité de doyen de la faculté de droit. Chevalier de Saint-Grégoire et Commandeur de l'ordre de Pie IX, M. Chauveau, à sa mort, était aussi officier de l'Instruction publique de France et membre correspondant de plusieurs sociétés savantes. L'Université Laval l'avait également honoré du doctorat en droit et du doctorat en lettres. Membre de la Société Royale du Canada, à sa fondation en 1882, il en devint le premier président de langue française pour l'exercice de 1883-1884.

M. Chauveau avait épousé à Québec, en 1838, Flore Massé, une pieuse et digne femme, dont il eut plusieurs enfants. L'une de ses filles s'est faite religieuse de la Congrèga-

tion de Notre-Dame et l'un de ses fils, Alexandre, professeur à Laval, est devenu juge des sessions à Québec, après avoir fait partie du cabinet provincial de M. Joly de Lotbinière.

Au milieu de ses soucis politiques et tout en remplissant avec exactitude ses diverses fonctions publiques, Chauveau, qui avait le goût inné des lettres et un beau tempérament d'orateur, a su trouver le temps d'écrire de bonnes pages et plusieurs de ses discours sont restés mémorables. Dans sa jeunesse, il tournait fort gentiment des vers. Sans être bien extraordinaires, ses *Joies naïves*, son *Donacona* et ses *Oiseaux de neige*, d'autres pièces encore, ont de l'allant et de la tenue. Ses articles et ses chroniques, publiés dans divers journaux et revues, le *Journal de l'Instruction publique*, par exemple, et l'*Opinion publique*, sont d'une bonne prose, correcte et ferme, notamment sa remarquable étude sur Garneau, qui date de 1883. Son roman de moeurs canadiennes, *Charles Guérin*, qu'il écrivit, je crois au temps où il était surintendant, que la *Revue canadienne* en tout cas a publié en 1898 et 1899, n'est pas sans doute un chef-d'oeuvre. On a dit que, dans sa pensée, ce n'était qu'une ébauche. Mais il y a, dans ce récit de choses et de faits canadiens, des traits

et des observations qui sont bien du terroir et se goûtent encore après cinquante ans. A cette époque où, les classiques terminés, l'on se formait à peu près tout seul, l'ancien surintendant a le mérite de s'être vraiment distingué.

On cite volontiers, dans nos modestes anthologies, entre autres de ses discours, celui qu'il prononça lors de l'inauguration du monument des héros de Sainte-Foy, en 1855, et celui qu'il fit sur la tombe de Garneau, en 1867. Lisez, dans ce dernier, et vous en serez édifié, l'éloquente profession de foi du premier ministre qu'il était à ce moment : "Nous ne pouvons, Messieurs, il est vrai, pénétrer les mystères de l'autre vie ! Mais nos croyances nous enseignent que nous y pouvons encore quelque chose, que ce n'est pas en vain que la sainte prière se répand, avec l'encens et les larmes, sur la tombe de nos amis, et que, enfin, la grande solidarité humaine ne finit pas avec la mort. Cette admirable trilogie de l'Eglise militante, de l'Eglise souffrante et de l'Eglise triomphante, si elle n'était pas un dogme, serait encore la plus belle des conceptions philosophiques. Reliant notre monde à l'autre, elle bannit les sombres terreurs et fait briller sur le redoutable passage du temps à

l'éternité la douce lumière de l'espérance qu'allume la foi et que nourrit la charité."

Quelques-unes des chroniques de Chauveau, celles notamment qu'il a données (de Québec), en 1875-1876, à l'*Opinion publique* de Montréal, sont signées P.C. (Pierre Chauveau). Le plus souvent, il signait ses articles en faisant précéder son nom des trois initiales de ses prénoms, à la mode anglaise, P.-J.-O. Chauveau.

J'ai connu M. Chauveau en 1884, au congrès national de la Saint-Jean-Baptiste, qui se tint, cette année-là, en juin, dans la salle du Gesù, rue Bleury, à Montréal. C'est lui qui présidait le congrès, lequel dura trois jours, et il assista à toutes les séances. Il était alors shérif de la grande ville et professeur à l'Université. Bien qu'il n'eut encore que 64 ans, il m'apparut comme un petit vieillard, plutôt malingre et chétif et de santé débile, mais de figure intelligente et distinguée, qu'encadraient de beaux favoris blancs et que couronnaient des cheveux pareillement enneigés, avec une belle tête, au front vaste, à l'oeil clair et pénétrant, et dont la voix cassée et chevrotante portait naturellement dans les notes aiguës. J'étais jeune écolier à ce temps-là, et M. le président me fit une vive impres-

sion. Je me rendis compte qu'il était l'un de nos grands Canadiens de l'heure, ce que, d'ailleurs, tout le monde affirmait autour de moi.

En sa qualité de président, M. Chauveau présentait tour à tour les orateurs du congrès, et il y en eut beaucoup durant ces trois jours : Mgr Fabre, Mgr Lafèche, le curé Labelle, Chapleau, Mercier, Laurier, Routhier, Ferdinand Gagnon, Charles Thibault, Joseph Royal et plusieurs autres. Le digne président s'acquittait de sa tâche avec une belle aisance et infiniment d'à-propos. En voici un exemple. M. Joseph Royal, plus tard lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, qui, encore jeune (un peu plus de 40 ans), s'était fait un beau nom, au barreau, dans le journalisme et dans la vie politique, allait prononcer son discours comme représentant des Canadiens de l'Ouest. "Messieurs, dit en substance M. Chauveau, l'orateur que j'ai l'honneur de vous présenter n'est pas un inconnu pour vous ni pour moi non plus. Dans cette même salle du Gésu, je présidais un jour, il n'y a pas loin de trente ans, en ma qualité de surintendant de l'Instruction publique, une distribution solennelle des prix. Un jeune élève d'alors vint si souvent recevoir des

prix et des couronnes que, lui mettant la main sur la tête, je me laissai aller à lui dire : "Continuez, mon jeune ami, et vous irez loin." Je ne croyais pas, Messieurs, être si bon prophète ! L'orateur que je vous présente, en effet, est allé loin en plus d'un sens. C'est l'honorable M. Royal, avocat, écrivain, journaliste, ancien député et ancien ministre, qui nous arrive de notre immense Ouest canadien."

Chauveau, qui a débuté jeune dans la vie publique et occupé très tôt des situations élevées, n'a pas été, je pense, comme Lafontaine, Morin ou Cartier, et, après lui, Champleau, Mercier ou Laurier, un homme politique de première grandeur. C'est peut-être comme orateur et comme écrivain qu'il a surtout marqué dans notre histoire. Il a laissé, en tout cas, "le souvenir d'un citoyen intègre, d'un homme d'honneur et d'un chrétien convaincu", ainsi qu'a écrit Routhier, qui fut généreusement dévoué aux choses de l'éducation et dont les activités variées ont rendu, à son pays et à ses compatriotes, d'importants et précieux services.

---

Monsieur  
ANTOINE GERIN-LAJOIE  
(1824-1882)

---

**A**NTOINE Gérin-Lajoie, avocat, publiciste, romancier et historien de talent, qui fut dans sa jeunesse secrétaire de l'ancien premier ministre Morin et, de longues années, conservateur de la bibliothèque du Parlement fédéral, est né, à Yamachiche, le 4 août 1824, et il est mort, à Ottawa, le 7 août 1882, à 58 ans. Il est l'auteur du roman canadien *Jean Rivard*, de *Dix ans d'histoire du Canada*, comme aussi de la chanson populaire *Un Canadien errant*.

La famille Gérin était originaire de la Savoie. Le premier venu au Canada, Jean Gérin, était sergent dans les troupes de Montcalm (1755-1760). "Il avait toujours tant belle humeur, a-t-il été raconté, que ses cama-

rades de régiment l'avaient surnommé *La joie*." C'est de là qu'est venu ce nom composé de Gérin-Lajoie, qui s'est perpétué dans la famille et que l'auteur de Jean Rivard devait immortaliser. Jean Gérin dit Lajoie, après la cession, se maria, à l'automne de 1760, à Yamachiche, et il s'y établit, sur une terre, au bord du grand fleuve. Treize enfants virent le jour à son foyer. Le septième, André, fut à son tour le père de onze enfants. De ceux-ci, le sixième, Antoine, marié, à Yamachiche, le 14 juillet 1821, à Marie-Amable Gélinas devint, lui aussi, le père d'une nombreuse famille, soit de dix-sept enfants, dont dix ont vécu jusqu'à l'âge adulte. C'est de l'aîné de cette famille béni du ciel, Antoine, deuxième du nom, né en 1824, qu'il est ici question. De père en fils, depuis 1760, tous ceux que j'ai nommés avaient résidé sur le même *bien*, habité la même maison et conservé pieusement les mêmes traditions. Les Gérin-Lajoie étaient donc de braves et bons *habitants*, estimés de tous, l'honneur de la paroisse.

A propos de leur nom, Antoine écrivait le 16 janvier 1861 à son jeune frère Denis, plus tard Mgr Gérin, curé de Saint-Justin: "Notre vrai nom de famille n'est pas Lajoie mais Gérin. Nos ancêtres en France n'ont jamais

été connus sous ce nom de Lajoie. C'est notre bisaïeul, Jean Gérin, qu'on a le premier appelé Lajoie, parce qu'il était toujours gai et content. Dans mes dernières années au collège de Nicolet, notre directeur, M. l'abbé Ferland (l'auteur de l'*Histoire du Canada* qui porte son nom), écrivait toujours mon nom Antoine Gérin-Lajoie, et j'ai continué à l'écrire ainsi. Mais, si je recommençais ma vie, je signerais Antoine Gérin tout simplement . . ." De fait, Mgr Gérin, son frère, et M. Léon Gérin, son fils, l'actuel président de la Société Royale, ont constamment signé Gérin tout court. Par contre, un autre de ses fils, M. l'avocat Henri Gérin-Lajoie, de Montréal, continue, et sa famille après lui, à porter les deux noms accouplés l'un à l'autre.

Antoine Gérin-Lajoie fit ses études classiques à Nicolet. Heureusement doué, il remporta dans ses classes de beaux succès. Il s'y distingua spécialement par son goût et ses aptitudes pour les lettres. À 18 ans, il écrivit une intéressante tragédie, en trois actes et en vers, *Le jeune Latour*, qui fut représentée sur la scène du collège et qui a été jugée digne, dans la suite, de figurer au *Répertoire national* de Huston, édité comme on sait en 1848-1850, et réédité, en quatre volumes *in-octavo*,

en 1893. Il composait aussi, étant encore écolier, de petits poèmes de circonstance et des chansonnettes. Il se trouvait en rhétorique en 1842, quand, un jour d'automne, des hautes fenêtres de la maison nicolétaine, l'on vit passer au loin, sur le grand fleuve, le sombre bateau qui emportait en exil, vers la terre d'Australie, les condamnés politiques des "troubles" de 1837-1838. Tout de suite, il eut l'idée d'écrire quelques couplets, sur un air connu, langoureux et mélancolique, comme pour exhaler la plainte des déportés. "La complainte fut composée en moins d'une heure, écrivait Benjamin Sulte en 1892. Le lendemain, tout le collège retentissait de ses accents. Ce fut une traînée de poudre par tout le Bas-Canada. Nos gens vibraient au son de ces paroles empreintes de tristesse, parce que c'était l'expression même de la pensée ou du sentiment populaire." On se rappelle les premiers couplets, ils sont, en effet, aujourd'hui comme hier, dans toutes les mémoires :

Un Canadien errant,  
Banni de ses foyers,  
Parcourait en pleurant  
Des pays étrangers.

Si tu vois mon pays,  
Mon pays malheureux,  
Va dire à mes amis  
Que je me souviens d'eux...

A l'été de 1844, après un court voyage aux États-Unis, Gérin-Lajoie vint se fixer à Montréal pour étudier le droit. Mais il était pauvre et il fallait vivre. Il entra au journal *La Minerve*, en qualité de correcteur et de traducteur. Il y fit bientôt de la rédaction. En 1845, il devint le secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste, qui se réorganisait, et, en 1847, Morin (Augustin-Norbert) en faisait son secrétaire. Entre temps, il étudiait son code. Le 20 septembre 1848, Gérin-Lajoie était admis au barreau. Cependant, comme les chicanes du palais ne le tentaient pas plus que celles de la politique, il ne tarda pas à accepter une situation de fonctionnaire. En 1849, il fut employé au ministère des Travaux publics. En 1850, il passa au bureau des arbitres provinciaux. En 1856 enfin, il fut nommé à la bibliothèque du Parlement, qui siégeait alors, alternativement, à Québec et à Toronto. C'est à Toronto qu'il épousa, le 26 octobre 1858, à 34 ans, l'une des filles d'Etienne Parent, le célèbre journaliste, en ce temps sous-secrétaire d'Etat, et dont, pour cette raison, la famille se trouvait dans le Haut-Canada, où siégeait le gouvernement. L'année suivante, le gouvernement étant revenu à Québec, Gérin-Lajoie l'y suivit avec sa jeune

femme. C'est alors, en 1860, qu'il fut, avec Larue et Taché, l'un des fondateurs des *Soirées canadiennes*, et que, deux ou trois ans plus tard, avec d'autres amis, il lança le *Foyer canadien*. Son roman, *Jean Rivard*, parut dans ces deux publications, la première partie, *Jean Rivard défricheur*, dans les *Soirées canadiennes* en 1862, et la deuxième partie, *Jean Rivard économiste*, dans le *Foyer canadien* en 1864. En 1867, le gouvernement s'étant fixé à Ottawa, Gérin-Lajoie vint y habiter avec sa famille. Toujours attaché à la bibliothèque fédérale, il en organisa les services et en dressa la bibliographie pour la partie française. C'est vers ce temps, je crois, entre 1867 et 1870, qu'il écrivit son important ouvrage sur l'établissement du gouvernement responsable *Dix ans d'histoire du Canada (1840-1850)*, qui a été publié, après sa mort, en 1888, par les soins de l'abbé Casgrain. Frappé d'une attaque de paralysie en 1880, Gérin-Lajoie languit quelques mois, et il mourut, à Ottawa, le 7 août 1882. Il avait 58 ans.

Avec les *Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé, le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie est bien, je pense, au moins à cette époque, le livre qui peint le mieux la vie et les moeurs des Canadiens d'autrefois. "La

lecture de ce livre, écrit Mgr Camille Roy, replacera sous vos yeux toute une série de coutumes et d'habitudes qui s'en vont. Elle vous le fera aimer, non seulement parce qu'il est un excellent manuel d'économie sociale, mais aussi parce qu'il est comme le reliquaire de vieilles choses disparues. Et, si vous tenez compte de la grandeur du dessein qui l'a inspiré, de la bonhomie et de la simplicité de l'exécution, de l'influence salutaire aussi qu'il peut avoir sur l'esprit du peuple, vous estimerez que ce roman, malgré ses défauts de composition et de style, est presque l'égal de celui que vers le même temps publiait M. de Gaspé, et, dans votre bibliothèque, vous placerez sans doute *Jean Rivard* à côté des *Anciens Canadiens*." On a plus d'une fois rapproché, en ces derniers temps, le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie de la *Maria Chapdelaine* du français Louis Hémond. "Pour nous, écrivait à ce sujet M. Pierre-Georges Roy en 1924, le vrai roman canadien, c'est le *Jean-Rivard* de Gérin-Lajoie. Au triple point de vue du style, de l'action et de la facture générale, *Jean Rivard* est sans doute inférieur à *Maria Chapdelaine*. Mais dans tout le livre de Gérin-Lajoie règne un souffle de patriotisme qui est remplacé dans le roman de Louis

Hémond par une espèce de fatalisme qui n'est certainement pas canadien, ni chrétien."

De même, *Dix ans d'histoire du Canada* est un ouvrage qui dénote, chez son auteur, un sens aigu de l'observation, beaucoup de réflexion et un patriotisme du meilleur aloi. Il y a là, dans un style peut-être un peu gauche et fruste, une forte étude, sérieuse et documentée, sur l'une des périodes les plus mouvementées de notre histoire politique, celle qui va de 1840 à 1850.

Les couplets d'*Un Canadien errant* n'ont guère d'envolée poétique, et, sur leurs six pieds aux rimes uniformément masculines, ces pauvres vers n'ont rien de bien extraordinaire. Leur mérite, je pense, c'est d'avoir traduit, à un moment donné, le sentiment profond de tous les Canadiens patriotes. Et c'est là, sans doute, ce qui les a rendus si populaires. Ils ont valu à Gérin-Lajoie, en tout cas, de délicates jouissances d'auteur. Un jour, raconte une chronique de l'*Opinion publique* (février 1872), que l'auteur d'*Un Canadien errant* passait dans une rue pauvre et déserte d'un faubourg de Toronto, il entendit chanter sa ballade par une douce voix de jeune fille, qui tombait de la fenêtre ouverte d'un haut étage d'une assez modeste maison

de pension. Il en fut touché jusqu'aux larmes. Une autre fois, à Ottawa, comme il cheminait avec Benjamin Sulte sur la colline du Parlement, c'est la voix puissante d'un "homme de cage", une belle voix de ténor, qui lui apporta, de la baie de l'Outaouais, qui se trouve au bas, les strophes vibrantes de sa complainte. Cette fois encore, affirme Sulte, il en pleura.

Le dimanche 14 septembre 1924, avait lieu, à Yamachiche, une jolie fête religieuse et littéraire, par laquelle on avait voulu commémorer le centenaire de la naissance de Gérin-Lajoie en août 1824. Il y eut messe solennelle à l'église paroissiale, chantée par son neveu, le regretté abbé Gélinas, du séminaire de Trois-Rivières, avec sermon de circonstance, par l'abbé Camirand, du séminaire de Nicolet, aujourd'hui Mgr Camirand, vicaire général. Dans l'après-midi, on se réunit, sous la présidence du vieux curé de la paroisse, Mgr Caron, à la maison natale de Gérin-Lajoie, qui compte deux siècles d'existence, dans le rang des *Petites Terres*, au bord du Saint-Laurent, sur le chemin de Montréal-Québec. La vénérable veuve de l'écrivain patriote, mort depuis quarante ans, était là, encore alerte en dépit de ses 84 ans sonnés, entourée de toute sa famille et d'une belle assistance d'amis ou

d'admirateurs de celui dont on célébrait la mémoire. Des discours furent prononcés par M. Pierre-Georges Roy, par Mgr Camille Roy, par M. Edouard Montpetit et par M. C.-J. Magnan. Ce fut un moment de gloire. Il marquait, comme dans une auréole posthume, le souvenir d'un Canadien éminent qui a bien mérité de sa patrie et de ses compatriotes.

---

MONSIEUR NAPOLEON BOURASSA  
(1827-1916)

---

**N**APOLEON Bourassa, artiste et écrivain, de descendance acadienne, qui a fait honneur à sa génération et devança peut-être son époque, était né à L'Acadie, sur la rive sud, pas très loin de Montréal, le 21 octobre 1827. Il est mort, à Lachenaie, où il se trouvait en séjour d'été, le 27 août 1916, à l'âge avancé de 89 ans.

Ceux qui, comme moi, l'ont connu, aux dernières années de sa vie, se rappellent sans doute ce beau vieillard, tout blanc, pas très grand, à la figure intelligente et fine, un peu mélancolique peut-être, qui se tenait toujours droit et paraissait si digne. À le voir passer, assister à quelque office religieux ou à quelque conférence, on s'imaginait être en présence de l'un de ces gentilshommes d'autrefois, affables,

courtois et bienveillants toujours, qui savaient garder pour eux leurs chagrins et leurs peines, qui semblaient moins pressés que les gens affairés que nous sommes et qui prenaient, eux, le temps de vivre. En nos jours, où tout se fait à la vapeur et à l'électricité et où l'on court partout en automobile sinon en avion, ce beau et digne vieillard, comme certains vieux curés de ma connaissance, personnifiait un autre âge. Cela reposait rien que de le voir, et cela édifiait aussi.

Napoléon Bourassa a été, chez nous, un pionnier des lettres et des arts, et, en même temps, un maître qui a compté peu de disciples à sa hauteur. Littérateur, conférencier, musicien, peintre, sculpteur, architecte, il fut tour à tour l'un ou l'autre ou tout ensemble l'un et l'autre avec une supériorité peu commune.

Sa vocation artistique se révéla de bonne heure, alors qu'il était encore jeune écolier au collège de Montréal, où il étudia de 1840 à 1848. L'un de ses maîtres, le sulpicien Barbarin, musicien des mieux doués et grand ami des lettres et des arts, fut pour lui comme un inspireur et un initiateur. Au sortir du collège cependant, comme tant d'autres — cela semblait alors une nécessité — il dut s'acheminer vers une profession libérale et

choisit l'étude du droit, mais sans beaucoup d'enthousiasme. Il n'y avait pas de cours universitaire à Montréal en ce temps-là. Il entra comme "clerc" au bureau légal de Normand Dumas, un excellent avocat et un homme d'esprit. Mais ça ne prenait guère et le maître en basoche et son "clerc" convinrent bientôt l'un et l'autre que l'étudiant n'était pas dans sa voie. Un jour, a-t-on raconté, étant chez lui, dans sa famille à L'Acadie, le jeune homme rêvait à son idéal. Assis devant le foyer, il couvrait de figures fantaisistes, avec son crayon, le costume de toile blanche dont il était vêtu. Sortant soudain de sa rêverie, il dit à sa mère en lui montrant ses "dessins" : "Ma vocation, la voilà ! Je serai artiste-peintre." Quelques mois plus tard, il était à Québec, le pinceau à la main, dans l'atelier de Théophile Hamel, le meilleur portraitiste de son temps. Celui-ci ne tarda pas à trouver chez son élève des dispositions remarquables. Il s'intéressa à son avenir. Bientôt, grâce à l'appui du curé Charles LaRocque, de L'Acadie, le futur évêque de Saint-Hyacinthe, il décida son père à l'envoyer étudier en Europe. En 1856, Napoléon Bourassa revenait d'Italie. Sa carrière d'artiste commençait. Elle devait se poursuivre plus de cinquante ans.

Un an après son retour d'Europe, en 1857, le jeune artiste épousait à Montebello, où l'un de ses frères était curé, Azélie Papineau, la fille de Louis-Joseph Papineau, le célèbre tribun et homme politique bien connu. Plusieurs enfants sont nés de ce mariage, entre autres, pour ne nommer que les garçons, le regretté abbé Gustave Bourassa, ancien secrétaire de l'Université, et M. Henri Bourassa, le député de Labelle.

Tout le monde sait que Napoléon Bourassa est l'auteur de *Jacques et Marie*, ce touchant roman historique, digne frère de *l'Évangéline* de Longfellow, qui s'esquisse dans le cadre si émouvant du "grand dérangement" de l'Acadie de 1755, et qui est, je pense, avec les *Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé et le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, ce que nous avons de mieux dans notre très modeste production de romans d'avant 1870. Mais l'on sait moins peut-être que Bourassa a publié quantité d'autres nouvelles, conférences et articles, écrits toujours d'une plume alerte et élégante, dans divers journaux et revues, notamment dans la *Revue canadienne*, dont il fut le premier directeur en 1864 et à laquelle il a collaboré longtemps.

Conférencier disert et agréable, plutôt qu'orateur entraînant, il a pris souvent la parole devant nos auditoires les mieux choisis et dans nos milieux les plus distingués, depuis par exemple cette conférence sur *Naples et ses environs*, qu'il fit en 1860 au Cabinet de lecture de Notre-Dame, jusqu'à cette délicieuse causerie sur *Nos grand'mères*, qu'il donna, cinquante ans plus tard, chez les Sourdes-Muettes, à Montréal, à un groupe de dames de charité. Toujours on accourait l'entendre de partout et jamais il ne lassait ses auditeurs. Il avait le charme !

Architecte et peintre, on lui doit, à Montréal, la décoration de *Nazareth*, la construction et la décoration de *Notre-Dame-de-Lourdes*, un vrai bijou-chapelle, à Saint-Hyacinthe, *le couvent des Dominicaines*, à Fall River, *l'église Sainte-Anne*, à Montebello la jolie petite église qui est, a-t-on dit, l'une de ses plus charmantes créations. On mentionne, parmi ses meilleurs tableaux, une *Apothéose de Christophe Colomb*, grisaille de grande allure, une *Mort de saint Joseph*, une *Méditation*, une *Peinture mystique* . . . Et que d'autres oeuvres, son pinceau, son ciseau ou ses crayons ont produites, qui mériteraient mieux qu'une mention au fil de la plume !

Bourassa, je tiens à le souligner, et il le fait bien voir dans toutes ses oeuvres, était un croyant sincère et convaincu. "Les jouissances des sens, écrivait-il un jour, s'en vont en poussière, il n'y a d'éternel que la vie de l'âme, la vie laborieusement employée au perfectionnement de soi-même et de ses semblables, à l'assimilation du beau humain au beau divin . . ." Elever son âme et celles des autres pour les faire vivre davantage d'une vie plus haute, tel a été le noble but, en effet, auquel le maître a constamment tendu.

"La physionomie de l'artiste que fut Napoléon Bourassa, disait un anonyme dans la *Revue canadienne* d'octobre 1916, séduit, plus encore que la durée de sa carrière, par tout ce qu'elle révèle d'exquise valeur morale et intellectuelle. La religion, la patrie, la famille, les amitiés, les lettres et les arts, tout a été embrassé par cet esprit large et délié, quoique contenu toujours dans une forme discrète . . . Dans l'histoire de tous les pays, il y a l'époque d'obscur et généreuse souffrance de tous ceux qui en sont les pionniers. Bourassa fut ainsi un homme de désir et de souffrance dans ses laborieux efforts à produire l'acclimatation du grand art au Canada. Mais il aimait son art et son pays. S'il eut dans sa vie des heures de

profonde tristesse, il ne connut jamais l'aigreur. Pour alimenter son art, il avait plus encore que son dévouement au sol natal . . . En toutes choses, il recherchait l'idée générale, la concordance des hommes, des idées et des faits. Son art fut la profession et l'enseignement de ce qu'il a appelé lui-même les principes universels d'existence et d'harmonie dans l'oeuvre du créateur." Et M. Thomas Chapaïs écrivait de même, au lendemain de sa mort : "L'écrivain et l'artiste éminent que fut Napoléon Bourassa était en même temps le meilleur, le plus distingué et le plus charmant des hommes. Chez lui, les dons du coeur égalaient ceux de l'esprit. L'on voyait briller en sa personne les qualités et les vertus qui font l'honnête homme et le gentilhomme."

Napoléon Bourassa a été, chez nous, un précurseur trop souvent incompris. Son tort ou son malheur, à l'encontre d'Alfred de Musset, qui était venu trop tard dans un monde trop vieux, fut de venir trop tôt dans un monde trop jeune.

Le 23 septembre 1928, on célébrait par de jolies fêtes, à Montebello, le centenaire de naissance de Napoléon Bourassa, comme on l'avait fait, en septembre 1924, à Yamachiche, pour Gérin-Lajoie. M. le juge Fabre-

Surveyer, M. le professeur Lagacé, M. le docteur Prince et quelques autres prononcèrent des discours. Au nom de la famille, M. Henri Bourassa, le fils du grand artiste, remercia. Il avait une tâche délicate à remplir. Mais il est un virtuose de la parole et un homme au grand cœur. Il sut trouver, en des réminiscences touchantes, les accents qui convenaient. Librement, fièrement et modestement quand même, il rendit à l'artiste, à l'homme d'honneur et au chrétien sincère qu'avait été son père, le plus discret et en même temps le plus vibrant des hommages. Je pensais, en l'écoutant, à son regretté frère, l'abbé Gustave, qui eut, lui aussi, avec son esprit fin et son cœur délicat, trouvé sans peine les mots voulus, s'il eut été avec nous en ce jour d'apothéose. Et je me disais que, vraiment, si Napoléon Bourassa fut un grand artiste, il aura été tout autant un heureux père. Ce n'est pas souvent qu'un pareil père peut être justement loué par de tels fils !

---

L'Honorable SENATEUR BELLEROSE  
(1820-1899)

---

**J**OSEPH-Hyacinthe Bellerose, longtemps député de Laval, puis sénateur, qui a passé sa vie à Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus, naquit à Trois-Rivières, le 12 juillet 1820. Il mourut à Saint-Vincent, le 13 août 1899, dans sa quatre-vingtième année. Je l'ai bien connu, quand j'étais tout jeune, car Saint-Vincent est le village de mon enfance. Je suis particulièrement heureux de faire place, dans cette modeste galerie de nos hommes marquants, à celui que nous appelions toujours "Monsieur le sénateur".

Bellerose commença son cours classique à Nicolet, où on le trouve de 1833 à 1837, et il le termina à Saint-Hyacinthe, en 1841. Il entreprit, après avoir porté la soutane un an ou deux, de faire son droit à Montréal. Mais il ne fut jamais admis au barreau. Il se mit, en effet, peu après, dans le commerce, à Saint-Vincent-de-Paul. Le sénateur David a écrit,

dans une chronique à *La Patrie*, qu'il avait été maître d'école. Peut-être a-t-il enseigné uniquement dans les collèges où il avait étudié. En tout cas, vers 1845, il résidait à Saint-Vincent. C'est là qu'il épousa, en 1847, Henriette Armand, fille du lieutenant-colonel François Armand et soeur du sénateur Joseph-François Armand, de Rivière-des-Prairies. Je ne leur ai pas connu d'enfants. Il fit aussi partie de la milice, au moins dès 1855, ce qui était fort bien vu à cette époque. Dans ma jeunesse, disons entre 1872 et 1878, M. le sénateur était le maire de notre paroisse et il était aussi lieutenant-colonel. Je l'ai entendu parler plus d'une fois, dans les assemblées publiques, sur la place de l'église, et je l'ai vu souvent, dans le champ avoisinant le collège, parader, à la tête d'un bataillon, à cheval et sabre au poing. Ce qu'il me paraissait important et imposant, autant que fier et bel homme !

En 1853, l'un des condisciples de Bellerose à Saint-Hyacinthe, M. Norbert Lavallée, né à Saint-François-du-Lac en mai 1821 et ordonné prêtre en 1847, arrivait à Saint-Vincent comme curé. Il devait diriger la paroisse jusqu'en 1881, année où il mourut, le 6 novembre. M. Bellerose se construisit

bientôt une résidence voisine du presbytère, à gauche en regardant la rivière, et les deux anciens "maskoutains" se fréquentaient assidûment. En ce temps-là, à Saint-Vincent, les hommes les plus considérables du village étaient, avec le curé Lavallée et le sénateur Bellerose, l'ancien notaire Césaire Germain, le docteur Pominville et M. Hector Lussier, de la famille seigneuriale de Varennes, propriétaire du manoir et des terres de Sabrevois de Bleury.

Bellerose se porta candidat à la députation en 1861, sous l'Union. Cette première fois, il échoua. Deux ans plus tard, aux élections de juin 1863, il fut plus heureux et devint le député de Laval à l'Assemblée législative. Il garda son mandat jusqu'à la Confédération. Aux élections d'août 1867, après l'établissement de la Confédération, il fut élu tout ensemble pour Ottawa et pour Québec, le double mandat étant alors admis. Il fut réélu en 1871, pour le comté Laval toujours, de la même façon, pour les deux Chambres. Il siégea à Ottawa jusqu'à sa nomination, le 16 octobre 1873, par lord Dufferin, comme sénateur de la division de Lanaudière, et il siégea à Québec jusqu'au 7 juin 1875. Il s'occupait en même temps, et très activement,

des affaires municipales, et il a été maire de Saint-Vincent, si je ne me trompe (les registres de l'état civil n'existent plus), une vingtaine d'années, de 1867 à 1887. Avec le curé Lavallée et le notaire Germain, il s'intéressait aussi aux écoles, nous visitait et nous donnait des prix. M. le sénateur, en deux mots, s'occupait de tout, et il jouissait d'un grand prestige. C'est à lui que Saint-Vincent doit l'établissement, dans son village, de la prison de la Réforme en 1861, puis du pénitencier provincial, qui a remplacé la Réforme en 1873, ce qui a constitué, au moins du point de vue matériel, une source de prospérité.

Bellerose était conservateur en politique et il appuyait Cartier. Mais il gardait une certaine indépendance dans ses vues et dans ses attitudes, même vis-à-vis de son parti. A deux reprises, Cartier lui offrit des postes importants et après la mort de sir Georges, on voulut le faire ministre. Pour ne pas se lier, il refusa tout. Finalement, il se sépara des "bleus", sans s'allier aux "rouges", à propos de l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick et du scandale du Pacifique. Du côté de Québec, au temps de Chapleau, il fit aussi de l'opposition et fut, avec Trudel et Tardivel, l'un des piliers du parti "castor",

un tenant de *L'Etendard* et de *La Vérité*. Dans les questions politico-religieuses, il soutint inlassablement les idées et les activités de Mgr Bourget. De toutes manières, Belle-rose, catholique ardent et patriote militant, resta, sa vie durant, un franc-parleur et un franc-tireur. De tels hommes ne sont pas toujours commodes. Mais, ils rendent souvent de précieux services au bien public.

Dans ses *Portraits et Dossiers Parlementaires*, publiés en 1873, le journaliste Auguste Achintre (1834-1886) a comme suit brossé la silhouette de Bellerose député : "Membre des Communes et du Parlement provincial, il siège aux deux Chambres et remplit les devoirs de ses deux mandats avec le zèle un peu brusque et la ponctualité d'un général en tournée d'inspection. C'est une individualité, presque un type. Son verbe, sa pose, son éloquence, ses allures sont essentiellement militaires. Le physique est à l'avenant. De fortes moustaches d'un blond vif, auxquelles s'ajoute une impériale savamment tourmentée, donnent aux traits accentués de sa figure énergique un air martial et résolu. La voix est forte, l'organe vibrant, la parole brève, martelée. Lorsque le membre pour Laval adresse une interpellation au ministère ou défend les

réductions du budget, ses phrases coupées, rapides et nettes, rappellent les feux de file d'un peloton d'exercice. La Chambre l'écoute volontiers, car il est rare qu'un des projectiles lancés n'atteignent point la cible . . .”

Devenu sénateur, et ce fut pour un quart de siècle, Bellerose resta ce qu'il était député, et le portrait d'Achintre, très réussi, lui convint jusqu'à l'extrême vieillesse. A preuve, ce qu'en écrivait feu L.-O. David, dans la chronique dont j'ai parlé à *La Patrie* (1924), vingt-cinq ans après sa mort : “Bellerose était un ancien maître d'école qui maniait la parole, comme il avait manié la fêrule, avec une vigueur peu ordinaire, même quand il eut vieilli. Doué d'un physique robuste et d'une voix puissante, il parlait facilement et d'une façon convaincante. Aussi avait-il, devenu vieillard comme dans sa jeunesse, beaucoup de succès dans les assemblées publiques . . .”

Le sénateur Bellerose vécut ses dernières années, d'abord avec Mme Bellerose, puis une fois devenu veuf, en pension au couvent, chez les bonnes Soeurs de la Providence, à Saint-Vincent, dont il a été un bienfaiteur insigne. Il est mort là, le 13 août 1899, à 80 ans. Ce fut un fidèle enfant de l'Eglise et un crâne serviteur de son pays.

L'Honorable LOUIS-SIMEON MORIN  
(1831-1879)

---

**L** OUIS-Siméon Morin, qu'il ne faut pas confondre avec Augustin - Norbert Morin, dont il est question dans une notice précédente, naquit d'une modeste famille de cultivateurs, le 20 janvier 1831, à Lavaltrie, où il mourut le 7 mai 1879. Son père, Joseph Morin, était un fils du sol et un bon terrien lui-même, excellent catholique et patriote ardent. Par sa mère, Félicité Pelletier, Louis-Siméon était le petit-neveu de Salomon Juneau, le fondateur en 1818 de Milwaukee sur les bords du lac Michigan, et aussi le cousin de Joseph Papin, le célèbre tribun, qui fut du parti de Papineau, et contre qui le jeune Morin, fidèle à Lafontaine, à l'autre Morin et à Cartier, rompit plus d'une lance sur les tréteaux politiques.

Le curé d'alors à Lavaltrie, M. Théberge, qui a été en charge de la paroisse de 1840 à 1846, remarqua, aussitôt après son arrivée, la mine intelligente et l'esprit éveillé de ce bel enfant de 9 ans. Il en parla avec les prêtres-directeurs de l'Assomption qui passaient souvent en visite chez lui. Bien que le père fut plutôt pauvre et chargé d'une famille nombreuse, ces Messieurs prirent les moyens de faire instruire l'enfant. A 10 ans, en 1841, il entra au collège de l'Assomption, qui existait depuis huit ans. Il y fit merveille et ses faciles succès permirent d'augurer beaucoup pour son avenir.

M. l'abbé Louis Casaubon, qui a passé toute sa vie à l'Assomption et y a laissé le souvenir d'un éducateur de premier ordre et d'un saint prêtre — il est mort en 1912, à 80 ans — avait connu Louis-Siméon écolier, alors que celui-ci terminait son cours de philosophie et de sciences. Voici le portrait qu'il en esquissait dans ses précieuses "notes" : "Taille au-dessus de la moyenne, svelte et élégante, grands yeux limpides et front large, où rayonnaient l'intelligence et la distinction, de manières gracieuses et dégagées, tel nous apparaissait au physique le jeune Morin à son temps de collègue. D'autre part, d'âme ardente

et enthousiaste, d'esprit pénétrant et d'imagination vive, de jugement solide et de mémoire très heureuse, Louis-Siméon était par nature d'un caractère noble et élevé..." Et M. Casaubon, pour montrer l'extrême facilité de ce brillant condisciple, raconte comment, à l'occasion de la visite au collège de quelque personnage, Morin, à la salle d'étude, sur un signe du directeur, savait toujours improviser habilement et complimenter M. le visiteur, en demandant, pour finir, avec un sourire engageant, un congé qu'il obtenait sans peine.

Admis au barreau de Montréal en 1852, à 21 ans, Morin se lança aussitôt, et avec un succès quasi foudroyant, dans les luttes politiques. En 1854, il batailla à la tribune populaire, dans l'Assomption, en faveur de Louis Archambeault et contre son cousin, l'éloquent et puissant Joseph Papin. En 1856, il était élu lui-même par acclamation député de Terrebonne à la Chambre des Canadas-Unis. En 1859, à 28 ans, il devenait solliciteur-général dans le cabinet Cartier-MacDonald. Battu dans Terrebonne aux élections générales de 1861, il fut aussitôt élu dans Laval, où Petrus Labelle (l'oncle maternel de M. Edouard Montpetit) démissionna en sa faveur. Mais déjà, à cause de ses faibles-

ses et de ses oublis, son étoile pâlisait. Défait aux urnes en 1863, il ne se représenta plus. Il accepta, peu après, le poste de secrétaire de la commission de codification que présidait l'autre Morin (Augustin-Norbert), l'ancien premier ministre. Ce n'était en fait, ce secrétariat, qu'une sorte de sinécure, et Louis-Siméon y végéta à peu près. Quelques années plus tard, en 1873, on le nommait protonotaire à Joliette.

Au commencement de sa carrière, tout en "faisant de la politique", Morin avait aussi brillamment plaidé au palais, surtout devant la cour criminelle. Ayant fait son droit à l'étude réputée de Cherrier et Dorion, en société dans la suite avec Gérard Ouimet et Wilfrid Marchand, il n'avait pas tardé à devenir un excellent avocat. De même qu'on venait de dix lieues à la ronde aux assemblées publiques où il devait parler, ainsi on accourait de partout au prétoire quand il allait plaider. Mais tout cela sombra trop tôt.

Sans vouloir l'accabler, comme on l'a fait souvent, il me semble, en ne tenant pas assez compte des circonstances, il faut admettre que, dans une situation de fonctionnaire, Morin se survivait bien un peu à lui-même. Il ne fut pas assez fort, ou assez prémuni, contre les

occasions et les tentations du plaisir et de la vie joyeuse. Peut-être lui a-t-il manqué, par sa négligence à fonder un foyer, d'avoir auprès de lui une femme bonne et dévouée, qui lui eût assuré une existence plus calme et mieux ordonnée. En tout cas, Morin, resté célibataire, en dehors maintenant de la grande vie publique et en partie oublié, mourut à Lavaltrie, je l'ai dit plus haut, le 7 mai 1879, à 48 ans.

“Devenu ministre à 28 ans, entouré d'amis et d'admirateurs, il lui manqua, pour continuer à s'illustrer et à honorer son pays, a écrit L.-O. David, les habitudes d'amour du devoir, de travail et de tempérance qui auraient fait sa force. Morin montra qu'il avait plus de talent que de caractère. Ses meilleurs amis en furent consternés et le peuple en fut désappointé.” Ce jugement est un peu sommaire et vraiment trop sévère. Les faiblesses et les oublis de Morin n'ont probablement pas été les seules causes de sa retraite prématurée de la vie publique. La politique est toujours ingrate et les circonstances expliquent bien des choses. On l'a vu dans le cas de Lafontaine et dans celui de Cartier. On peut l'apercevoir aussi dans le cas de Morin.

Morin était un bel homme et il avait de belles qualités. "M. l'avocat, comme on l'appelait toujours, disait récemment un ancien de Lavaltrie au neveu de Morin, l'abbé Donat Martineau (le fils de sa soeur), était bienveillant envers tout le monde et poli comme je n'en ai pas connu d'autres. Il se découvrait devant la plus pauvre des femmes et même devant un enfant. Et puis, quel bel homme il était et comme il avait fière allure ! Lors de la visite du Prince de Galles à Montréal (Edouard VII) en 1860, notre M. Morin, alors ministre dans le gouvernement, "passa pour le plus beau de tous les princes" ! Et M. l'abbé Louis Casaubon lui a rendu ce témoignage que je condense : "Morin était un homme distingué, doux et bon, qui aurait été incapable de blesser la charité. Sa belle éducation et son goût délicat ne lui permirent jamais d'user de paroles libres ou grossières. Pour rien au monde il n'eut abusé de la crédulité populaire dans le but de nuire à un adversaire. Ferme dans ses principes religieux, il savait au besoin soutenir et défendre sa foi et les ministres de l'autel. On a eu raison d'écrire au bas de son portrait, conservé au collège, cette sentence latine : *Orator facie pulcher, ingenio pulchrior, eloquentia vere*

*pulcherrimus* — Beau de figure, plus beau encore par l'esprit, il l'était par son éloquence au suprême degré.

Un homme dont on peut dire de si belles choses, même s'il a eu ses misères et ses faiblesses, reste encore quelqu'un qu'on a le droit d'estimer et dont il convient d'honorer la mémoire.

---

SIR ADOLPHE CHAPLEAU  
(1840-1898)

---

**J**OSEPH - Adolphe Chapleau est né, à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, le 9 novembre 1840. Il est mort, à Montréal, le 13 juin 1898, à 57 ans. Avocat, député, ministre et premier-ministre à Québec, puis ministre à Ottawa, il a été l'un des hommes les plus considérables de son temps et, sans aucun doute, l'orateur le plus aimé des foules que nous ayons eu.

Le père de Chapleau était un modeste tailleur de pierre et Joseph-Adolphe se trouva être l'un des aînés d'une famille de sept enfants. Le premier ancêtre, venu de la Vendée au Canada, arriva au pays, selon Tanguay, en 1654. Le futur grand homme était encore très jeune quand sa famille alla se fixer à Terrebonne. Et c'est là, au collège Masson, qu'il commença ses études classiques. Il les

termina à Saint-Hyacinthe, où il fut, en philosophie, l'élève du célèbre M. Desaulniers. Admis au barreau de Montréal en 1861, à 21 ans, Chapleau se faisait élire, en août 1867, à 26 ans, député de Terrebonne à la nouvelle Chambre de Québec. Six ans plus tard, il était ministre, d'abord, en 1873, dans le cabinet Ouimet, puis en 1875, dans le cabinet de Boucherville. En 1879, il devint premier-ministre, et ce fut pour trois ans, jusqu'en 1882. Son ascension, comme l'on voit, avait été rapide. À ce moment, entre 1879 et 1882, à cause de ses talents brillants, de son éloquence surtout, il jouissait, par toute la province, d'une popularité immense. L'affaire du chemin de fer du nord, où, avec le financier Sénécal et le journaliste Dansereau, il suscita de nombreux mécontents, même dans son parti — c'est de là qu'est né la parti "castor" — mina bien un peu son prestige. Mais il restait puissant. Professeur de droit criminel à l'Université de Montréal depuis 1878, il se vit octroyé, en 1882, de grands honneurs. Le pape Léon XIII le créa commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire, et le gouvernement français le décora du ruban de la Légion d'honneur.

Le 25 novembre 1874, à 34 ans, Chapleau avait épousé, à Sherbrooke, Marie-Louise

King, fille du colonel King, une anglo-protestante, femme de haute distinction, mais qui, à cause de la différence de religion précisé-ment, ne lui convenait peut-être pas absolu-ment. Aucun enfant n'est issu de ce mariage.

À l'automne de 1882, sir John-A. MacDo-nald, l'ancien collègue de Cartier, alors premier-ministre du Canada, avait donc appe-lé Chapleau à faire partie du gouvernement d'Ottawa, et les électeurs de Terrebonne, que Chapleau représentait à Québec depuis 1867, lui avaient confié avec enthousiasme le mandat fédéral. Mais, à Ottawa, le rusé sir John, qui le redoutait probablement, eut soin, tant qu'il vécut, pendant dix ans, de le tenir dans un ministère de moindre importance, la secré-tairerie d'Etat, poste où l'ancien premier-ministre de Québec s'ennuya et s'étiola. L'affaire Riel, en 1885-1886, nuisit en plus considéra-blement à son prestige, jusque dans Québec. Je n'ai pas le loisir de discuter ici cette question délicate. En laissant condamner Riel, Cha-pleau, soutiennent ses amis, ainsi que l'expri-mait récemment M. l'avocat J.-A. Beaulieu (conférence de mai 1933 à Saint-Jérôme), crut faire son devoir. Il est certain, d'autre part, que sa province, en grande majorité, le désapprouva. Une agitation considérable se

produisit. Mercier, à la tête des libéraux et des nationalistes, prit le pouvoir. Le parti conservateur, si puissant jadis, se trouva désemparé dans Québec, et ce fut pour longtemps. Je ne juge pas, je constate un fait. De ce moment, la carrière active de Chapleau se trouva en partie brisée. Il continua cependant à tenir un rang d'honneur. Le 5 décembre 1892, sir John Thompson le nommait lieutenant-gouverneur à Québec. Le 20 mai 1896, il était créé baronnet. Son temps d'office expiré, le 1er février 1898, sir Adolphe, comme on disait maintenant, rentra dans la vie privée. Il mourut la même année, à l'hôtel Windsor à Montréal. Il avait 57 ans.

Si Chapleau n'a pas toujours été égal à lui-même, s'il n'a pas montré en certaines circonstances assez de force de caractère, s'il a vieilli avant l'âge, un peu par sa faute comme tous les intempérants et les gens mal réglés, il n'en reste pas moins, devant l'histoire, l'un de nos grands hommes — même les grands hommes sont rarement parfaits — de ceux, je veux dire, qui font le plus honneur à la race dont nous sommes fiers. Il fut en son temps l'orateur canadien populaire par excellence, plus vibrant que Mercier, moins compassé que Laurier. Avec sa tête incomparable,

sa chevelure de conquérant, son oeil si clair et sa voix d'or, il électrisait à la lettre ses auditeurs et il les ravissait. Quand il le voulut, il fut éloquent comme jamais personne chez nous ne l'a été. Il avait d'abord un physique irrésistiblement attrayant. Doué en plus d'une imagination très vive et étonnamment fertile, homme de coeur s'il en fût, facilement accessible à toutes les passions, il parlait surtout aux sentiments, trouvait vite et naturellement les mots et les images qui prenaient l'âme, s'exprimait avec une chaleur, une abondance et une aisance qui masquaient parfois le vague ou le flou de la pensée et le laisser-aller du raisonnement. On a publié un recueil de ses principaux discours. Il est intéressant. Mais, ainsi lus dans un volume trop froid, ils sont loin, ces discours, de valoir ce qu'ils donnaient l'illusion d'être — je l'ai entendu maintes fois — quand il les prononçait de sa voix merveilleuse, en secouant sa tête de lion et en vous regardant de cet oeil pénétrant, qu'on aurait dit inspiré par quelque divinité cachée.

Les hommes au grand coeur ont d'ordinaire, mêlés à leurs qualités, des défauts et des faiblesses, à moins qu'une forte vertu ne les en garde. Chapleau n'a pas échappé à la loi

commune. "S'il n'a pas été tout ce qu'il aurait pu être, a écrit L.-O. David, il a quand même, pendant près de quarante ans, fait grand honneur à sa province et à son pays, par son esprit pétillant, son tact et son habileté, surtout par un talent oratoire exceptionnel, talent qu'il a souvent mis au service du droit, de la justice et des plus belles causes religieuses et nationales." Ce jugement comporte une réserve qui peut paraître sévère. Je le crois juste dans son ensemble.

Comme tous les hommes qui mènent la vie publique, Chapleau eut sa part, une large part, d'épreuves et d'ennuis à subir et à supporter. Il sut le faire avec une belle générosité d'âme, ce qui invite à pardonner bien des faiblesses. Il écrivait un jour (mai 1883) au curé Labelle, son grand ami : "Les voix qui encouragent et les mains qui bénissent font oublier les voix qui maudissent et les mains qui déchirent...". Ces lignes sont d'un homme au noble coeur, il n'y a pas à s'y tromper. L'éloquence de Chapleau, on le saisit sur le vif, coulait de bonne source. Elle jaillissait de son coeur. Or, la parole de l'ancien est toujours vraie : c'est le coeur qui rend l'homme habile à bien dire — *Pectus est quod dissertos facit.*

## L'Honorable HONORE MERCIER

(1840-1894)

---

**H**ONORE Mercier, l'ancien premier-ministre de Québec, est né, à Saint-Athanase d'Iberville, le 15 octobre 1840, la même année que Chapleau et un an avant Laurier. Il est mort, à Montréal, le 30 octobre 1894, à 54 ans. Comme Chapleau, et après lui, orateur puissant et chef politique habile, il a joui dans la province, plusieurs années, d'un grand prestige et d'une influence considérable.

Le premier Mercier, venu au Canada vers 1663, était originaire de la Vendée. Le grand-père d'Honoré habitait Saint-Thomas de Montmagny. Le père avait compté parmi les premiers colons d'Iberville. Né en 1840, le futur premier-ministre vint faire ses études

classiques au collège Sainte-Marie de Montréal où il entra en 1854. En 1862, il s'occupe de la rédaction du *Courrier* de Saint-Hyacinthe et il fait déjà de la politique. En même temps, il étudie le droit au bureau légal de Lafontaine et Papineau. Reçu au barreau en 1865, à 25 ans, il établit son étude à Saint-Hyacinthe. Il est de ceux qui s'opposent à l'établissement de la Confédération. Le 23 août 1872, il brigue les suffrages des électeurs de Rouville et devient leur député aux Communes d'Ottawa. En 1874, il ne se représente pas, forme un bureau légal avec l'avocat Bourgeois, bureau qui est très achalandé. Candidat en 1878 dans le comté de Saint-Hyacinthe, il est défait aux urnes, par le futur juge Louis Tellier, à six voix de majorité. Mais, en 1879, il est appelé à faire partie du cabinet Joly de Lotbinière à Québec, et il est élu dans Saint-Hyacinthe. La même année, le 30 octobre, le ministère Joly doit céder le pouvoir au ministère Chapleau. Mercier suit son chef et ses amis dans l'opposition. Ayant formé un nouveau bureau légal à Montréal avec l'avocat Beausoleil en 1882, Mercier, de plus en plus actif et remuant, toujours éloquent, devient, en 1883, le chef de l'opposition à Québec. Après l'affaire Riel, sous le

coup de l'émotion causée par l'exécution du pauvre déséquilibré qu'était le chef des Métis (à Régina, le 16 novembre 1885), Mercier dirige les libéraux unis aux nationaux ou nationalistes (les conservateurs mécontents), et, aux élections d'octobre 1886, il remporte une éclatante victoire. Il prend le pouvoir comme premier-ministre, à la session de janvier 1887, et c'est pour cinq ans, soit jusqu'en mars 1892.

Entre temps, en mai 1886, Honoré Mercier avait épousé Léopoldine Boivin, dont il eut une fille, Eva, devenue dans la suite la femme du docteur Homère Fauteux, et, en mai 1871, il se mariait en secondes noces avec Virginie Saint-Denis, dont sont nés trois enfants, Elise, la première femme de sir Lomer Gouin, Henri-Honoré, aujourd'hui ministre dans le cabinet Taschereau, et Paul, ingénieur civil, mort au Labrador en août 1926.

Le vénéré Mgr Bruchési me racontait naguère que, autour de 1880 — il était alors professeur au séminaire de Québec — assister aux débats de la Chambre, quand Chapleau et Mercier devaient prendre la parole, c'était un vrai régal. Je les ai moi-même entendus à Saint-Laurent, en septembre 1882, à la "nomination" des candidats pour Jacques Cartier,

Mousseau et Décary, à l'heure où, Chapleau passant à Ottawa, Mousseau lui succédait comme premier-ministre à Québec. Les deux chefs croisèrent le fer . . . de la parole, si l'on peut dire ainsi, avec un brio incomparable. Ils avaient tous les deux 41 ans. Ils étaient dignes l'un de l'autre.

Mercier, devenu premier-ministre en 1887, continua d'être à la hauteur, ou plutôt il se grandit davantage. À son tour, comme naguère Chapleau, il fut le chef populaire, profondément aimé, presque l'idole de sa province. Pour promouvoir les intérêts de la colonisation et de l'agriculture, il s'adjoignit comme assistant-ministre le célèbre curé Labelle. Il travailla à la formation des associations agricoles et à l'organisation des concours sur les fermes. Il créa le "mérite agricole" et fit passer la loi de l'octroi de cent acres de terre aux pères de famille de douze enfants. Il établit dans la province les écoles du soir, pour aider l'ouvrier. Il régla l'épineuse question des biens des Jésuites d'une façon avantageuse à l'Église. Son administration, en deux mots, se distingua par nombre de mesures progressives, qui ont été, on ne peut pas ne pas le reconnaître, profitables et bienfaites.

Malheureusement, des partisans imprudents et peu scrupuleux la compromirent sur la fin, cette administration, par des agiotages qui firent scandale, telle l'affaire de la Baie des Chaleurs. Trop confiant en lui-même et trop bon pour ses amis, un peu enivré peut-être par la griserie du succès et des adulations, Mercier n'eut pas la force de réagir, ou bien, quand il tenta de le faire, il était trop tard. La vague déchaînée contre lui le submergea. Il tomba aux élections de mars 1892, et sa chute fut retentissante. La politique, ainsi qu'on sait, n'a pas d'entrailles. Une fois qu'il fut tombé, des adversaires peu généreux l'accablèrent de coups répétés. On alla jusqu'à le traîner en cour d'assise. Quand c'eût été juste, et ça ne l'était pas, tout au moins ça ne l'était qu'à demi, c'était indigne. Littéralement, Mercier en est mort, deux ans après, le 20 octobre 1894, à 54 ans seulement. Pourtant c'était un homme admirablement doué, un fier patriote, convaincu, sincère, ardent et d'âme généreuse. Il voulait du bien à son pays, à sa province, à ses compatriotes, et il en avait fait beaucoup, plus peut-être qu'aucun homme public de son temps. Personne, plus que lui, n'aura été victime de l'ingratitude des siens. Il eut ses faiblesses et ses fautes, soit. Qui

n'en a pas ? Mais, on aurait dû avoir plus d'égards pour ses mérites réels et le lustre que, pendant vingt ans au moins, il avait jeté sur le nom canadien.

De taille solide et de figure intelligente, avec une tête aux cheveux noirs, bien posée sur les épaules, Mercier, sous des dehors calmes, dans une physionomie douce et souriante, où se marquait, a-t-on écrit, quelque nonchalance, cachait une grande vigueur d'esprit, et, à certaines heures, une réelle force de volonté. Ses succès éclatants ont bien montré la variété de ses aptitudes et la souplesse de son talent. Il embrassait vite l'ensemble d'une question et en saisissait aisément les côtés saillants. Sa puissance d'analyse était remarquable. On aurait dit que son esprit si fin s'étendait ou se concentrait, se dilatait ou se repliait sur lui-même, selon qu'il le voulait. Tout dans son aspect, dans son regard surtout, dénotait de la clairvoyance et de la pénétration, une sentimentalité très vive et l'habitude de la réflexion. C'était, a dit encore L.-O. David, à qui j'emprunte la substance de ce portrait, un homme d'organisation, un avocat plein de ressources, un orateur puissant. Il avait des idées et du style, comprenait les choses et savait les faire comprendre, s'exprimait tou-

jours dans une langue souple, élégante, imagée. Sa voix était douce, un peu chantante, ses manières insinuantes. Quelqu'un disait un jour de lui : "Il prêche bien !" C'était fort juste. Il avait la conviction et le zèle de l'apôtre. Son patriotisme était évident et débordant.

Mercier avait été bâtonnier général du barreau de la province. Il était docteur de l'Université Laval. Comme Chapleau, il était décoré du ruban de la Légion d'honneur de France. Le pape Léon XIII l'avait fait grand'croix de Saint-Grégoire et, plus tard, comte romain.

Homme politique discuté — ils le sont tous — mais bon chrétien et patriote dans l'âme, l'honorable Honoré Mercier a été sûrement l'un de nos Canadiens éminents de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ses infortunes elles-mêmes, qu'il a noblement supportées, ont ajouté, aux approches de sa mort, à sa figure déjà si populaire, je ne sais quelle auréole de souffrance qui l'a rendu encore plus cher au peuple qu'il aimait et qui l'aimait. Ceux qui l'ont connu, et je suis de ceux-là, ne l'oublieront jamais.

SIR WILFRID LAURIER  
(1841-1919)

---

**W**ILFRID Laurier, le plus illustre sans doute de nos compatriotes, celui en tout cas qui a porté le plus haut et le plus loin le renom et la gloire de l'homme d'Etat canadien-français, est né à Saint-Lin, au pied des Laurentides, le 20 novembre 1841. Il est mort, à Ottawa, la capitale fédérale, le 17 février 1919, à 77 ans.

Le premier ancêtre de la famille Laurier au Canada, François-Jacques Cottineau dit Champlaurier, venu de la Charente en France, s'était établi à Lachenaie vers 1677. Le père du futur sir Wilfrid, Carolus Laurier, résidait à Saint-Lin et il était arpenteur. Sa mère, Marcelle Martineau, une bonne et digne femme, mourut jeune, alors que Wilfrid n'avait encore que 4 ou 5 ans. L'enfant fut élevé par

une belle-mère, qui lui était d'ailleurs dévouée et sympathique. Le jeune garçon fit ses classes élémentaires à l'école de son village de Saint-Lin et à celle de New-Glasgow (Sainte-Sophie) dans le voisinage, où il s'initia aux premiers éléments de la langue anglaise, qu'il devait parler plus tard avec tant d'aisance. En 1854, à 13 ans, il entra au collège de l'Assomption, et il y suivit tout son cours classique. Il vint ensuite faire son droit, à Montréal, à l'Université McGill. A l'Assomption, si j'en crois la tradition, on appela Laurier "le petit Monsieur", à cause de sa distinction innée et de sa belle tenue. A McGill, ce fut "le jeune Monsieur", pour la même raison. Toute sa vie, au reste, Laurier a été un "Monsieur" dans le meilleur sens du terme, je veux dire un parfait gentilhomme. Reçu avocat à 23 ans, en 1864, il pratiqua sa profession à Montréal, avec Médéric Lanctôt, pendant quelques mois. Il alla ensuite s'établir à Arthabaska, dans les Cantons de l'Est. En 1868, il épousait, à Montréal, Zoé Lafontaine, une jeune fille d'humble condition, mais vertueuse et de très digne caractère, qu'il aimait et qui l'aimait, ce qui est le meilleur gage de bonheur, et qui lui a été, pendant cinquante ans, la plus dévouée et la plus

distinguée des femmes. Sir Wilfrid et lady Laurier n'ont pas eu d'enfants. Ce leur fut un chagrin bien réel, dont ils se sont consolés en répandant, autour d'eux, chez les enfants des autres, le plus de bonheur qu'il leur fut possible.

En 1866 et 1867, Laurier combattit le projet et l'acceptation de la Confédération canadienne et il fut, contre Cartier et Mac-Donald, du parti de Dorion et des libéraux. Dans la suite, au cours de sa carrière, il s'est efforcé de perfectionner ce système compliqué d'un gouvernement fédéral avec des provinces en partie autonomes. Il semble bien qu'il n'ait pas réussi comme il l'aurait voulu. Laurier avait 30 ans, en 1871, quand les électeurs d'Arthabaska l'envoyèrent siéger à la Chambre de Québec. Trois ans après, en 1874, les mêmes électeurs le choisissaient pour être leur député aux Communes d'Ottawa. Ministre dans le cabinet libéral MacKenzie en 1877, il dut en cette qualité de ministre responsable subir une réélection. Cette fois, il fut défait dans Arthabaska par D.-O. Bourbeau, un marchand influent de Victoriaville. Mais, tout de suite, il fut élu dans Québec-Est, à la place d'Isidore Thibaudeau, qui avait démissionné en sa faveur et fut nommé sénateur.

Québec-Est devait réélire Laurier, sans interruption, pendant quarante-deux ans, de 1877 à 1919. Le grand homme fut aussi, dans la suite, pour quelques sessions, député d'Ottawa, puis de Soulanges. En 1887, il succédait à Blake comme chef du parti libéral à Ottawa, et ce devait être pour trente-deux ans, jusqu'à la fin de sa vie. En 1896, son parti étant sorti victorieux des urnes, Laurier fut appelé à former un ministère et gouverna le pays comme premier-ministre pendant quinze ans, de 1896 à 1911. Les conservateurs, dirigés par M. Borden, l'ayant emporté aux élections de 1911, Laurier redevint chef de l'opposition, et ce fut pour jusqu'à sa mort en 1919.

Laurier avait été créé, en juin 1897, baronnet avec le titre de *sir*. On l'appela désormais sir Wilfrid. Il était aussi grand-officier de la Légion d'honneur de France.

Je n'entre pas dans l'énumération de toutes les discussions que sir Wilfrid eut à conduire à la tête du ministère, ni non plus des mesures progressives qu'il préconisa. De celles-ci, le Père LeJeune, l'ami de toujours du grand homme, et qui l'a assisté à sa mort en novembre 1919 — comme aussi lady Laurier, en novembre 1921 —, dans son *Dictionnaire général*, donne une liste imposante.

De 1871 à 1919, la vie publique de sir Wilfrid Laurier a duré pas loin d'un demi-siècle, exactement quarante-huit ans. Ils sont rares assurément, en régime démocratique, les hommes d'Etat qui conservent ainsi la confiance de leurs commettants et se maintiennent aussi longtemps devant l'opinion. Député à 30 ans, ministre fédéral à 36 ans, chef de son parti à 46 ans, au pouvoir durant quinze ans, Laurier a fourni une carrière politique vraiment remarquable et même étonnante entre toutes. Il est mort étant redevenu chef de l'opposition depuis huit ans, c'est vrai. Mais il est mort en pleine gloire encore, les armes à la main, si l'on peut dire ainsi d'un homme politique, reconnu par tous ses concitoyens, ceux de langue anglaise autant que ceux de langue française, les conservateurs aussi bien que les libéraux, comme le premier homme d'Etat du Canada, bien plus, salué dans le monde entier comme l'un des hommes les plus considérables et les plus considérés de son temps.

Comment peut-on s'expliquer cette rare et singulière fortune de Laurier ? Par les qualités physiques dont il était richement pourvu d'abord, ensuite parce qu'il était honnête homme et gentilhomme comme il en est peu,

parce que aussi il possédait à un haut degré le don puissant de l'éloquence, et parce que, enfin, dans un pays difficile à gouverner, il fut un homme souple, un chef de parti accessible aux compromis, ou, si l'on veut, un diplomate habile. Sur ce dernier point, qu'on le remarque bien, je n'apprécie pas, je constate, rien de plus.

L'apparence et la mine extérieure ne font pas l'homme supérieur sans doute, ni non plus l'homme d'Etat. Mais il n'est pas indifférent à celui qui brigue les suffrages de ses concitoyens de payer de sa personne en prestance, d'avoir une voix agréable, de gesticuler avec élégance et même d'être toujours bien mis. L'habit ne fait pas le moine, soit. Mais il lui aide à le paraître avec dignité. Or, notre grand sir Wilfrid, le "petit Monsieur" du collègue et "le vrai Monsieur" de toujours, était sans conteste un fort bel homme. Très grand, bien fait, de geste aisé et de figure expressive, avec une tête incomparable au large front et aux yeux bien vivants, couronnée depuis longtemps de la plus magnifique chevelure blanche qui se puisse rêver, possédant une voix au timbre riche et harmonieux que les plus célèbres ténors auraient pu lui envier, Laurier dégageait de toute sa personne, sur-

tout quand il parlait en public, je ne sais quel charme et quel magnétisme. Je ne crois pas trop dire en affirmant que, moins vibrant que d'autres peut-être — Chapleau par exemple —, mais plus insinuant que personne, Laurier était physiquement, comme orateur, absolument irrésistible. Sans en être orgueilleux, il en avait conscience, je pense, et quand il a dit un jour : "Suivez mon panache blanc !", il savait ce qu'il disait.

Ce bel homme était aussi un honnête homme et un gentilhomme dans la meilleure acception des termes, qualités morales, qui, au fond, mieux que tous les avantages physiques, donnent ou assurent de l'emprise sur les masses populaires. "Je laisse à d'autres d'apprécier sa longue carrière politique, écrivait au lendemain de sa mort Mgr Bruchési à lady Laurier, mais je tiens à vous dire, Madame, que, en votre regretté sir Wilfrid, c'est l'une de nos plus belles gloires canadiennes qui disparaît et que sa mort nous est certainement à tous l'occasion d'un deuil national. Des relations intimes m'ont permis plus d'une fois de pénétrer toute la noblesse de son âme. La bonté, je le sais, faisait le fond de sa nature. Il a soulagé bien des misères et encouragé nombre de jeunes talents. Dans ses relations,

dans ses lettres, dans ses discours, dans sa vie publique et dans son intimité, M. Laurier, à ma connaissance, n'a jamais blessé la charité . . ." Voilà qui constitue un beau témoignage, et venu de haut, auquel se pourraient joindre tant d'autres, rendu à l'honnête homme et au gentilhomme qu'était sir Wilfrid.

Laurier a été en plus, et ce fut une autre cause de son immense prestige, un grand orateur, l'un des plus grands que nous ayons eus, après Papineau et avec Chapleau et Mercier, pour ne parler que de ceux du passé. C'était, par excellence, l'orateur parlementaire, le *silver tongue*, disaient les députés anglais, l'orateur à la langue d'argent. J'ai parlé de ses dons physiques. Mais, il en avait bien d'autres encore. Il avait l'intelligence, il avait le coeur, il avait l'imagination. Le sénateur David, qui fut son ami fidèle, un ami sincère et franc, écrivait en 1894 :

"L'éloquence de Laurier diffère de celle de Chapleau et de celle de Mercier. Sa voix est douce, sonore et harmonieuse, son langage est correct, élégant et gracieux comme ses manières, ses pensées et ses sentiments sont nobles et élevés comme sa tête et comme son regard... Il est l'égal des grands hommes d'Etat et des orateurs les mieux accomplis du vieux mon-

de . . ." Je crois, en toute sincérité, que c'est là un jugement que l'histoire a déjà ratifié.

Enfin, l'un des plus puissants moyens d'action de Laurier fut, si je ne me trompe, son opportunisme. Laurier a été un meneur habile, un diplomate souvent heureux, un chef de parti accessible aux compromis. A-t-il eu tort, a-t-il eu raison ? C'est une bien grosse question. Sur sa tombe, un journaliste de Québec des plus distingués, qui l'avait souvent combattu, écrivait ces lignes très significatives : "La dignité constante de la vie de sir Wilfrid et l'élévation de son caractère permettent de penser que, dans des circonstances difficiles, il a plutôt obéi à des motifs d'ordre élevé. L'histoire dira si sa manière de voir, et, par conséquent, sa manière d'agir, ont été les plus justes et les plus pratiques." Je laisse, à mon tour, à la postérité de juger Laurier et son oeuvre, quand le recul des ans aura permis de faire le juste point. Mgr Mathieu a rappelé, en prononçant son oraison funèbre à Ottawa, que l'idéal de Laurier avait été d'unir, sans les assimiler, les Canadiens de race française à ceux de race anglaise au milieu desquels la Providence veut qu'ils vivent. C'était une rude tâche, et il n'y a pas, je pense, complète-

ment réussi. Mais, le but auquel il tendait était évidemment noble et élevé.

La vie publique est le plus souvent dure à ceux qui la mènent. Comme Lafontaine et comme Cartier, Laurier a connu, sur la fin de ses jours, que la politique est ingrate. Ce sont ses propres amis et partisans des provinces anglaises, divisés d'avec lui sur la délicate question de l'aide à apporter à l'empire au cours de la grande guerre, qui se sont chargés de le lui faire rudement sentir. Mais, en supportant l'épreuve la tête haute et l'âme sereine, il s'est grandi davantage, en ajoutant à sa gloire le cachet de la souffrance. Il ne m'a jamais paru plus courageux et plus digne que lorsque, au soir de sa vie, il se trouva soudain abandonné aux Communes par un groupe important de ses partisans qui entraient dans un cabinet d'union dirigé par M. Borden. On a dit que cela avait hâté l'heure de sa mort. Je n'en sais rien. Mais, ce que je sais bien, c'est que, dans l'adversité comme dans la bonne fortune, et plus encore peut-être, sir Wilfrid Laurier s'est montré vraiment grand.

---

## MONSIEUR ERNEST GAGNON

(1834-1915)

---

**E**RNEST Gagnon, l'un de nos plus délicats hommes de lettres, est né à Rivière-du-Loup (Louiseville), dans la région de Trois-Rivières, le 7 novembre 1834. Il est mort à Québec, le 15 septembre 1915, à 80 ans. Il était l'aîné, d'une dizaine d'années, de Chapleau, de Mercier et de Laurier. Il n'a jamais fait de politique, ni brigué les suffrages de ses concitoyens. Mais il a exercé une réelle influence sur les gens cultivés de sa génération et il a brillé dans le monde de nos penseurs, de nos lettrés et de nos musiciens.

Le premier ancêtre de la famille Gagnon, Pierre Gangnon ou Gagnon, émigra du Perche au Canada et s'établit à Québec vers 1635. L'un de ses fils, Mathurin, s'établit à Châ-

teau-Richer en 1651. Le descendant de celui-ci, à la cinquième génération, Charles-Edouard Gagnon, était notaire à Louiseville. Il avait épousé, en juin 1826, Julie-Jeanne Durand, qui lui donna neuf enfants. Ernest, ou Frédéric-Ernest-Amédée, né en 1834, dont il s'agit ici, était le cinquième de la famille. Par sa mère, Ernest Gagnon se trouvait être le petit-fils de François Durand, natif de Caen en Normandie, l'un des fondateurs de Plattsburg (New-York), et de Barnardine Saily, née en Champagne, dont le père, Pierre de Saily, avait fait partie du corps des gardes de Marie-Antoinette, reine de France, et dont la mère, Eléonore Caillat, avait assisté, à 20 ans, au sacre de Louis XVI à Reims.

Ernest Gagnon avait 11 ans quand, en 1846, il vint commencer son cours classique à Joliette, où il connut, en 1847, les premiers Clercs de Saint-Viateur venus au pays. Ses humanités terminées, il fit un stage à Montréal, où il fréquenta chez les Jésuites et étudia la musique, pour laquelle il était doué d'étonnantes aptitudes. En 1853, à 19 ans, il devenait organiste de l'église Saint-Jean à Québec. En 1857, à la fondation de l'école normale Laval, on le nomma professeur de musique à cette institution. L'année suivante,

il partait pour Paris, où il passa deux ans et se perfectionna, sous la direction des grands maîtres (il connut Rossini), sa formation musicale. Il fit aussi, en 1858, un voyage en Italie, la patrie des beaux-arts. Revenu au pays, il reprit ses fonctions d'organiste à l'église Saint-Jean. En 1864, il montait à l'orgue de la cathédrale Notre-Dame, et ce fut pour jusqu'en 1876. En 1875, il devenait le secrétaire du premier-ministre de Québec, M. de Boucherville, et, en 1876, on le nommait secrétaire du ministère des Travaux Publics. Il devait occuper ce poste important pendant près de trente ans. En 1873, il avait fait un deuxième voyage en Europe dont la relation, parue d'abord dans le *Courrier du Canada*, a été ensuite publiée en volume sous le titre de *Lettres de voyage*, et, en 1903, il fut élu à la Société Royale du Canada. Démissionnaire de ses fonctions aux Travaux Publics en 1907, il vécut le reste de sa vie dans la retraite, s'occupant de musique et de lettres, en sa bonne maison de la Grande-Allée, jusqu'à l'âge avancé de 80 ans. C'est là qu'il est décédé le 15 septembre 1915.

Ernest Gagnon était né musicien, comme d'autres naissent poètes. On a raconté que l'arrivée d'un piano à la maison paternelle, à

Louiseville, quand il était tout jeune, le jeta dans le ravissement. Il en caressait les touches et semblait les interroger ! Dans un voyage qu'il fit à Québec, à l'âge de 7 ans, avec son père, il joua devant le grand-vicaire Cazeau, qui lui prédit en souriant qu'il pourrait bien être un jour l'organiste de Notre-Dame, ce qui arriva en effet. D'instinct, à cet âge encore tendre, il devinait les secrets de l'harmonie. Les intervalles de tons et de demi-tons lui révélaient comme un charme mystérieux. Aussi, sa vocation musicale fut-elle de bonne heure arrêtée. A 19 ans, je l'ai dit, il était organiste dans une grande église. Cinq ans plus tard, il étudiait à Paris, à l'école des maîtres de l'époque. Il sut s'y protéger contre les influences mauvaises. Profondément chrétien, il eut sans cesse le souci de respecter la morale et ne fut jamais partisan de la fausse théorie de l'art pour l'art. Aussi quand, son talent mûri, il fut devenu organiste de Notre-Dame, produisait-il sur ses auditeurs, par sa brillante exécution, à la fois pleine d'âme et de virtuosité, l'émotion la plus profonde. Il a également fait oeuvre de compositeur. On a tout dit de l'importance de son recueil de *Chansons populaires du Canada*, qu'il publia, peu après son retour d'Europe, en 1865. "C'est, dans

son genre, écrit M. Thomas Chapais, un monument national qui a révélé à la France, plus que bien d'autres manifestations peut-être, le fait merveilleux de la survivance française au Canada." De même, son recueil d'anciens cantiques et de vieux noëls, harmonisés par lui, a sauvé de l'oubli maints chants pieux qui faisaient jadis, dans les missions d'autrefois, le charme de nos pères. Le futur cardinal Bégin lui écrivait à ce propos: "Vous avez fixé à jamais ces vieux chants si connus de notre peuple et qui font tant de bien à l'âme . . . Nos arrière-neveux, en les écoutant, goûteront les joies que nous avons goûtées, et ils béniront la mémoire de celui qui sut si pieusement les leur transmettre en héritage." Ernest Gagnon a été le fondateur de l'Académie de musique de Québec, il était membre correspondant de la Société des Compositeurs de musique de Paris, licencié du Dominion College of Music, officier de l'Instruction publique de France et docteur ès-lettres de l'Université Laval.

Ce dernier titre, aussi bien que son élection à la Société Royale en 1903, il les devait à son goût pour les lettres françaises, à son beau talent de plume et à ses oeuvres littéraires. Ce musicien, en effet, était pareillement un écri-

vain de tout premier ordre. Ses *Lettres de voyage* (1876), son *Château Saint-Louis* (1895), son *Louis Joliet* (1902), ses *Choses d'autrefois* (1905), ses *Feuilles volantes* (1910), et aussi les *Pages choisies*, de sa bonne plume toujours, que sa fille Blanche Gagnon a publiées après sa mort (1917), le classent sûrement au nombre de nos hommes de lettres les plus distingués et même les plus féconds de sa génération. Exactement renseigné sur une infinité de choses, il avait en tout, jusque dans le détail le plus simple, le culte et presque le scrupule de la vérité, ce qui ne l'empêchait pas de voir les hommes et les faits d'un excellent coup d'oeil d'ensemble. Ajoutez à cela qu'il écrivait avec un naturel et une aisance des plus limpides, avec une délicatesse et une bonne grâce charmantes. Rien d'outré chez lui, jamais de rhétorique ampoulée et vaine. Son style, c'est d'abord le bon sens même. L'élégance et la distinction ne viennent qu'ensuite, mais elles n'en sont pas moins réelles et bien sensibles à qui sait lire et est amateur de belles pages.

Avec tous ses dons d'artiste et d'écrivain, et à cause d'eux en grande partie, comme aussi à cause de la solide et belle éducation qu'il avait reçue dans sa famille et perfectionnée de

tant de manières, Ernest Gagnon était l'homme de bonne compagnie par excellence et le plus sociable qu'on puisse imaginer. Je le revois encore, petit vieux tout blanc, à près de 80 ans, alerte et toujours souriant, causant avec animation dans son modeste salon de la Grande-Allée à Québec. Ce qu'il paraissait intelligent avec ses yeux pétillants et son fin sourire ! Ce qu'il était aimable ! Il y avait comme un aimant qui émanait de tout son être et semblait irrésistiblement attrayant. On comprenait vite pourquoi ce petit salon constituait depuis longtemps un centre d'intellectualité et de relations d'élite. A sa mort, j'écrivais dans la *Revue canadienne* (octobre 1915) : "Ce beau vieillard a été toute sa vie un parfait gentilhomme. Musicien et homme de lettres digne de prendre rang parmi les artistes et les savants du vieux monde, ayant connu jeune les grands maîtres et les savants du Paris d'alors et ayant gardé les plus honorables relations, il était resté canadien et ami du terroir mieux que personne. Aimable, délicat, condescendant et encourageant, il personnifiait la distinction des gens d'autrefois. Il suffisait de le voir et de causer avec lui quelques instants pour l'aimer et ne l'oublier jamais."

Dans la jolie préface qu'il a écrite pour le volume de *Pages choisies* que sa fille a publié en 1917, M. Thomas Chapais écrivait à son tour d'Ernest Gagnon, après avoir dit que ses livres sont pleins d'un charme pénétrant, ce jugement d'ensemble sur sa personnalité: "Le charme! Il émanait spontanément de cette personnalité aimable, élégante, raffinée, de cette urbanité facile et attirante dont la séduction s'exerçait sur tous ceux qui venaient en relation avec cet homme si parfaitement distingué. C'était le reflet non seulement d'un esprit exquis, mais d'un noble coeur et d'une belle âme. Tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître intimement M. Gagnon attesteront la vérité de cet hommage. Elévation de pensée, droiture de caractère, délicatesse de sentiment, culte de l'honneur, ils ont pu admirer en lui toutes ces qualités à un degré suréminent. Ajoutons qu'il était un chrétien admirable, un croyant humble et fidèle, qui a vécu inaltérablement sa foi durant toute sa longue et belle carrière vouée au devoir et à la vertu." Et Mgr Bruchési, qui comme M. Chapais avait été de longues années lié d'amitié avec Ernest Gagnon, écrivait à sa famille, sur sa tombe, cet autre jugement, pareillement élogieux et éloquent: "M. Gagnon était un

cônséillier très prudent et très sûr, qui avait un goût exquis et, sur toutes choses, la note juste. Il a été l'honneur des lettres canadiennes et son nom figurera parmi ceux des écrivains les plus populaires de notre pays. Grand patriote et patriote éclairé, il a été aussi un chrétien exemplaire. J'ai été à même, au cours de longues années d'intimité, d'admirer sa foi ardente, sa piété si tendre et toutes les qualités de sa belle âme."

On en saurait rien dire de plus, ni de plus juste et de mieux mérité. Ernest Gagnon, on le voit, a été, en son temps, l'une des belles figures, parmi les plus distinguées et les plus sympathiques, du Canada français.

---

SIR ADOLPHE ROUTHIER  
(1839-1920)

---

**A**DOLPHE-Basile Routhier, l'ancien juge de la cour supérieure, qui est surtout connu de la masse de notre peuple comme l'auteur de la cantate *O Canada, terre de nos aïeux*, dont Calixa Lavallée a composé la musique si enlevante, et qui est devenue notre chant national, naquit à Saint-Placide, sur les bords du lac des Deux-Montagnes, le 8 mai 1839. Il est mort à Saint-Irénée-les-Bains, près de la Malbaie, où il avait sa maison d'été, le 27 juin 1920, à 81 ans. Il a laissé, comme homme de lettres, une oeuvre qui a été diversement appréciée, mais qui est considérable et qui mérite assurément qu'on l'étudie.

Les bords du lac des Deux-Montagnes sont enchanteurs. La nature y est fort belle à la saison chaude, l'horizon large, et, entre le lac et les monts, les points de vue pittores-

ques et superbes. Le jeune Adolphe y grandit en s'emplissant les yeux et se vivifiant l'âme de leurs charmes. "C'est en admirant ces beautés, a-t-il écrit lui-même, que j'ai acquis le goût des voyages et des rêves . . . Voguer vers les anciens continents, m'envoler par l'imagination au delà des nuages, poursuivre par la pensée jusque dans les sphères mystérieuses de l'infini, telle a été la grande occupation de ma vie et c'est la genèse de la plupart de mes oeuvres littéraires." (*Revue canadienne*, mars 1920).

En octobre 1850, à 11 ans, le jeune Routhier entrait au séminaire de Sainte-Thérèse, pour y faire son cours classique. Son beau-frère, l'instituteur Corbeil — le père de Mgr Sylvio Corbeil et du curé Eugène Corbeil — avait tôt discerné les remarquables aptitudes d'Adolphe et l'avait bien préparé aux années de collège. De santé délicate et obligé de se ménager, le nouvel écolier n'en obtint pas moins tout de suite une bonne place en classe. Mais, c'est surtout dans les cours supérieurs de lettres et de philosophie qu'il se distingua. Grand liseur, raconte la chronique, Routhier, une fois ses devoirs faits et ses leçons apprises, se délectait dans les écrits de Joseph de Maistre et d'Auguste Nicolas. Il s'imprégna, au

reste, et profita largement, de cette culture gréco-latine dont on médit parfois et à laquelle pourtant un si grand nombre d'hommes supérieurs, au Canada comme en France, ont dû une formation qui leur a permis de faire honneur à leur race et à leur pays.

Routhier alla étudier le droit à Québec, à l'Université Laval. Admis au barreau en 1861, il ne tarda pas à s'y faire remarquer, à Québec même, où il a vécu à peu près toute sa vie, en même temps qu'il s'occupait de lettres et ne laissait pas rouiller sa plume. L'Université lui confia bientôt la chaire de droit civil, puis celle de droit international. Il fut nommé conseil de la reine en 1873. Il se présenta, la même année, aux élections fédérales, pour le comté de Kamouraska. Mais, il fut défait par le futur sir Pantaléon Pelletier. La même année toujours, le 1er septembre 1873, à 34 ans, il était nommé juge de la cour supérieure pour le district du Saguenay. Le 10 décembre 1889, il passait au district de Québec. Le 21 mars 1897, on le faisait en plus juge de la cour d'amirauté. Le 30 septembre 1904, il devenait juge en chef de la cour supérieure. Le 6 juin 1906, il donnait sa démission comme juge de la cour supérieure, mais il demeura juge d'amirauté jusqu'à sa

mort. Il a donc fourni, comme juge, une carrière de quarante-sept ans, ce qui n'est pas banal assurément. En 1897, Routhier avait refusé l'honneur et la charge de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. En 1904 et 1905, en l'absence du lieutenant-gouverneur de Québec, il agit comme administrateur de la province. Docteur en droit et docteur ès-lettres de Laval, il fut choisi pour faire partie de notre Société Royale à sa création, par le marquis de Lorne, en 1882. Il fut le président général de cette société pour l'exercice de 1914-1915. Il fut aussi président de la Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le pape Léon XIII l'avait nommé chevalier de Saint-Grégoire et, en juin 1911, le roi Edouard VII le créa chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges. On l'appela désormais sir Adolphe.

Au physique, tel que je l'ai connu quand il eut vieilli, c'était un fort bel homme, de figure avenante, encadrée de larges favoris blancs, barrée d'une épaisse moustache également blanche, qu'animaient superbement des yeux gris-noirs vifs et pénétrants. Un peu solennel d'aspect et resté rhétoricien, j'oserais dire, dans son allure comme dans son style, jusqu'à ses 80 ans, ce beau vieillard avait quelque

chose de la candeur d'un enfant et il en imposait et charmait tout ensemble. Ajoutons, pour être moins incomplet, que M. Routhier était un catholique sincère et pratiquant, tout autant qu'il était un patriote intelligent et éclairé. Il a écrit un jour cette phrase très simple, mais très expressive aussi, qu'on pourrait mettre en exergue à la première page de tous ses livres : "Je crois que la religion est le fondement de toute patrie, que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française, et que, par suite, cette nationalité et la religion catholique doivent rester inséparablement unies."

Routhier a écrit un peu dans tous les journaux et il a collaboré à nombre de revues. Il a publié, en plus, plusieurs livres, en tout seize volumes, au cours de sa longue carrière. Le premier de ses livres date de 1871 et le dernier paru est de 1918. On peut dire qu'il a traité tous les genres : l'histoire, le roman, le drame, les causeries, les récits de voyage, des polémiques, des essais d'apologétique, des études sur les classiques et d'autres encore. Il écrivit également des poésies (pas moins de six mille vers) avec succès. Ses conférences et discours, publiés en trois volumes, comptent parmi nos meilleurs recueils.

J'ai eu plus d'une fois l'occasion d'entendre parler cet écrivain-orateur. Quand je relis maintenant ses livres, je le retrouve bien le même. Grand et solidement musclé, la tête haute et fière, le geste large, très varié et très expressif, il allait, quand il discourait, d'une voix chaude et bien timbrée, vivante et nuancée, qui se faisait vite un chemin jusqu'au fond des coeurs. Dans ses livres pareillement, savamment ordonnés, la langue est riche et abondante, le style souple et imagé. Il a su toujours rester jeune. Il écrivait, comme il parlait, beaucoup de l'abondance du coeur.

"M. Routhier, a écrit M. Thomas Chapais sur sa tombe, aura donné aux hommes de l'avenir deux grands exemples : celui d'un labeur constant et celui d'une foi sans tache. A 80 ans, il écrivait encore et il traçait les plans d'oeuvres nouvelles. Et puis, c'était un de ces chrétiens qui, dans toute la réalité de l'expression, vivent comme ils pensent. Il était beau, vraiment, de voir ce vieillard chargé d'années et d'honneurs accomplir ses devoirs religieux avec une piété d'enfant. Il a publié un livre d'apologétique, *De l'homme à Dieu*, qui était une bonne action. On peut dire que les actes de sa vie quotidienne en ont été le plus beau commentaire."

Le juge Routhier a composé sa cantate *O Canada*, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste de 1880 à Québec. Ernest Gagnon me racontait un jour, en 1910, comment cela se fit. "Le comité des fêtes, me disait-il, était précisément réuni chez moi, dans mon modeste bureau d'étude. Routhier et Lavallée étaient du nombre. "Il nous faudrait un chant national, suggéra l'un d'entre nous. Nous avons bien *Vive la Canadienne*. C'est gai et c'est joli. Mais ce n'est pas assez sérieux et assez enlevant." Je repris aussitôt : "Pourquoi ne demanderions-nous pas à M. Routhier et à M. Lavallée, l'un poète, l'autre musicien, de nous en composer un ?" L'idée fut acceptée d'emblée. Le poète et le musicien acceptèrent séance tenante. Ils se concertèrent. Routhier écrivit les vers, Lavallée trouva la musique. Huit jours après, nous avions notre chant national." Et Gagnon ajoutait : "Trente ans ont passé depuis. Le *O Canada* se chante maintenant partout, même en anglais. Il est superbe à mon goût et il n'a rien à envier à aucun autre." Et le sympathique vieillard — en 1910 il avait 75 ans — de fredonner en souriant :

"O Canada, terre de nos aïeux,  
Ton front est ceint de fleurons glorieux..."

## MONSIEUR CALIXA LAVALLEE

(1842-1891)

---

**C**ALIXA Lavallée naquit à Verchères le 28 décembre 1842. Il mourut à Boston le 21 janvier 1891. Musicien de grand talent, pianiste virtuose, qui jouait d'ailleurs de plusieurs instruments, c'était aussi un compositeur d'un rare mérite. Il est surtout connu comme l'auteur de l'hymne national canadien *O Canada, terre de nos aïeux*, dont Routhier a écrit les vers.

La famille Paquet dit Lavallée était originaire du Poitou. Le père de Calixa, Jean-Baptiste-Augustin Paquet dit Lavallée, avait épousé à Verchères, le 5 avril 1842, Caroline Valentine. Leur premier enfant fut baptisé, sous le nom de Calixa Paquet, le jour même de sa naissance, par l'abbé Olivier Bruneau,

qui a été curé de Verchères de 1823 à 1864. "Le 28 décembre 1842, par nous soussigné, curé, a été baptisé Calixa, né de ce jour, du légitime mariage de Jean-Baptiste (Augustin) Paquet, fils, forgeron, et de Charlotte-Caroline Valentine, de cette paroisse. Le parrain a été Jean-Baptiste Paquet, père, (c'est-à-dire grand-père de l'enfant), et la marraine Charlotte Lalu (la femme du parrain, grand-mère de l'enfant), qui n'ont su signer. — Ol. Bruneau, ptre curé."

Il y a des destinées étranges, en particulier chez les artistes. Hommes d'idéal et de rêves, ils n'ont pas d'ordinaire le sens pratique des affaires. Comme Crémazie, Lavallée fut de ceux-là. Il est mort à 49 ans, sur la terre étrangère, en grande partie méconnu et oublié des siens, parce qu'il n'avait pas su suffisamment calculer et équilibrer son budget. Mais son talent devait, devant la postérité, lui assurer la survie. Son *O Canada*, depuis longtemps populaire, a gardé son nom et sa mémoire contre l'impitoyable oubli. Récemment, en juillet 1933, quarante-deux ans après sa mort, la translation de ses restes mortels, du cimetière de Mount Benedict à Boston, où ils avaient été inhumés en 1891, au cimetière de la Côte-des-Neiges à Montréal, où ils reposent

désormais, a été l'occasion d'une véritable apothéose.

Dans une chronique à l'*Opinion publique*, qu'il consacrait à Lavallée en 1873 (13 mars), L.-O. David, en ce style un peu chargé qu'il affectionnait, écrivait ces lignes, qui sont d'une juste observation et me paraissent fondées en vérité : "Dans le Bas-Canada, tout le monde est plus ou moins musicien . . . Nous tenons de notre origine les dispositions artistiques qu'on trouve chez les races latines. Mais la nature de notre pays a dû nécessairement les développer et leur donner un cachet particulier. Nulle part, les harmonies de la nature ne sont plus remarquables ni plus puissantes. Un immense concert s'élève continuellement du sein de nos forêts, du flot de nos grands lacs et de nos fleuves, de nos cataractes incomparables, des torrents qui tombent de nos montagnes. La moindre brise soulève des chants harmonieux, le moindre bruit répété par l'écho de nos rochers devient un tonnerre . . . Aucun talent musical ne porte plus que celui de M. Calixa Lavallée le cachet national, l'empreinte de cette nature grandiose et pittoresque . . ."

Le forgeron Paquet-Lavallée, le père de notre musicien national, était lui-même un

musicien très doué naturellement. Tout en forgeant sur l'enclume, il était aussi luthier et l'on raconte qu'il confectionna nombre de violons, tous de bonne qualité. Il installa même plus tard, à Montréal, une maison, où il en fit commerce, et qui eut de la vogue. Il répara un jour superbement le violon de Jehin Prume, "que le sabot d'un cheval avait malmené au point de le moudre en soixante-seize morceaux". En 1846, il s'était fixé, avec sa famille, à Saint-Hyacinthe, où il travaillait à la fabrique d'orgues de Casavant, un autre forgeron, comme lui artisan complet, et dont le succès remarquable est connu. Il se rendit bientôt maître de toutes les parties du métier. Il s'occupa aussi d'organiser une fanfare. Mgr Choquette, dans son *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, parle quelque part de "la belle bande de M. A. Lavallée".

C'est, par suite, à l'école de son père que Calixa Lavallée se forma d'abord. Il suivit, en même temps, quelques classes au séminaire de Saint-Hyacinthe. A 11 ans, signale le Père Lejeune, dans son *Dictionnaire général du Canada*, Calixa Lavallée commença à toucher l'orgue à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, et, à 15 ans, il se mit à noter ses essais de composition. En 1856, la famille Lavallée venait

s'établir à Montréal, où le père installa, rue Saint-Gabriel, puis côte Saint-Lambert, son entreprise de lutherie. Calixa étudia alors sous Letondal et Sabatier. En 1857, grâce aux libéralités de M. Léon Derome, un ami de son père, qui se fit son protecteur, il alla se perfectionner au conservatoire de Paris, sous Marmontel et Boïeldieu, pour le piano et la composition. Revenu au pays, il donna de nombreux concerts, accompagna de grands artistes dans leurs tournées au Canada et aux Etats-Unis, composa des *opéras* et des *oratorios*, d'autres pièces encore, et surtout, en 1880, à Québec, son hymne national, le *O Canada* qui devait l'immortaliser.

Marmontel, son professeur de Paris, avait déclaré que Lavallée possédait tout ce qu'il fallait pour organiser l'enseignement de la musique au Canada. Mais, il était indispensable de compter avec les circonstances. Les pouvoirs publics, à l'époque, ne songeaient guère, pris par d'autres soucis, à encourager les lettres et les arts. Les auditoires qu'on pouvait réunir n'étaient pas très considérables. La plupart se contentaient d'applaudir, en payant le moins cher possible. "Non seulement Lavallée ne put compter sur l'appui des corps publics, a-t-on écrit récemment, mais il

s'endetta pour sa vie par la malheureuse présentation d'une cantate offerte, au cours d'une fête officielle, à la princesse Louise et au marquis de Lorne (gouverneur général du Canada de 1878 à 1883). Il fit des frais qui ne lui furent jamais remboursés, et la poursuite de ses créanciers l'obligea à s'exiler aux Etats-Unis."

En 1886, Lavallée avait été choisi comme président du congrès national des professeurs de musique aux Etats-Unis. En 1888, il fut leur délégué à une convention en Angleterre. Il fut aussi directeur quelques années du grand opéra de New-York. Mais, tous ces succès et tous ces honneurs ne l'empêchaient pas, du point de vue pécuniaire, de vivre dans un état de gêne voisin de la misère. Il était devenu pianiste à bord d'un vaisseau traversier à Boston, pour gagner son pain évidemment, quand Mgr l'archevêque Williams, de Boston, alla le chercher et en fit l'organiste de sa cathédrale.

La mère de Lavallée-Smith, le fondateur du conservatoire de Montréal, était la cousine germaine de Calixa Lavallée.

M. Eugène Lapierre, le musicien bien connu, l'âme du mouvement qui a réussi à tirer de l'oubli et à raviver la mémoire de l'auteur

de *O Canada*, et à le glorifier justement, a écrit de plus, en son honneur, un scénario en trois actes ou trois tableaux singulièrement vivant et évocateur. A la fin du premier acte, il imagine que la grande cancatrice Albany, se rendant par bateau à New-York, rencontre le modeste traversier où Lavallée est pianiste, et que, le sachant là, elle fait jouer, par l'orchestre du bateau où elle voyage, le *O Canada* national. Au dernier acte, au moment où il quitte son traversier pour la cathédrale de Boston, Lavallée joue, une dernière fois, sur son pauvre piano, le même *O Canada*, et le rideau tombe sur les derniers accords de l'hymne devenu si populaire. C'est fort bien imaginé. Quelque gloire qu'on lui décerne, Calixa Lavallée n'en connaîtra jamais de plus belle, s'il suit de là-haut les événements de notre pauvre monde, que celle d'entendre chanter et acclamer, par ses compatriotes, l'admirable chant, si prenant et si enlevant, que son patriotisme lui inspira pour la Saint-Jean-Baptiste de 1880 à Québec.

Jusqu'à date, voici la liste des oeuvres musicales de Calixa Lavallée, qu'on a pu retracer: *La Veuve* (opéra comique), *L'Absence* (romance), *Souvenirs de Tolède* (morceau de salon), *L'Oiseau - Mouche* (pour piano),

*Marche funèbre* (dédié à Mgr Bourget), *Harmonie*, *Grande Marche*, *Le Papillon* (étude), *Berceuse*, *Marche Indienne*, *Rhapsodie sur des airs irlandais* (fanfare), *Hymne à la paix* (dédié à toutes les nations), *Chant de ralliement* (pour les Canado-Américains) . . . enfin, le *O Canada*, que tout le monde connaît et chante.

Beaucoup d'autres morceaux, dont les titres sont connus des initiés, sont perdus ou égarés. Lavallée avait, paraît-il, l'habitude de détruire ses propres essais, dès qu'ils étaient exécutés, s'il n'avait un motif spécial de les conserver.

Ce musicien de génie, trop méconnu pendant un temps, avait droit de survivre devant les générations de l'avenir. Le mouvement qui a abouti à son apothéose en juillet 1933 est de ceux dont il convient de se louer hautement.

---

MONSIEUR CHARLES THIBAULT  
(1840-1905)

---

**C**HARLES Thibault, l'avocat-tribun si populaire en son temps, est né à Saint-Alexandre d'Iberville, le 16 septembre 1840, la même année que Chapleau et Mercier et un an avant Laurier. Il est mort à Sutton, des suites d'un accident de chemin de fer, le 2 janvier 1905, à 65 ans.

Thibault avait fait ses études classiques, à Sainte-Marie de Monnoir, un collège aujourd'hui disparu, entre 1852 et 1860, du vivant même du fondateur et supérieur de la maison, le grand-vicaire Crevier, qu'il considéra toujours comme son principal bienfaiteur. À la fin de ses études, il prit la soutane, fut tonsuré et minoré, et enseigna pendant trois ans à Monnoir. Ayant reconnu, sur l'avis de M.

Crevier, qu'il n'avait pas la vocation pour le service des autels, il quitta le séminaire et vint étudier le droit à Montréal. En 1865, à 25 ans, il était admis au barreau.

Il se spécialisa, a-t-on dit, dans les causes criminelles, mais je ne crois pas qu'il ait plaidé souvent. Il se lança plutôt dans les luttes politiques, qui étaient très vives à cette époque, et guerroya allègrement, par la parole et par la plume, dans l'intérêt du parti conservateur de Cartier et de MacDonald. Pendant quatorze ans, de 1866 à 1880, Thibault fut le tribun populaire à la mode. On le voyait et on l'entendait partout. Il était toujours en course, et il est peu de paroisses canadiennes dans la province et au delà où il ne soit allé discuter de la politique. Entre temps, il écrivait dans les journaux de son parti des articles souvent violents, toujours originaux et piquants, qui attiraient l'attention et intéressaient. En 1877, il se fit élire échevin de Montréal, et il le fut quatre ou cinq ans. Il se dévoua sans compter au bien public, protégea la classe des travailleurs et mérita d'être appelé l'échevin des pauvres. Plusieurs rues de son quartier, pourtant tout canadien-français. — le faubourg Québec — portaient, on ne sait trop pourquoi, des noms anglais. Il leur fit

donner des noms français, comme le voulait le bon sens : Champlain, Maisonneuve, Plessis, Panet. Sa popularité devint à un moment considérable. Mais, dans le camp adverse, on ne le ménageait pas, pas plus d'ailleurs qu'il ne ménageait les autres.

En 1880 ou 1881, le gouvernement d'Ottawa nomma Thibault secrétaire des arbitres fédéraux, c'est-à-dire fonctionnaire de l'État. Cette situation l'obligea à aller résider dans la capitale et à voyager beaucoup. Vers 1884 ou 1885, sir John-A. MacDonald, à ce qu'on a rapporté, offrit à Thibault le poste de lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest. Mais il avait commencé à s'occuper de colonisation et de culture dans les Cantons de l'Est, et il ne voulut pas trop s'éloigner de ses terres de Sutton. En 1893, il fit le voyage de Rome et de Terre Sainte. Dans ses dernières années, il habitait Waterloo et venait souvent plaider à Sherbrooke, où j'eus l'occasion de le recevoir au séminaire plus d'une fois. Je le connaissais d'ailleurs depuis longtemps, l'ayant rencontré chez mon oncle, le curé Auclair, à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et lui ayant aussi servi de *cicerone* à Rome en 1893. Il venait de prendre le dîner chez le curé de Sutton, M. Brassard, le 2 janvier 1905, et il repartait en

voiture d'hiver pour Waterloo, quand à la traverse du chemin de fer, à Sutton même, le *sleigh* qui le portait fût frappé par un train qu'on n'avait pas vu venir. Son compagnon — son frère religieux des Ecoles Chrétiennes, — s'en tira indemne, mais lui, Thibault, il fut grièvement blessé. Il eut juste un moment de lucidité pour recevoir les derniers sacrements, et, quelques heures après, il avait cessé de vivre.

Pendant près de quarante ans, mais surtout dans les derniers vingt ans qu'il vécut, partout au Canada et aux Etats-Unis, dans les assemblées nationales, Thibault fut l'orateur par excellence, toujours invité et toujours prêt, qui fit palpiter les coeurs et se hausser les âmes. C'était le plus convaincu des patriotes. Il aimait ardemment son pays et sa race. Sa parole était claire et vibrante, forte et puissante, persuasive et convaincante. Il se distingua notamment aux conventions de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal en 1874, à Québec en 1880 et à Montréal encore en 1884. C'était aussi l'ami de tous les curés. Dans ses nombreuses pérégrinations, spécialement quand il eut cessé de faire de la politique active, il logeait souvent au presbytère, et il égayait les réunions de prêtres par sa faconde et ses bon-

nes histoires, car il était un conteur pittoresque, intarrissable et charmant.

Dans sa jeunesse, son intelligence très vive, son esprit pétillant et son beau talent de parole en avaient fait l'un des plus redoutables et les plus redoutés jouteurs qui se soient rencontrés sur nos tribunes publiques. Chez ses adversaires, les libéraux du temps, on le craignait et ce n'était pas sans raison. Il avait le verbe puissant et la riposte facile, il roulait infailliblement son préopinant. Il n'avait peur de personne et s'attaquait aux chefs les plus réputés. Bien plus, il obligea parfois des groupes hostiles à l'écouter quasi malgré eux. Il contribua largement, en 1874, contre Laurier, à faire élire, dans Arthabaska, M. D.-O. Bourbeau, un citoyen distingué, qui a joué un rôle dans les discussions du temps, mais qui avait à faire la lutte à forte partie. Laurier défait dans Arthabaska alla se présenter, on s'en souvient, dans Québec-Est. Thibault l'y suivit pour le combattre encore, bien que cette fois sans succès. C'est à cette occasion que les gens de Saint-Roch s'étant organisés pour l'empêcher de parler ne purent y réussir. Pendant un bon quart d'heure, au milieu des cris et du tapage, Thibault se contenta de faire des gestes et de remuer les lèvres sans rien dire. Il

finit par lasser les plus turbulents et on l'écouta.

Il eut de tout temps, au reste, une manière bien à lui, originale et déconcertante, de tourner une difficulté et de désarçonner son adversaire. Je n'en veux citer qu'un exemple. D'ordinaire, dans ses tournées politiques, il se présentait sur le "husting" avec un grand sac de voyage rempli de documents. Voilà qu'un jour, on lui vole son sac. C'était, je crois, à Saint-Eustache et il faisait campagne contre Wilfrid Prévost. Vite, Thibault emprunte le portemanteau-valise du curé ou du vicaire et y entasse une liasse d'*Annales de la Propagation de la foi*. Quelques quarts d'heure plus tard, il lisait gravement les comptes publics du gouvernement . . . dans la pieuse feuille des récits missionnaires. Il avait son document ! Le plus fort, c'est que, doué qu'il était d'une mémoire prodigieuse, les chiffres qu'il citait se trouvaient probablement exacts. J'ai tenu à rapporter ce trait qui peint l'homme. J'en pourrais aligner plusieurs autres.

Il ne faudrait pas croire cependant que Thibault ne discutait pas les questions controversées à leur mérite. Il argumentait au contraire avec une remarquable solidité. Il connaissait son histoire, l'histoire universelle et

l'histoire du Canada et de ses luttes politiques, autant que personne de sa génération. Il comprenait en plus les masses populaires et savait comment s'y prendre pour gagner leur attention, la forcer même, afin de les instruire ensuite, en toute sincérité, de ce qu'il croyait être la vérité et de ce qu'il jugeait utile au pays. Parce qu'on le redoutait chez ses adversaires, on s'efforça de lui faire une réputation de légende absolument injustifiée, une sorte de caricature, dont il était le premier à rire, mais qui a peut-être un peu, sur la fin, nui à son prestige. En fait, il était bien au-dessus de tout cela. Le *Thibault aux grands pieds* n'a jamais existé. C'était une invention de Berthelot dans *Le Canard*. Thibault avait des pieds ordinaires, bien conformés. C'était d'ailleurs, au physique, un fort bel homme.

Thibault était surtout un orateur populaire, le type du tribun aimé des foules. On a publié, il y a deux ans — vingt-cinq ans après sa mort — un volume de ses principaux discours. Je viens de les relire avec intérêt. Je confesse qu'ils me paraissent ordonnés sans façon et un peu à l'aventure, trop chargés et prolixes par endroits. Mais ils sont riches de substance et de doctrine, naturels et vivants, éloquents et entraînants. Naturellement, ils

n'ont plus la chaleur d'autrefois. Comme il arrive souvent pour ceux des orateurs populaires, tels Chapleau et Mercier, ils ne sont pas ce qu'ils étaient quand Thibault les prononçait de sa voix sonore, avec sa prestance de bel homme, sûr de lui, jamais déconcerté et toujours en verve, à la mine joyeuse et un peu gouailleuse, à l'oeil si pénétrant et au geste si expressif. Dans un livre trop froid, ils n'ont plus le même mordant. Ils se lisent encore très bien, mais il fallait l'entendre. J'en puis témoigner, car j'ai eu plus d'une fois cet avantage.

La raison profonde de cette éloquence naturelle qui caractérisait le genre de Thibault et lui assurait tant d'emprise sur les foules, c'est qu'il était un homme au grand coeur. Si dans ses discours politiques — jamais dans ses discours patriotiques — il a paru parfois bien agressif, et même trop violent, c'est qu'il voulait à tout prix faire triompher les vues qui lui semblaient justes. En fait, il était foncièrement bon, n'en voulait à personne et ne garda jamais dans son coeur la moindre rancune. J'ai lu de ses lettres à des intimes qui sont des modèles de douceur et de tendre affection.

Dans son testament, il a écrit ces lignes qui montrent à nu sa belle âme : "Ayant au cours de mon existence pris une part assez considérable aux luttes vives et quelquefois acrimonieuses de la vie active, professionnelle et politique, dans le cas où j'aurais pu me créer des ennemis ou indisposer mes amis par mes discours ou mes écrits, je demande à tous et à chacun de m'accorder un généreux pardon. En retour, je pardonne sincèrement, du profond de mon cœur, à tous ceux qui ont pu ou voulu me causer des torts dans mes biens ou dans ma réputation. J'espère que le bon Dieu accueillera avec miséricorde ces pardons mutuels et réciproques." Après de telles paroles on peut mettre le point final.

---

L'HONORABLE SENATEUR DAVID  
(1840-1926)

---

**L**AURENT-Olivier David — L. - O. David, comme il signait toujours —, qui a tant écrit et laissé de si précieuses notes biographiques sur ses contemporains, est né, à Sault-au-Récollet, le 24 mars 1840. Il est mort à Montréal, le 24 août 1926, à 86 ans. Homme politique entendu, grand ami de Laurier, écrivain à la plume alerte et féconde s'il en fût, fondateur ou directeur de plusieurs revues et journaux, sénateur près d'un quart de siècle, ancien greffier de la ville de Montréal, longtemps président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, catholique convaincu et sincère, mais de teinte un peu libérale, patriote enfin jusqu'au fond de l'âme, David a laissé avant tout le souvenir d'un homme

de bien qui, par sa plume et son action constante, a rendu à son pays et à sa race de signalés services.

Le premier ancêtre venu au Canada, Guillaume David, s'était établi à Trois-Rivières vers 1655. Son descendant à la sixième génération, Stanislas David, de Sault-au-Récollet, avait épousé en 1832 Elisabeth Tremblay, la soeur de la mère de feu Mgr Racicot. Leur fils, Laurent-Olivier, né en 1840, fit ses études au séminaire de Sainte-Thérèse. A sa sortie du collège en 1858, il vint à Montréal étudier le droit et tout de suite s'occuper de journalisme. En 1862, il fondait *Le Colonisateur*, journal qui eut du succès. Il fut admis au barreau en 1864. Mais, plutôt que d'être assidu au palais, il continua d'écrire et de "faire de la politique". De 1870 à 1883, il collabora activement à *l'Opinion Publique*, hebdomadaire illustré de Montréal, le plus important de l'époque, dont la collection est aujourd'hui des plus précieuses. Ce journal avait été fondé en 1870 par M. Mousseau, l'ancien premier-ministre, et M. Desbarats. David en devint le rédacteur en chef en 1874. *Le Bien Public*, fondé en juillet 1874, par M. Beausoleil, eut aussi la collaboration active de David. Personnelle-

ment, en octobre 1879, il fonda *La Tribune*, qui ne vécut pas longtemps. Dans ses années de vieillesse, il publiait encore de nombreux articles dans *La Presse* et dans *La Patrie* de Montréal. Il eut toujours au reste le goût de la publicité. Ayant conscience, sans vanité, qu'il pouvait être utile, il ne laissa jamais rouiller sa plume. De ses divers articles, revus et augmentés, il faisait ensuite des livres, qui ont été beaucoup lus, et, quelques-uns, fort discutés.

En fait de livres, nous avons de lui : *Biographies et portraits*, Montréal, 1876; des brochures sur Mgr Plessis, sur Mgr Bourget, sur Mgr Taché, d'autres encore ; *Les Patriotes de 1837*, Montréal 1884 ; *Mes contemporains*, Montréal 1894; *Les Deux Papineau et le Clergé canadien*, Montréal, 1896 ; *L'Union des Deux-Canadas*, Montréal, 1898; *Le Drapeau de Carillon*, un drame en cinq actes, Montréal, 1900 ; des *Mélanges historiques et littéraires*, des *Gerbes canadiennes*, un *Laurier et son temps* ; les *Souvenirs et Biographies*, Montréal, 1911 ; *Au soir de la vie*, publié en 1924, alors qu'il avait 84 ans sonnés.

Jeune avocat, L.-O. David avait épousé, en juillet 1869, Albina Charest, dont il eut

onze enfants, un garçon, l'honorable Athanase David, né en 1885, le 24 juin, aujourd'hui et depuis quatorze ans ministre dans le cabinet Taschereau à Québec, et dix filles, dont huit lui ont survécu, six d'entre elles ayant fondé un foyer et mères de plusieurs enfants. Devenu veuf en 1887, David épousa en secondes noces, en 1892, Ludivine Garceau, décédée en 1915, dont il n'eut pas d'enfants.

Au début de sa carrière, David était conservateur en politique. Mais il se sépara de Cartier et de ses amis à propos du projet de la Confédération des provinces. Il adhéra donc au parti libéral, avec cependant une certaine réserve. Il a contribué fortement, je crois, à assainir le parti trop radical de Dorion, des Doutre et de Laflamme. Avec Jetté, sir Louis Jetté, plus tard juge et lieutenant-gouverneur, il orienta le parti dans le sens de la modération. D'octobre 1886 à mai 1890, il représenta Montréal-Est, comme député libéral, à la Chambre de Québec. On lui doit plusieurs lois favorables à la classe agricole et à la classe ouvrière. De 1887 à 1892, il fut président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il avait précédemment été l'âme ou l'animateur des grandes conventions nationales de 1874, de 1880 et de 1884. C'est lui égale-

ment qui assura la fondation du *Monument national* à Montréal. Dans ses premières années, il avait pratiqué le droit en société avec Mousseau, l'ancien premier-ministre. Nommé greffier de la ville de Montréal en 1892, il le demeura jusqu'en 1919. Elu à la Société Royale en 1890, il fut président de la section française pour l'exercice de 1904-1905. En juin 1903, son ami Laurier le nommait sénateur à Ottawa. Il était aussi chevalier de la Légion d'honneur de France.

L.-O. David avait sa manière d'écrire bien à lui. Formé plutôt par la pratique et par l'entraînement personnel que par des études suivies à l'école des maîtres, habitué de bonne heure à l'article de journal qui doit éclore vite, n'ayant guère le temps de viser au style soutenu, il ne se relisait presque pas et se corrigeait encore moins. Il écrivait comme cela venait au bout de la plume. Il ne remaniait pas, n'arrangeait pas et ne coordonnait pas ses idées et ses phrases après coup. En un mot, il écrivait, mais il ne "composait" pas. À quelqu'un qui, sur sa demande de lui dire ce qu'il pensait de l'un de ses articles, lui en faisait la remarque, il repartit, en penchant la tête de côté selon son habitude : "Tiens, c'est vrai, j'écris comme ça vient. Je n'ai jamais eu le temps ni

le goût de refaire mes phrases." Il y gagnait ainsi en spontanéité, il y perdait peut-être sous d'autres rapports. Il est certain toutefois qu'il écrivit toujours d'une façon intéressante. Quand il eut vieilli, sa connaissance des hommes marquants — il avait connu dans l'intimité toutes les célébrités depuis cinquante ou soixante ans — et le fait qu'il avait vécu tous les événements qu'il racontait donnaient à ses "souvenirs" beaucoup d'originalité et de piquant. Il n'est que de lire *Au soir de la vie* pour s'en convaincre. S'il ne fut pas un puriste impeccable, il aura été, je pense, l'un de nos conteurs les plus vivants. Le journalisme, qui l'avait un peu gâté, avait contribué par ailleurs à aviver sa verve naturelle et à cultiver heureusement son talent facile.

Dans le domaine des idées, s'il fut toujours de bonne foi et sincère, il a parfois dépassé la mesure. Au sujet du libéralisme, par exemple, tout comme Laurier, il ne distinguait pas assez entre les principes et les faits, entre la thèse et l'hypothèse. Il y a des faits qui s'imposent, une tolérance pour les personnes qu'il faut admettre. De là à conclure à une doctrine trop large, du point de vue social et autre, il n'y a qu'un pas, et, ce pas, David n'a pas toujours su éviter de le franchir.

L'actif écrivain a produit nombre de pages traitant de questions politico-religieuses et il a été spécialement le chantre par excellence des héros de 1837. Or, la politique, en notre pays comme ailleurs, est un sujet délicat, souvent même brûlant, à développer. Les "troubles" de 1837 constituent un épisode trop compliqué pour que je prétende à l'exposer en quelques lignes avec la plénitude qu'il faudrait. Les "patriotes" étaient pour la plupart, ceux du peuple et de la masse plus encore que les chefs du fameux "mouvement", des sincères et des généreux, qui ont payé cher, quelques-uns jusqu'à verser leur sang et à donner leur vie, leur fidélité aux origines françaises et aux nobles traditions de nos pères. C'est cette sincérité et cette générosité que David a persisté à voir en eux et à louer avant tout et surtout. Mais, il y a autre chose à voir et tout n'est pas à louer dans l'aventure de 1837. De même, dans les questions politico-religieuses que l'actualité a fait passer, au cours de sa longue vie, sous l'oeil et sous la plume du sénateur, bien des distinctions étaient à faire qu'il n'a pas su toujours trouver. Pour lui comme pour tant d'autres, l'écueil à éviter c'était d'ériger en principe de doctrine — et c'est là le libéralisme qui ne doit pas s'admet-

tre — ce qui ne saurait être, devant la conscience d'un catholique complètement éclairé, qu'une tolérance de fait.

Ces réserves mises de l'avant, je suis plus à l'aise pour louer sa sincérité, à lui aussi, sa belle générosité d'âme, son désintéressement personnel et son désir du bien. Il eut, comme tous les humains, dans sa vie publique et et même à son foyer, des heures difficiles des ennuis et des épreuves. Il montra alors de la vraie force d'âme. Un jour, l'une de ses brochures politico-religieuses fut condamnée à Rome et mise à l'index. Il s'inclina en bon catholique, retira de la circulation les copies de la brochure qu'il put atteindre, en disant à ceux qui s'étonnaient de ce geste, quasi héroïque du point de vue simplement humain, que sa conscience de croyant lui faisait un devoir de se soumettre. Naturellement, il en souffrit beaucoup. Il en parlait quand même dans l'intimité sans aigreur. Lors de la publication de son dernier livre *Au soir de la vie*, on lui suggéra de donner au public une explication de cette condamnation. Pour ne pas réveiller des polémiques qui eussent pu paralyser certaines énergies tournées vers le bien, ou tout au moins diminuer leur élan, et par respect pour l'autorité de l'Eglise, il décida de n'en

rien faire. Mais, l'explication est prête, signée de sa main — j'en possède une copie — dont l'histoire plus tard pourra utilement faire état.

D'une vie personnelle très digne et correcte toujours, attentif jusqu'à l'extrême vieillesse à tout ce qui intéressait le bien et l'avenir de ses compatriotes, respectueux des idées des autres, catholique le mieux qu'il savait et patriote ardent — n'a-t-il pas incarné en quelque sorte pendant des années le patriotisme canadien-français ? — L.-O. David est mort à 86 ans, jouissant de l'estime de tous, écouté jusqu'à la fin par ses pairs, admiré du peuple. Sa dernière heure, alors que, entouré de toute sa famille, il donna ses derniers conseils à ses nombreux petits-enfants — conseils de sagesse et de paix —, par une tiède soirée d'août, après avoir reçu en pleine connaissance les sacrements de l'Eglise, mériterait d'être évoquée dans un tableau de maître. Jamais patriache biblique ne fit une plus heureuse fin, et, assurément, elle couronnait la vie d'un homme probe et honnête, sincère et digne, vrai gentilhomme et vrai chrétien, dans tout ce que ces termes comportent de beauté et de grandeur.

MONSIEUR LOUIS FRECHETTE  
(1839-1908)

---

**L** OUIS Fréchette, le premier Canadien qui fut lauréat de l'Académie française, notre poète national entre 1880 et 1908, le chantre de *Vive la France* comme Routhier est celui de *O Canada*, est né à Lévis, en face de Québec, "au pied de la falaise", le 16 novembre 1839. Il est mort à Montréal, le 31 mai 1908, à 68 ans.

Les ancêtres, venus au Canada au milieu du XVIIème siècle, les Freschet ou Frichet (Tanguay), étaient originaires de l'île de Ré, en Saintonge. Louis Fréchette, le père du poète, né en 1811 à Saint-Nicolas, et mort en 1882 à Hochelaga, avait été cultivateur, puis marchand, et il s'était finalement établi entrepreneur-constructeur à Lévis. Illettré lui-même, mais intelligent et débrouillard, il

s'était acquis une certaine aisance et il prit soin d'assurer à ses enfants l'instruction qu'il n'avait pas eu l'avantage de pouvoir se procurer. Marié, vers 1832, à Marguerite Martineau, il en eut neuf enfants, six garçons et trois filles. Devenu veuf en 1853, il épousa en 1854, en secondes noces, Eulalie Richard, dont il eut deux filles. De ces onze enfants, la plupart morts en bas âge, trois sont connus dans l'histoire : Louis ou Louis-Honoré, dont il est ici question, qui était le troisième de la famille ; Edmond, le quatrième, né en 1841, qui fut zouave de Pie IX et mourut fonctionnaire au ministère de l'Intérieur à Ottawa en 1885 ; Achille, le septième, né en 1847, traducteur à la Chambre des Communes, qui mourut en 1927. Tous les trois étaient avocats et se sont occupé de lettres. Louis n'avait que 13 ans quand la mère décéda, Edmond 11 ans et Achille 6 ans. Ils furent donc élevés en partie par la seconde femme de leur père. Cette belle-mère n'a pas été, comme on l'a écrit, une mégère et une marâtre, et il est fâcheux que, après Henri d'Arles, le Père Lejeune, dans son *Dictionnaire général*, ait consacré cette légende pour l'avenir. Lucien Serre, dans ses "notes sur Fréchette" a fait justice de cette méprise.

Louis Fréchette commença ses études à Québec en 1854 et il les continua à Sainte-Anne en 1857. Ses espiègleries, son esprit d'indépendance et, a-t-on dit, sa manie de faire des vers à tout propos et hors de propos, sa mauvaise tête en un mot, l'obligèrent à quitter ses classes en 1859. Son père, pour lui donner une leçon, lui enjoignit d'avoir à gagner sa vie. C'est ce pourquoi, à 19 ans, il partit vers les Etats-Unis, en quête d'aventures. Mais, à Ogdensburg, il se trouva bientôt, sans le sou, réduit à casser de la pierre dans les rues. Ce ne fut pas long ! Il revint au pays, rentra en grâce auprès de son père et alla terminer ses classiques à Nicolet.

Fréchette suivit son cours de droit à Québec et fut admis au barreau en 1864. Il ouvrit un bureau, mais les clients se firent attendre. Etudiant, il lisait Lamartine et Hugo, peut-être un peu plus que son "code", il écrivait dans *Le Journal* de Québec et il avait déjà publié son premier volume de vers *Mes Loisirs*. Avocat, il continua de collaborer aux journaux et de chanter sur sa lyre. Du côté pratique, pour les plaidoiries au palais, ça n'allait guère. Impatienté, il partit en 1867 pour Chicago, où il passa cinq ans et fit encore du journalisme. Mécontent des siens

jusqu'à l'outrance, il écrivit et publia une diatribe de tirades vengeresses, où il y a pourtant de fort beaux vers, contre Cartier et les autorités politiques du Canada, qui eut du retentissement, *La Voix d'un exilé*. Cela l'apaisa un peu, et il revint au pays en 1871. C'est alors qu'il eut une polémique avec Routhier, au sujet des *Causeries du dimanche*, et qu'il écrivit ses *Lettres à Basile*. En 1871 également, il se présenta dans Lévis pour la députation à Québec, puis en 1872 pour celle d'Ottawa. Il échoua les deux fois. En 1874, il fut plus heureux, les électeurs l'envoyèrent siéger à Ottawa, et il fut député fédéral pendant quatre ans. Battu aux urnes en 1878, puis en 1882, il renonça à la politique et se consacra exclusivement aux lettres.

En 1875, à 36 ans, alors qu'il était député de Lévis, Fréchette avait épousé Emma Beaudry, fille d'un riche marchand de Montréal, qui lui apportait en dot quelque fortune, et qui lui a été une bonne et très digne femme. Quatre enfants au moins sont nés de ce mariage, un fils, Louis je crois, mort jeune, élève du Mont-Saint-Louis, et trois filles, Jeanne, Mme Honoré Mercier, l'épouse du ministre des Terres à Québec, Louise, Mme Henri Béique, et Pauline, Mme Dr Handfield. En

1877, le poète avait fixé sa résidence à Montréal, où il vécut, d'abord sur la rue Ontario, puis sur la rue Sherbrooke, à peu près le reste de sa vie. En 1889, le premier-ministre Mercier le nomma greffier du Conseil législatif de Québec. En 1888, l'Université Laval le décora du titre de docteur ès-lettres. Il avait déjà été fait docteur ès-arts de McGill et de Queen's en 1881, et le même titre lui fut octroyé par Toronto en 1900. Elu à la Société Royale en 1882, il en fut le président général pour l'exercice de 1900-1901. Il était aussi décoré d'un ordre de la cour d'Angleterre et de la Légion d'honneur de France.

*Mes Loisirs* avaient été édités en 1863 et *La Voix d'un exilé* en 1871. En 1877, Fréchette publia *Pêle-Mêle*, volume de poésies diverses, la plupart douces et tendres, qu'il dédia à sa femme. Puis, vinrent, en 1879 et 1880, *Les Fleurs boréales* et *Les Oiseaux de neige*, lesquels, réunis en un seul volume, furent couronnés par l'Académie française, d'où son titre, qu'il prisait beaucoup, de *poète lauréat*. En 1887, paraissait à Paris *La Légende d'un peuple*, poème de grande allure, imité de *La Légende des siècles* de Victor Hugo, qui est sans doute son oeuvre principale. En 1891, ce furent *Les Feuilles*

*volantes*, son dernier recueil de vers. Il prépara, sur la fin de sa vie, une édition définitive de ses oeuvres poétiques, trois grands volumes in-8, qui a été publiée, chez Beauchemin, à Montréal, en 1908, l'année de sa mort.

Fréchette a pareillement écrit en prose, et même beaucoup, peut-être trop. Je cite Henri d'Arles : "De vaines polémiques, bien oubliées aujourd'hui, avec Routhier, avec l'abbé Baillaigé, avec Chapman, lui prirent un temps qu'il eut mieux fait de donner à l'art pur. Il écrivit aussi, pour *La Patrie* de Beau-grand, les *Chroniques de Cyprien* et sa *Petite histoire des rois de France*, qui ne vaut pas le papier à chandelle sur lequel elle fut tirée à part. En 1892, il donna, en prose également, *Originaux et Détraqués*, qui est un ouvrage amusant, et, en 1900, un livre de contes, *La Noël au Canada*. Nous avons encore de lui deux drames baroques, *Félix Poutré* et *Papineau*, une foule d'articles qui n'ont pas été recueillis en volume, traitant de nos défauts de langage usuel, et enfin sa conférence sur *Lourdes*, dont les conclusions ne sont pas irréprochables. J'allais oublier son grand drame *Véronica*, qui n'est que de la prose où les vers se sont mis . . ." Je trouve ce jugement sévère et outré, mais je crois, moi aussi, que

c'est surtout par sa poésie et par ses vers, dont beaucoup sont de belle venue et vibrent dans toutes les mémoires, que Fréchette vivra devant la postérité.

Pendant les trente ans qu'il a vécu à Montréal (1877-1908), Fréchette fut activement mêlé à la vie sociale de l'époque, allant remplir tous les ans, depuis 1889, ses fonctions de greffier du Conseil législatif à Québec, voyageant beaucoup — surtout lorsqu'il s'occupait entre 1900 et 1906, de recueillir des fonds, en donnant des conférences, pour l'érection d'un monument à Crémazie, laquelle eut lieu au carré Saint-Louis à Montréal le 24 juin 1906 — écrivant toujours, recevant ses amis avec la plus entière cordialité. J'ai connu son hospitalité rue Sherbrooke. Elle était exquise. Les deux dernières années, 1907 et 1908, il se mit en pension, avec Mme Fréchette, qui lui a survécu, à la maison des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis. C'est en y rentrant, d'une visite chez son ami le sénateur David, le soir du 30 mai 1908, qu'il fut foudroyé, sur le seuil de la grande bâtisse, par une attaque d'apoplexie. Il mourut le lendemain.

Comme tous les hommes de valeur, actifs et combatifs, Fréchette, de son vivant même, a été âprement discuté. Ses polémiques, dont

parle Henri d'Arles, ont été fort retentissantes et regrettables à plus d'un égard. Depuis vingt-cinq ans passés qu'il est mort, il a été de même diversement apprécié. On lui reconnaît, en somme, un beau talent, de la verve et de la vie. S'il est parfois, trop souvent, inégal à lui-même, nous lui devons, c'est certain, de très belles choses comme expressions de sentiments et comme envolées poétiques. On peut écrire que, disciple et en un sens successeur de Crémazie, il a, chez nous, surtout après son succès à l'Académie française le 5 août 1880, pendant plus d'un quart de siècle, porté le sceptre dans notre petit monde des lettres françaises au Canada. Il a droit d'être classé au premier rang à l'époque où il a vécu. Tous nos critiques, et aussi ceux de France qui s'occupent de nous, lui font large place au modeste Panthéon de nos lettres. Ce n'est que justice, il le mérite.

En dépit de quelques écarts de langage ou de plume et d'un train de vie personnelle d'allure assez indépendante, c'était au fond un croyant sincère, qui aurait voulu qu'on lui explique l'inexplicable. Mais il avait une grande confiance en Dieu, tous ceux qui l'ont bien connu le savent.

J'ai eu l'honneur et l'avantage, qu'on me pardonne ce souvenir trop personnel, d'approcher et de connaître le poète dans son intimité, au soir de sa vie. Il n'était pas sans défaut, comme tous les humains, un peu fier et vindicatif peut-être. Mais, quel homme au grand coeur, à l'esprit pétillant, à l'âme aimante, à la conversation enjouée, à la plume facile ! Quel bel homme aussi au physique, grand de taille, bien fait, de figure animée et haute en couleur, toujours vibrant, engageant et aimable ! Comme il lisait bien ses vers et ceux des autres !

Quelques semaines avant de mourir, il écrivit l'un de ses derniers sonnets pour la *Revue canadienne*, dont j'étais en ce temps le secrétaire de rédaction. Il le terminait par ces vers qui sont comme le cri ultime de son âme confiante en la miséricorde divine :

Quand le terme viendra de ma course éphémère,  
Je pencherai ma tête et je m'endormirai,  
Sans peur, comme un enfant sur le sein de sa mère.

---

Monsieur Alfred DUCLOS-DECELLES  
(1843-1925)

---

**A**LFRÉD Duclos-DeCelles — A.-D. DeCelles, comme il signait toujours —, qui fut de longues années conservateur de la bibliothèque du Parlement à Ottawa, est né, à Saint-Laurent dans l'île de Montréal, le 8 août 1843. Il est mort, à Ottawa, où il résidait depuis longtemps, le 5 octobre 1925, à 82 ans. Journaliste, homme de lettres, auteur de plusieurs volumes d'histoire importants, très mêlé au reste à la vie intellectuelle et sociale de son temps, il a laissé le souvenir d'un écrivain à la plume facile et féconde, d'un citoyen distingué et serviable à son pays, d'un honnête homme et d'un parfait gentilhomme.

Le premier ancêtre venu au Canada, Gabriel Duclos, originaire du Calvados en France, s'était établi à Québec en 1643. Le

père d'Alfred, Augustin-Candidé Duclos-Decelles, deux cents ans après, était notaire à Saint-Laurent. Sa mère, Sara-Anne Holmes, était la propre soeur du célèbre abbé Holmes, du séminaire de Québec. C'est ce qui explique pourquoi le jeune Alfred alla faire ses classiques à Québec, où son oncle était décédé en 1852. Il y arriva à l'automne de 1859. Il avait déjà 16 ans, mais apportait avec lui un "joli bagage d'instruction primaire". "De moyenne taille, blond, sec, quelque peu nerveux et agité, a écrit plus tard Mgr Auguste Gosselin, il était toujours bien mis et ne manquait pas de distinction. Tout dans sa personne prévenait en sa faveur : oeil fin et intelligent, physionomie ouverte, maintien tout à la fois modeste et dégagé. Son éducation de famille était parfaite . . . Neveu de l'abbé Holmes, c'était une recommandation ! Il ne tarda pas à montrer qu'il tenait de race. Il fit un brillant et solide cours d'études . . ." A 19 ans, en quatrième, le jeune Alfred fut chargé de la direction de la bibliothèque des élèves du petit séminaire et on lui confia aussi en partie la direction de l'*Abeille*, un hebdomadaire rédigé par les écoliers. Bibliothécaire et journaliste, c'est ce qu'il serait toute sa vie. Sa vocation se dessinait.

DeCelles achevait sa philosophie en 1867, quand, Cauchon, le directeur du *Journal de Québec*, qui partait pour l'Europe, lui confia la rédaction de son journal. Le tout jeune rédacteur tint la plume avec honneur et se révéla tout de suite bon journaliste. En 1872, il passa à la rédaction de *La Minerve* à Montréal, dont Dansereau était le directeur. Ce quotidien tenait alors un grand rôle devant l'opinion. On y défendait les vues de Cartier et la politique conservatrice de la Confédération nouvellement établie (1867). DeCelles se familiarisa de mieux en mieux avec l'histoire des événements publics et fut bientôt considéré comme l'un des meilleurs journalistes de l'heure. Il passa huit ans à la rédaction de *La Minerve*. Lorsque, en 1880, Gérin-Lajoie — qui devait mourir en 1882 — fut contraint par la maladie de quitter son poste de bibliothécaire au Parlement d'Ottawa, il fut naturellement remplacé par son assistant, M. Todd, un érudit anglo-canadien, dont la compétence était reconnue, et DeCelles fut appelé au poste d'assistant. Cinq ans plus tard, en 1885, M. Todd étant mort, DeCelles devint lui-même le bibliothécaire en chef. Il devait garder son poste quarante ans, de 1885 à 1925, et l'honorer hautement, par sa science

d'abord et sa compétence indiscutable, et aussi par sa bonne éducation, son élégance naturelle et son exquise urbanité.

On ne se rend pas compte, souvent, dans le monde des affaires et de la politique, de ce que doit être un bon conservateur de bibliothèque ou, comme l'on dit ici, un bon bibliothécaire. On est parfois porté à le classer au rang d'un fonctionnaire d'ordre inférieur. C'est une lourde erreur. Dans les villes du vieux monde, on confie toujours cette charge à des savants, hommes de premier choix, qui connaissent l'histoire et la littérature de tous les pays et sont en mesure ou en état de diriger les "étudiants" ou "lecteurs", de tout âge et de toute condition, qui fréquentent leurs livres et leurs salles d'études. On se rappelle, pour ne citer qu'un illustre exemple, que le pape actuel, Sa Sainteté Pie XI, a été, presque toute sa vie, avant de monter sur le siège de saint Pierre, le conservateur de l'*Ambrosienne* à Milan ou de la *Vaticane* à Rome. A Ottawa, on avait eu la main heureuse en nommant DeCelles pour succéder à Gérin-Lajoie et à Todd. "Il succédait, a écrit en 1913 Mgr Gosselin déjà cité, à deux hommes éminents, qui s'étaient montrés à la hauteur de leur fonction. Et quelle fonction importante !

Que de qualités, intellectuelles, morales et sociales, ne requiert-elle pas dans un seul homme ! Or, je n'hésite pas à dire que DeCelles les possède toutes à un haut degré. Ses études et ses vastes connaissances lui permettent de se tenir au courant de tout ce qui se publie d'important dans les différents pays, d'en contrôler la valeur, pour en enrichir, au besoin, notre bibliothèque parlementaire . . . Et puis, avec quelle courtoisie et quel tact ne se met-il pas à la disposition des clients ordinaires ! . . . Quant aux visiteurs de distinction, qui, plus que lui, est en état de leur faire l'accueil qui convient ? . . ." Tous ceux qui ont connu DeCelles auraient volontiers souscrit à cet éloge. Il était, en effet, de l'école des maîtres. En France, il eut été, comme nombre de ces Messieurs des anciennes bibliothèques, de l'Académie française ou de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Cette situation de conservateur de la bibliothèque du Parlement permettait en plus à DeCelles de consacrer une partie de ses activités, selon ses aptitudes et ses goûts, aux travaux littéraires et historiques. Les articles et les études, dûs à sa bonne plume, se continuèrent donc dans nos revues et journaux, à *L'Opinion Publique*, à *La Revue canadienne*, à *La*

*Minerve*, au *Canada français*, à *La Nouvelle-France*, à *La Presse* de Montréal . . . Bientôt, il publia des livres, et de nos meilleurs : *Papineau*, en 1891, *L'Histoire des Etats-Unis*, en 1896, *Lafontaine et son temps*, en 1907, *Cartier et son temps*, en 1907, *Laurier et son temps*, en 1920, plusieurs autres encore. Ces divers travaux, si précieux pour notre histoire, sont de première valeur. Les grands Canadiens dont il nous entretient, DeCelles les pose, bien campés, dans les milieux où ils ont vécu, il les fait revivre sous nos yeux avec les principaux personnages de leur temps, il les fait parler comme ils parlaient, agir comme ils agissaient, il apprécie leurs qualités et leurs mérites, il sait aussi distinguer leurs défauts. Son *Histoire des Etats-Unis* est, de même, "un beau livre, écrit sans prétention, à la grande manière des bons écrivains français du dix-neuvième siècle (Mgr Gosselin) . . ."

M. DeCelles avait épousé, en 1876, Eugénie Dorion, dont il eut plusieurs enfants, un fils, entre autres, M. Alfred-Eugène DeCelles, journaliste et littérateur, qui l'a continué. En 1884, il avait été élu à la Société Royale dont il fut le président de la section française pour l'exercice de 1892-1893 et pour celui de 1916-1917. En juin 1891, l'Université

Laval l'avait créé docteur ès-lettres. Décoré des palmes académiques, il avait en plus été fait chevalier de la Légion d'honneur de France en décembre 1903 et compagnon de l'ordre anglais de Saint-Michel et Saint-Georges en août 1907.

J'ai eu l'honneur et l'avantage de connaître personnellement M. DeCelles, alors septuagénaire, aux réunions de la Société Royale à Ottawa. Ce qu'il se montrait bienveillant et aimable pour les nouveaux collègues ! C'était la courtoisie fait homme. Il avait tout du gentilhomme d'autrefois qui savait se donner au plus humble en gardant la distance. Instruit comme personne de l'histoire et des traditions de nos anciens, affable et discret, sachant intéresser toujours sans s'imposer jamais, il avait vite fait de conquérir les esprits et les cœurs.

“Homme intègre, a écrit de lui au lendemain de sa mort M. Georges Pelletier, d'un commerce agréable, serviable, surtout pour les jeunes journalistes dont il guidait les lectures parlementaires et qu'il se plaisait à mettre au courant des anciens événements politiques, comme aussi pour les députés auxquels il indiquait souvent la documentation dont ils avaient besoin, M. DeCelles, qui avait été le

contemporain et l'intime de nos plus grands chefs politiques et le conseiller de plusieurs, eut peu d'ennemis et qui étaient bien au-dessous de lui. Avec lui disparaît un historien consciencieux, un fonctionnaire intelligent et un véritable honnête homme dans toute l'ancienne acception du terme."

---

MONSIEUR ARTHUR DANSEREAU  
(1844-1918)

---

**A** RTHUR Dansereau, journaliste à Montréal, longtemps rédacteur en chef de *La Minerve* et plus tard directeur politique de *La Presse*, publiciste éminent qui exerça pendant cinquante ans une large et profonde influence sur les hommes de sa génération, est né à Contrecoeur, dans le comté de Verchères, le 5 juillet 1844. Il est mort à Montréal, où s'est écoulée presque toute sa carrière, en avril 1918, à 74 ans.

Son père, Clément Dansereau, et sa mère, Louise Fiset, de bons et solides chrétiens à la manière des anciens, habitaient, à Contrecoeur, la paroisse voisine de Saint-Antoine-sur-Richelieu, où était né Cartier en 1814, et M. Dansereau père était un grand ami en même temps qu'un électeur de l'homme d'Etat qui fit la Confédération. Après ses années d'école

à Verchères, Arthur entra au collège de l'Assomption et y suivit son cours classique de 1855 à 1862 (23ème cours). Il s'y distingua par de brillants succès. Les cahiers d'honneur de l'institution en témoignent copieusement et l'on sait aussi, ce qui veut dire beaucoup, que c'est le jeune Dansereau qui, étant en philosophie, rédigea, sous la direction du "redoutable" M. Norbert Barret, supérieur de 1860 à 1866, les première *Annales du collège*, lesquelles ont été publiées, en une plaquette d'une cinquantaine de pages, chez Sénécal à Montréal, en 1864.

Son cours terminé, à 18 ans, en 1862, le jeune Arthur se décida pour l'étude du droit. Le père Dansereau, a-t-on raconté, conduisit son fils à Montréal, chez son ami Georges, comme on disait familièrement, dans Verchères, de Cartier, le grand homme dont on était si fier. "Clément, dit aussitôt Cartier à son vieil ami, ton garçon n'entrera pas dans mon bureau. Il se fait trop de politique ici." Et il lui conseilla de le placer au bureau de Désiré Girouard, dans la suite juge de la cour suprême. C'est donc à l'étude légale de Girouard qu'Arthur Dansereau manipula son code, tout en s'inscrivant aux cours de droit du McGill. En 1865, à 21 ans, il était bachelier en loi, et,

la même année, on l'admettait au barreau. Mais le nouvel avocat écrivait déjà dans *La Minerve* depuis 1862. Ses goûts et ses aptitudes le portaient irrésistiblement, il le sentait et on s'en rendait compte autour de lui — même Cartier qui avait d'abord voulu l'en détourner — vers le labeur, pénible et ingrat souvent, supérieurement attrayant toujours, pour ceux qui ont le don, du journalisme militant. Je ne sache pas qu'il ait jamais plaidé. Il ne tarda pas, d'autre part, à se tailler une belle place dans les rangs des publicistes en vue.

C'est à *La Minerve*, où il écrivait n'étant qu'étudiant, qu'il fit la première partie de sa carrière. C'était, à l'époque, le principal organe conservateur, qui bataillait pour les idées de Cartier et de MacDonald. En 1866, Dansereau y remplaçait Provencher à la direction. En 1872, il en devint même l'éditeur-proprétaire, tout en continuant d'en être le rédacteur en chef, et cela pendant une dizaine d'années. En 1882, quand *La Presse* eut été fondée à Montréal par Alphonse Nantel et Blumhart, Dansereau en devint presque aussitôt le directeur. L'année suivante, il était chargé par le gouvernement Mousseau de mettre sur pied la bibliothèque du Parlement provincial, et il faisait, dans ce but, un voyage

d'études et de recherches en Europe, s'acquittant de sa mission avec un plein succès. Revenu au pays, il reprit sa plume de rédacteur et directeur à *La Presse*. En février 1892, le gouvernement d'Ottawa nommait Dansereau maître des postes à Montréal. Quelques années plus tard, en 1899, il démissionnait de cette fonction, où il s'ennuyait sans doute, pour retourner au journalisme actif et à *La Presse*, dont il redevint le directeur politique. C'est lui, a raconté L.-O. David, qui décida Trefflé Berthiaume à faire l'acquisition du journal, bientôt si puissamment organisé. Dansereau garda son fauteuil de directeur à *La Presse*, en dépit de plusieurs fluctuations, avec une maîtrise reconnue de tous, jusqu'à la fin de sa carrière. En octobre 1907, ses amis, et il en avait dans tous les partis, fêtèrent avec éclat, par un banquet au *Canadian Club*, ses quarante-cinq ans d'entrée dans le journalisme. Seule la maladie, qui devait l'emporter en 1918, put le contraindre, peu auparavant, à une retraite complète. "Le plus vieux et l'un des plus instruits et des plus forts journalistes de son temps, écrivit David sur sa tombe, Dansereau, pendant près d'un demi-siècle, a brillé au premier rang dans l'état-major du journalisme."

Au cours de sa longue carrière, Dansereau a pris part, dans *La Minerve* et dans *La Presse*, à bien des luttes et bien des combats. Il avait l'art de tourner l'article du jour avec un souci constant de l'actualité, une souple habileté et un accent de conviction au moins apparent qui entraînait. Confident de tous les chefs politiques, les uns après les autres, il connaissait le dessous des cartes et il évoluait, avec une aisance sans pareille, dans les exposés à faire, pour l'affirmative ou pour la négative, sans même redouter les contradictions. A l'occasion, il traitait de théologie ou de sociologie, d'histoire ou de sciences, avec une assurance imperturbable, laquelle pourtant ne se justifiait pas toujours. S'il se trompait, ce qui est très humain, il avait une manière à lui de s'expliquer sans en avoir l'air, et il réussissait à se tirer d'affaire sans qu'il y parût beaucoup. Les initiés seuls comprenaient, la masse n'y voyait que du feu. Tout en n'étant pas d'une correction impeccable, sa plume était alerte et facile, et sa vaste érudition lui permettait de l'alimenter chaque jour abondamment.

Les grandes questions, pour lesquelles il se passionnait, celle de la *Confédération* en 1866 et 1867, celle du *Pacifique Canadien* en 1870, 1872 et 1880, celle du *Chemin de fer du Nord*

en 1881 ou 1882, celle du *Grand-Tronc-Pacifique* en 1903, le tinrent des semaines et des mois sur la brèche, jamais déconcerté, toujours prêt à l'attaque ou à la riposte. Il batailla ferme et allègrement pour toutes les mesures qu'il jugeait progressives. Confident de Cartier en sa jeunesse, grand ami de Chapleau plus tard, soutien de Laurier sur la fin, il ne s'embarassait guère de ce qu'il avait pu écrire précédemment. Il eut, je pense, souscrit très volontiers à ce qu'écrivait récemment, dans une revue de France, M. Louis Barthou, l'homme d'Etat bien connu: "Mauvais éloge d'un homme que de dire de lui: "Son opinion politique n'a pas varié depuis quarante ans." C'est dire que pour lui il n'y a eu ni expérience de chaque jour, ni réflexion, ni repli de la pensée sur les faits. C'est louer une eau d'être stagnante, un arbre d'être mort, c'est préférer l'huître à l'aigle. Tout est variable au contraire dans l'opinion. Rien n'est absolu dans les choses politiques, excepté la moralité intérieure de ces choses..." ; C'est là une doctrine un peu élastique peut-être, mais combien de gens la pratiquent ! En tout cas, Dansereau, conseiller des uns, défenseur des autres, pourvoyeur d'idées et d'arguments pour beaucoup, fut longtemps, derrière la

scène, embusqué dans son journal, une sorte d'Eminence grise, comme le Père Joseph au temps de Richelieu. Ainsi que l'écrivait DeCelles, au lendemain de sa mort : "Toutes les grandes polémiques du temps le virent sans cesse, au plus fort de la mêlée, avec sa plume redoutable comme une épée."

J'ai connu M. Dansereau, paroissien fidèle de la cathédrale, en ses dernières années. Je l'ai même assisté à l'heure suprême. Je puis lui rendre le témoignage qu'il aimait ardemment son pays, les gens de sa race et leurs fortes traditions, et aussi qu'il avait gardé bien ancrée au fond de l'âme la foi des aïeux. Ses conversations, nourries de souvenirs de toutes sortes, étaient instructives et intéressantes au plus haut point. Tant qu'il le put, avec beaucoup de difficultés sur la fin, se soutenant à peine sur ses béquilles, assisté de sa dévouée fille, Mlle Jeannine, il se rendait à l'église pour recevoir la sainte communion. "C'est à moi d'aller au bon Dieu, me disait-il, ce n'est pas au bon Dieu de venir à moi." On sentait que sa foi était solide comme un roc.

Son agonie fut longue, mais paisible. Il s'endormit dans la mort, conscient "d'avoir fini son tour", ainsi qu'il disait lui-même, et plein de confiance en la miséricorde divine.

Monsieur Jérôme-Adolphe CHICOYNE  
(1844-1910)

---

JÉRÔME-Adolphe Chicoyne, qui fut maire de Sherbrooke et député de Wolfe à Québec, est né, à Saint-Pie de Bagot, le 22 août 1844. Il est mort, à Saint-Hyacinthe, le 30 septembre 1910, à 66 ans. Par son exemple personnel et par ses activités au service des intérêts spirituels et nationaux de ses compatriotes, spécialement dans la colonisation des Cantons de l'Est, il a été, pendant près de quarante ans, entre 1868 et 1900, un catholique militant selon toute la force du terme, le *bonus miles Christi* dont parle saint Paul. Je m'honore de pouvoir consacrer quelques pages, dans mon modeste volume, à ce concitoyen marquant, qui était mon allié de famille, sa femme se trouvant être la cousine germaine de ma mère.

Le premier ancêtre de la famille Chicoyne au pays, Pierre Chicoyne, était venu en la Nouvelle-France avec M. de Maisonneuve, le fondateur de Montréal en 1642. Le jeune

Adolphe, comme on l'appelait chez les siens et dans son village, quand il eut fait ses années d'école, entra, à 11 ans, en 1855, au séminaire de Saint-Hyacinthe, et il y suivit toutes les classes du cours classique. En 1868, il était admis au barreau, et il pratiqua sa profession d'avocat à Saint-Hyacinthe jusqu'en 1872. En 1868 également, il épousa Caroline Perrault, fille unique d'Elie Perrault, des Perrault de Saint-Antoine-sur-Richelieu, dont il n'eut qu'une fille qui ait vécu jusqu'à l'âge adulte.

En 1872, l'avocat Chicoyne accepta la position d'agent de la colonisation de la province de Québec, et il alla s'établir dans les Cantons de l'Est, d'abord à La Patrie, puis à Sherbrooke. Dès ses années d'étudiant, il s'était occupé de journalisme au *Courrier de Saint-Hyacinthe* et à *L'Opinion Publique de Montréal*. À Sherbrooke, en 1886, il fonda *Le Pionnier*, qu'il dirigea et rédigea, presque seul, avec sa femme, personne très cultivée, jusque vers 1900. Elu au conseil de la ville de Sherbrooke en 1889, Chicoyne en fit partie six ans, et, de 1890 à 1892, il fut le premier maire canadien-français de la ville. Député provincial de Wolfe en 1892, il siégea douze ans, jusqu'en 1904, à la Chambre de Québec.

Chicoyne n'avait que 60 ans, en 1904, quand la paralysie, bientôt compliquée d'une surdité quasi complète et de la perte à peu près totale de l'usage de la parole, le contraignit, lui pourtant si robuste et si actif, à une sorte de réclusion. Il revint alors se fixer à Saint-Hyacinthe, où, entouré heureusement de l'affection de sa femme et de sa fille, mais réduit presque à l'inactivité, il vécut ses dernières années. Ne pouvant plus entendre, ni parler, il continua toutefois à écrire. Le *Courrier* de Saint-Hyacinthe et quelques journaux et revues de Montréal eurent ainsi, avec ses derniers articles, ses derniers efforts pour le soutien ou la défense des grandes causes qui lui étaient chères. Le 30 septembre 1910, le mal qui le minait lentement depuis six ans l'emportait dans la tombe. Il avait 66 ans.

Quand je le connus à Sherbrooke vers 1900, M. Chicoyne n'avait que 56 ans. Il paraissait solide et vigoureux et l'on pouvait penser qu'il vivrait encore longtemps. Ancien maire de la ville, député au Parlement provincial, très mêlé à toutes les activités sociales, il jouissait d'un réel prestige. Nos relations de famille me valurent l'avantage de le voir assez souvent, ce qui était tout profit pour moi.

Gros et court, trapu et comme ramassé sur

lui-même, fortement musclé et agile dans ses mouvements, le front prématurément chauve, l'oeil clair et perçant, constamment mobile sous le sourcil épais, la moustache coupée dru en brosse, Chicoyne avait l'air sérieux et avenant tout ensemble. Versé en toutes sortes de connaissances, notamment en celles de l'histoire et de la politique du pays, bon causeur, toujours affable et courtois, il était, dans la conversation, un partenaire attrayant, avec qui on ne s'ennuyait pas et auprès de qui on s'instruisait sans se lasser. Sage et discret, prudent et avisé, il passait pour être très minutieux au chapitre de l'économie et pas pour un sou dissipateur. Mais, dans le domaine des idées à répandre et des renseignements à donner, il était large et communicatif jusqu'à la prodigalité. Au Parlement, ses collègues, disait-on, l'appelaient couramment le Nestor de l'Assemblée législative, et, à Sherbrooke, il était le conseiller apprécié et estimé de beaucoup de gens, en particulier des jeunes. Ecolier à Saint-Hyacinthe, il avait été, avec Mercier, De la Bruère, Ferdinand Gagnon, Oscar Dunn et Jules-Paul Tardivel, du groupe des fidèles disciples de l'abbé François Tétrault, un professeur et un directeur d'âmes qui a laissé là un souvenir inoubliable. Or, mieux

que personne, il avait gardé quelque chose de l'esprit catholique et national de ce maître réputé.

Aussi, au cours de sa vie d'homme public, Chicoyne a-t-il joué, dans les affaires de notre province, un rôle considérable et largement utile, bien que caché toujours sous le voile de la plus sincère modestie. Plus souvent qu'à son tour, il a dit le mot juste sur les questions les plus vitales. Il a attaché son nom à plusieurs projets de loi d'importance majeure. À la Chambre, on l'écoutait volontiers et tous, adversaires ou amis politiques, l'estimaient et le respectaient. Il était conservateur, du parti de Cartier et de Chapleau, et il ne s'en cachait pas. Mais, on le savait au-dessus des seuls intérêts de son parti et avant tout dévoué au bien public. C'était un penseur et un philosophe, un orateur convaincant sinon très brillant, un écrivain à la plume alerte et facile, toujours soigneusement documenté.

Dans la région des Cantons de l'Est, de 1872 à 1900, il travailla avec un zèle inlassable à la grande et belle oeuvre de la colonisation. Les pas et les démarches ne lui coûtaient pas. Il prit hardiment de nombreuses initiatives. Il publia maintes brochures, bien faites, solidement "charpentées", qu'on peut encore

de nos jours consulter avec profit. Quatre fois, dans l'intérêt de cette oeuvre de la colonisation, il fit le voyage d'Europe. La première fois, ce fut en 1880. Il donna des conférences et publia des études substantielles, sur les ressources du Canada, en Angleterre, en France, en Belgique, en Suisse et en Italie. Ayant fait le pèlerinage de Lourdes avec des citoyens de Nantes, il les intéressa à son oeuvre, fonda et organisa avec quelques-uns d'entre eux la Compagnie nantaise de colonisation au Canada, dont les opérations se localisèrent, vers 1881, au lac Mégantic et dans les environs. Le succès ne fut peut-être pas très brillant, mais l'effort était certainement des plus louables.

Sans cesse, en remplissant ses fonctions d'agent du gouvernement, Chicoyne eut le souci d'imprimer à ses fondations de centres divers un cachet nettement catholique. Comme le curé Labelle, dont il fut un peu l'émule laïque, sous la haute direction de Mgr Racine, et en collaboration avec les missionnaires ou les curés, il colonisait par la paroisse, la vraie cellule de la vie sociale chrétienne. A Sherbrooke, par son journal *Le Pionnier*, par son action comme conseiller et comme maire, par toutes ses activités en un mot, il se montra

catholique à l'esprit large et conciliant pour les personnes, mais intransigeant sur les principes essentiels et, de même, patriote en tout et pour tout.

Pendant près de quarante ans, le labeur de Chicoyne, en somme suffisamment désintéressé en dépit de sa tendance outrée pour l'épargne et l'économie, fut de tous les jours et de tous les instants. De santé robuste alors, on aurait dit qu'il était infatigable et qu'aucune charge ne lui pesait. Travailleur méthodique et ordonné, il multipliait par là même sa puissance d'action. Devenu malade et perclus, il travailla encore, je l'ai dit, par la plume, dans sa retraite de Saint-Hyacinthe. Son dernier article, dans *La Patrie* de Montréal, parut le 17 septembre 1910, et il est mort le 30 de ce même mois.

En deux mots, Chicoyne a été un catholique militant aussi bien qu'un citoyen utile et bienfaisant, un laïque, avocat et député, publiciste et orateur, qui avait conscience de son devoir social, en fait l'un de ces apôtres du laïcat catholique, tels qu'il y en eut toujours, grâce à Dieu, aux âges de foi, et tels aussi que les désire et les demande, de nos jours, le pape glorieusement régnant, Sa Sainteté Pie XI.

Monsieur JULES-PAUL TARDIVEL  
(1851-1905)

---

JULES-Paul Tardivel, le fondateur en 1881 de *La Vérité* de Québec, qu'il dirigea et rédigea jusqu'à la fin de sa vie, est né à Covington, dans le Kentucky, d'un père français, Claude Tardivel, natif de l'Auvergne, et d'une mère anglaise convertie au catholicisme, Isabelle Brent, le 2 septembre 1851. Il est mort, à Québec, où s'était écoulée presque toute sa carrière de journaliste, le 24 avril 1905, à 54 ans. Ce fut un champion de la cause catholique et française au Canada, un lutteur intrépide, plutôt intransigeant que souple, un écrivain à la plume sûre d'elle-même, toujours correcte et élégante, un homme d'ordre et de vie très droite, croyant et patriote comme on n'en voit pas souvent.

A 17 ans, ne sachant pas un mot de français, le jeune Tardivel venait, en 1868, de son lointain Kentucky, commencer ses études classiques à Saint-Hyacinthe. Après Chicoyne, dont il est question dans la notice précédente, il fut du groupe des fidèles de l'abbé François Tétrault, et il en garda l'empreinte sa vie entière. Tout en conservant bien sa langue maternelle, l'anglais, il apprit notre langue française à la perfection. Il se distingua dans ses classes et se fit remarquer par son esprit de discipline, son application et son amour du travail.

En avril 1873, Tardivel débutait dans le journalisme au *Courrier* de Saint-Hyacinthe. En septembre de la même année, il passait à *La Minerve* de Montréal. En 1874, il allait se fixer à Québec et entraît au journal *Le Canadien*, que dirigeait alors Tarte, plus tard ministre dans le gouvernement Laurier. Il fut six ou sept ans rédacteur à ce journal, écrivant souvent l'article de fond, s'essayant dans la critique littéraire, donnant à droite et à gauche de bons coups de plume qui marquaient déjà sa manière, peu amie du servilisme et nettement indépendante des partis et des coteries.

En juillet 1881, Tardivel fondait *La Vérité*, un hebdomadaire, qui fit son chemin, se

suscita des contradicteurs, mais s'assura aussi toute une phalange d'admirateurs fervents, aux yeux de qui, pendant un quart de siècle, Tardivel fut le Louis Veillot du Canada. Penseur puissant, très nourri de fortes lectures dans les pages des maîtres, polémiste ardent et redoutable, mais qui ne s'attaquait jamais aux personnes, le directeur de *La Vérité*, dans son rendez-vous de chaque semaine auprès de ses lecteurs, se montrait l'apôtre laïque de la doctrine de l'Eglise. Sa sincérité, comme sa loyauté, était évidente.

De ses principaux articles, il fit des volumes de *Mélanges*, au moins trois, dont le premier parut en 1887. En 1890, il publia des *Notes de voyage*, au retour d'un séjour en Europe. En 1895, ce fut *Pour la patrie*, roman du XXème siècle, ainsi que l'indiquait le sous-titre. Il donna encore diverses études sur *La situation religieuse aux Etats-Unis*, sur *Le pape Pie IX*, sur *l'anglicisme*, sur *la langue française*. En fait, il travaillait beaucoup et sa production littéraire fut abondante.

Tardivel était au physique un bel homme, de grandeur moyenne et de noble prestance, avec une tête au front chauve, une figure régulière au teint chaud, un nez droit, des yeux pénétrants, portant toute sa barbe, soi-

gneusement taillée. Au moral, c'était la dignité en personne. Il avait épousé, jeune, Henriette Brunelle, dont il eut un fils, Paul, qui lui succéda à *La Vérité*, comme journaliste, et quatre filles, Mme C.-J. Magnan, Mme Omer Héroux, Mme Joseph Bégin et Mme H. Bazin.

Quand le roman *Pour la patrie* parut, chez Cadieux et Derome, à Montréal, en 1895, la *Semaine religieuse*, que dirigeait alors M. le chanoine Bruchési, l'appréciait ainsi : "Après avoir suivi d'un oeil attentif les péripéties de la lutte héroïque imaginée et racontée par M. Tardivel, plusieurs réserveront leur jugement et se contenteront de penser que les vues de la Providence sur le peuple canadien restent encore insondables. D'autres partageront, non sans enthousiasme, les glorieuses aspirations de l'ardent journaliste. Quelques-uns, par conviction, ou même par crainte d'exciter les préjugés de races, ne manqueront peut-être pas de crier au rêve, à l'utopie, à la provocation. Quoiqu'il en soit, l'important, pour l'heure actuelle au moins, c'est de nous entendre afin d'éviter, comme nation, tout ce qui serait de nature à nous rendre indignes des desseins de Dieu, c'est de travailler à découvrir les véritables ennemis de notre race et de notre

religion et de leur opposer une résistance loyale mais vigoureuse. En cela, le livre de M. Tardivel sera utile . . . Même si elle ne devait pas avoir cette influence heureuse, la lecture de cet ouvrage, fortement pensé et nettement écrit, ferait encore du bien. L'auteur, en effet, y a jeté nombre d'idées nobles et généreuses, d'aperçus nouveaux et chrétiens, et quelques-uns des caractères qui s'y développent sont de ceux qui font ressortir l'élévation des vertus sociales qu'inspire le christianisme . . .”

Dix ans plus tard, à la mort de Tardivel, le même chanoine Bruchési, devenu l'archevêque de Montréal, écrivait à son fils Paul, au sujet de *La Vérité* : “C'est une oeuvre et non pas une affaire d'argent. Avant tout, elle veut servir l'Eglise et défendre ses intérêts . . . Elle ne recherche pas la sensation . . . Elle est pleine d'idées . . . Qu'elle ait eu quelquefois ses erreurs et ses torts, cela n'est pas étonnant . . . Mais ces erreurs n'ont jamais porté sur des points de doctrine et que sont-elles après tout comparées au bien accompli ?” . . . Et l'éminent archevêque ajoutait : “Le fondateur de *La Vérité*, du reste, tous ceux qui l'ont connu intimement le savent, avait les convictions religieuses les plus profondes, un

amour ardent de son pays, une loyauté et un désintéressement à toute épreuve. S'il s'est trompé, il s'est trompé de bonne foi. Je ne connais pas de journaliste qui, dans notre pays, ait reçu autant de témoignages d'estime et d'admiration. Ses adversaires comme ses amis se sont plu à reconnaître sa valeur et son mérite."

On comprend, après un pareil témoignage, venu de haut, que M. Magnan, le mari de sa fille aînée, ait pu écrire, dans *l'Enseignement Primaire*, comme conclusion au substantiel article qu'il donna sur Tardivel au lendemain de sa mort, ceci qui est très juste et émouvant: "Un philosophe ancien a dit que toutes les grandeurs du monde et tout le bruit qui se fait autour d'un homme pendant sa vie aboutissent fatalement à ces mots : *Hic Jacet — Ci-gît !* Cette inscription tumulaire ne saurait convenir au vaillant soldat chrétien que nous pleurons. *J'ai cru, je vois*, voilà plutôt, comme pour Louis Veuillot, ce qu'il faudrait graver sur la croix du modeste tombeau de Jules-Paul Tardivel."

---

SIR LOMER GOUIN  
(1861-1929)

---

**L**OMER Gouin, premier-ministre à Québec pendant quinze ans, ministre de la justice à Ottawa dans la suite, puis lieutenant-gouverneur de la province, est né, aux Grondines, comté de Portneuf, le 19 mars 1861. Il est mort subitement, à Québec, au Parlement, dans l'exercice même de ses fonctions de gouverneur, le 28 mars 1929, à 68 ans.

Le premier ancêtre de la famille Gouin au Canada, originaire de Saint-Jean-d'Angély (Charente - Inférieure actuelle), Mathurin Gouin, avait épousé, à Trois-Rivières, en novembre 1663, Marie-Madeleine Vien, dont il eut trois fils, Joseph, Pierre et Louis, qui ont fondé des familles et dont la postérité, très nombreuse, habite dans la région de

Batiscan. Le docteur Nérée Gouin, le père du futur homme d'Etat, marié à Séraphine Fugère, et descendant de Mathurin à la sixième ou septième génération, pratiquait sa profession aux Grondines. D'une famille de huit enfants, Lomer était le sixième. Deux de ses frères aînés, des jumeaux, sont devenus prêtres et ont exercé le ministère dans le diocèse de Québec.

Lomer fit ses études au collège de Sorel, où se donnait alors un cours classique, et à celui de Lévis. Il suivit ses cours de droit à l'Université Laval de Montréal, et, en 1884, il était admis au barreau. Il fit tour à tour partie des études légales Pagnuelo et Taillon, Préfontaine et Saint-Jean, Mercier et Lemieux, se classant très vite au nombre des avocats les plus distingués de la métropole.

Le 1er mai 1888, l'avocat Lomer Gouin épousait Elisa Mercier, fille du premier ministre Honoré Mercier, de Québec. Plus tard, étant devenu veuf, il épousa en secondes noces, en 1911, Alice Amos, fille d'un riche industriel de Montréal. Cinq enfants sont nés de son premier mariage, dont deux ont vécu jusqu'à l'âge adulte et font largement honneur à son nom : les avocats Léon Mercier-Gouin et Paul Gouin.

Dès 1891, Gouin fut échevin de Montréal, et, de 1897 à 1920, il représenta le comté de Portneuf à la Chambre de Québec. Ministre des Travaux Publics dans l'administration Parent en 1900, il devint lui-même chef de l'administration et premier-ministre à Québec en mars 1905. Il fut à la tête de la province pendant quinze ans, de 1905 à 1920. Démissionnaire à l'été de 1920, il fut nommé conseiller législatif. En 1921, il était élu, dans Laurier-Outremont, pour la Chambre des Communes. Entré dans le cabinet de McKenzie-King, comme ministre de la justice, il le demeura jusqu'en 1923. Il s'occupa alors, ayant démissionné à Ottawa, de l'Université de Montréal, dont il était le président depuis 1920. Ses longs services, rendus à la chose publique, lui valurent, en janvier 1929, d'être promu au poste de lieutenant-gouverneur de sa province. Le 28 mars suivant, alors qu'il se rendait au Parlement pour proroger la session, il fut foudroyé par une attaque d'angine et mourut, soudainement, après avoir reçu les secours de la religion.

Créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges en 1908, sir Lomer Gouin était aussi chevalier de la Légion d'honneur de France et commandeur de l'ordre de Léo-

pold en Belgique. Il était, de même, docteur en droit des Universités de Montréal, de McGill, de Toronto et de Lennoxville.

De stature moyenne, pas très gros, mais d'épaules solides, avec une tête à lui tout seul et des traits rudements accentués, sir Lomer, même sexagénaire, respirait encore, par tout son aspect, l'énergie et la force. Il fallait le bien connaître pour savoir que, sous son extérieur plutôt froid et distant, il cachait une nature sensible, un coeur vibrant et tendre à ses heures. Maître de lui comme il en est peu, sachant avant tout vouloir, l'habitude du commandement en eut bientôt fait l'un de ces hommes dont on se dit en les voyant qu'ils sont des dominateurs. Il était évidemment né pour être un chef de peuple. Il en avait par nature ou par tempérament toutes les aptitudes et les goûts. Il s'était en plus constamment cultivé en ce sens, et, on peut l'ajouter sans diminuer son talent et sa valeur, les circonstances l'avaient bien servi.

Echevin de Montréal à 30 ans, député à Québec à 37 ans, ministre à 39 ans, Gouin s'affirma jeune. Chef pendant quinze ans d'une administration dont il fut, peut-on dire, l'unique maître, il gouverna avec autorité et grande fermeté. Sa direction des affaires,

je crois qu'on le reconnaît en dehors de toute attache politique, fut constructive et progressive. Il fortifia les finances provinciales par le réajustement des subsides fédéraux, qu'il obtint du gouvernement Laurier ; il favorisa l'instruction en fondant des Ecoles techniques, l'une à Montréal, l'autre à Québec, en établissant l'Ecole des Hautes Etudes commerciales à Montréal, en multipliant les Ecoles normales ; il préconisa puissamment et rendit effective l'amélioration des chemins ou des routes par toute la province, mesure qui assura le succès du tourisme. Et tout cela, il le fit, dans l'intérêt de son parti sans doute, mais aussi avec une vue très nette des intérêts publics. Devenu ministre à Ottawa, son action personnelle se trouva un peu diminuée. et il ne put faire, je pense, tout ce qu'il aurait voulu. Il resta quand même l'un de nos hommes d'Etat les plus en vue et il jouit encore d'un grand prestige. Gouverneur à Québec, s'il eut vécu plus longtemps, il aurait certainement fait belle figure et continué dignement la forte lignée de nos représentants du roi dans l'ancienne capitale.

“Sir Lomer Guoin, disait le *Canada Français* de Québec — une revue qui ne fait pas de politique — quand il devint lieutenant-

gouverneur en 1929, était tout désigné pour remplir ce haut poste de confiance. Ses éminentes qualités de l'esprit et du coeur, ses exceptionnels talents, merveilleusement servis par un travail soutenu, méthodique et opiniâtre, tous les admettent, tous les admirent. Mais ce qu'on aime plus particulièrement chez lui, c'est ce bel équilibre, résultante nécessaire d'un jugement sûr et pondéré, qui fait éviter les soubresauts de l'emballement et les incartades de l'inconstance . . ." Il aurait été difficile vraiment de mieux caractériser, en deux lignes, la manière de sir Lomer Gouin.

Lors du congrès eucharistique de Montréal, en septembre 1910, au dîner d'Etat offert, à l'hôtel Windsor, par la province, au cardinal Vannutelli, le légat de Pie X, sir Lomer Gouin, en ce temps premier ministre, en proposant le toast au pape, prononça une émouvante allocution, dans laquelle il affirma sa foi catholique avec une belle fierté. Il la terminait ainsi : "Ce titre de Père — Notre Saint-Père — que nous aimons à donner au chef de la catholicité, nous sentons, en le prononçant, ce que l'affection a de plus tendre s'unir en nous à ce que le respect a de plus profond. On nous accuse parfois d'obéir, en la personne du pape, à un chef étranger.

Etranger? Peut-il l'être pour quelqu'un, celui qui est un bienfaiteur universel, celui qui a relevé la dignité humaine, celui qui a donné au monde, après les avoir reçues et comprises au calvaire, la vraie liberté, la vraie égalité et la vraie fraternité? Nous reconnaissons l'Etat libre et indépendant dans les choses temporelles. Mais, dans les choses spirituelles, nous tenons que le pape a le monde pour royaume, qu'il est le père de la catholicité tout entière. Et, comme nous sommes ses enfants, c'est notre droit autant que notre devoir de tresser autour de sa tête une couronne faite de confiance, d'amour et de prière."

---

# TABLE DES MATIERES

---

Sir Louis-Hippolyte Lafontaine .....	8
L'Honorable Augustin-Norbert Morin .....	20
Sir Georges-Etienne Cartier .....	29
Le Surintendant Meilleur .....	38
Le Docteur Jacques Labrie .....	49
L'Honorable Pierre Chauvreau .....	60
Monsieur Antoine Gérin-Lajoie .....	68
Monsieur Napoléon Bourrassa .....	78
L'Honorable Sénateur Bellerose .....	86
L'Honorable Louis-Siméon Morin .....	92
Sir Adolphe Chapleau .....	99
L'Honorable Honoré Mercier .....	105
Sir Wilfrid Laurier .....	112
Monsieur Ernest Gagnon .....	122
Sir Adolphe Routhier .....	131
Monsieur Calixa Lavallée .....	138
Monsieur Charles Thibault .....	146
L'Honorable Sénateur David .....	155
Monsieur Louis Fréchette .....	164
Monsieur Alfred Duclos-DeCelles .....	173
Monsieur Arthur Dansereau .....	181
Monsieur Jérôme-Adolphe Chicoyne .....	188
Monsieur Jules-Paul Tardivel .....	195
Sir Lomer Gouin .....	201

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE

DIXIÈME JOUR DE NOVEMBRE

MIL NEUF CENT TRENTE-TROIS

POUR

LA LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE  
FRANÇAISE (LIMITÉE)

PAR

L'IMPRIMERIE-PHOTOGRAVURE

J.-H.-A. LABELLE

SAINT-JEROME, P. QUE.

---

**Prix : \$1.00**

---

**Imprimerie-Photogravure  
J.-H.-A. LABELLE  
Saint-Jérôme. P. Q.**